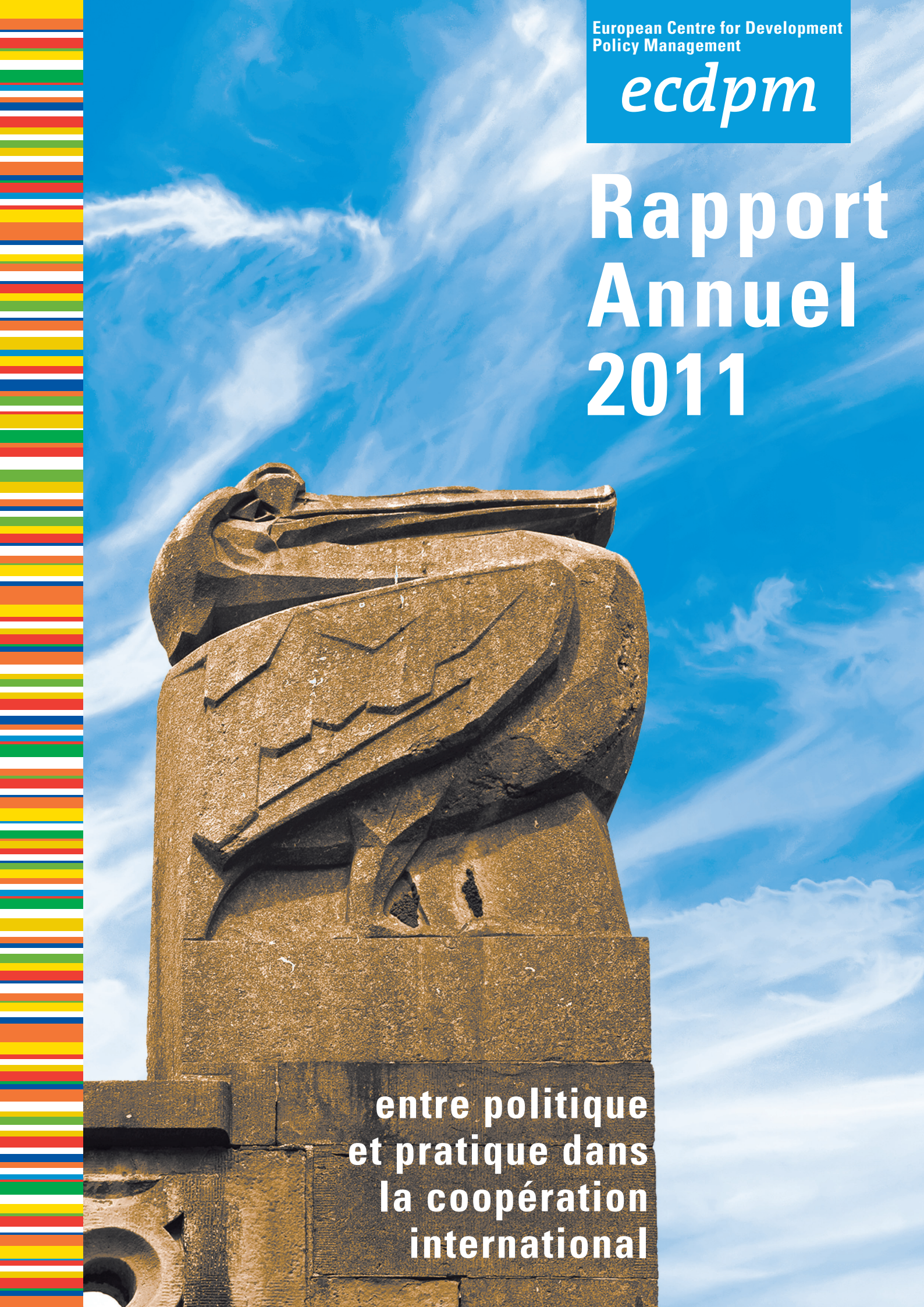


The cover features a low-angle photograph of a large, weathered stone monument against a bright blue sky with wispy clouds. The monument has a complex, carved design. On the left edge, there is a vertical strip of colorful horizontal lines. In the top right corner, there is a blue rectangular box containing the organization's name and logo.

European Centre for Development  
Policy Management

*ecdpm*

# Rapport Annuel 2011

entre politique  
et pratique dans  
la coopération  
internationale



# Table des matières

## 1. Revue de l'année et perspectives d'avenir 3

|                                                                                                                        |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Présentation du Rapport annuel                                                                                         | 3  |
| Message du président du Conseil d'administration de l'ECDPM, P. I. Gomes                                               | 5  |
| Message du Directeur de l'ECDPM, Paul Engel                                                                            | 6  |
| Évènement phare de 2011: l'ECDPM célèbre 25 années d'activité en qualité d'intermédiaire des relations internationales | 8  |
| Partenariats et relations institutionnelles                                                                            | 10 |
| Perspectives d'acteurs                                                                                                 | 14 |

## 2. Participation aux processus stratégiques 18

|                                                                                  |    |
|----------------------------------------------------------------------------------|----|
| Aperçu du travail réalisé par les différents programmes de l'ECDPM en 2011       | 18 |
| Politique de développement et relations internationales (DPIR)                   | 20 |
| Coopération économique et commerciale                                            | 26 |
| Gouvernance                                                                      | 32 |
| Gestion du Savoir et apprentissage                                               | 38 |
| Évaluation de la performance de l'ECDPM et planification de ses activités future | 44 |

## 3. L'ECDPM et son financement 46

|                       |    |
|-----------------------|----|
| A propos de l'ECDPM   | 46 |
| Financement du Centre | 48 |

## Colophone et abréviations

voir intérieur de couverture



Participants au séminaire organisé à l'occasion du 25<sup>e</sup> Anniversaire de l'ECDPM

# 1. Revue de l'année et perspectives d'avenir

## Présentation du Rapport annuel

2011 a été à tous égards une année bien remplie pour l'ECDPM. Nous nous sommes installés dans nos bureaux entièrement réaménagés juste à temps pour lancer les célébrations de notre 25<sup>e</sup> anniversaire, dont les temps forts ont été le séminaire de haut niveau sur l'avenir des relations ACP-UE et l'inauguration officielle du 'Prince Claus Hall'. Les autres faits marquants de l'année ont été l'achèvement du processus d'évaluation externe et l'annonce de notre nouvelle stratégie quinquennale (2012–2016), laquelle devrait effectivement permettre à l'ECDPM d'adapter son action aux transitions mondiales majeures déjà en cours et attendues durant les prochaines années.

Faisant le point sur les relations internationales, le directeur de l'ECDPM, Paul Engel, laisse entendre dans son message annuel (page 6) que 2011 pourrait bien avoir été l'année au cours de laquelle la coopération Sud-Sud a pris la place qui lui revient dans les relations internationales. Il constate par ailleurs que les pays africains ont lancé un signal clair à la communauté internationale au travers du consensus de Tunis. Publiée avant le quatrième Forum sur l'efficacité de l'aide, qui a eu lieu à Busan (Corée) fin 2011, cette déclaration affirme la volonté de l'Afrique de voir évoluer l'approche de l'aide et d'assumer un rôle plus actif dans la mise en place de la nouvelle architecture mondiale.

L'avenir incertain des relations ACP-UE a été le thème central du séminaire organisé en milieu d'année à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ECDPM. Le sujet a suscité un débat animé au cours des semaines précédant le séminaire, de même que durant les deux journées proprement dites (pour les points clés, voir page 8). Dans son analyse de la réunion et de ses résultats, le président du Conseil d'administration, P. I.

Gomes, attire l'attention sur le large éventail de points de vue représentés, non seulement sur l'avenir de la relation ACP-UE mais également sur le Groupe ACP lui-même. De surcroît, la participation d'experts de haut niveau provenant d'économies émergentes (telles que la Chine, l'Inde et le Brésil) a mis en lumière les nouvelles possibilités qui pourraient s'ouvrir au Groupe ACP dans les années à venir (voir le message du Président en page page 5).

Le présent rapport annuel s'inscrit dans la tradition de l'ECDPM en présentant des entretiens avec des acteurs clés de l'Union européenne, d'Afrique et des Caraïbes – quatre entretiens qui apportent chacun un éclairage extrêmement intéressant sur les implications que certains processus auxquels nous participons peuvent avoir sur le «monde réel».

Le nouveau visage de la coopération extérieure de l'UE est au cœur de notre entretien avec Françoise Moreau, chef de l'unité «Politique et cohérence» de la Direction générale du développement et de la coopération (DEVCO)

de la Commission européenne (page 14). Selon notre interlocutrice, le nouveau cadre directeur de l'Europe, à savoir le «Programme pour le changement», souligne la nécessité de promouvoir une croissance durable et inclusive par une mobilisation politique accrue à l'égard de questions telles que la création d'emplois et les systèmes de protection sociale.

La difficulté de concrétiser cette ambition est confirmée par notre interlocuteur suivant, S.E. Raymond Magloire, Ambassadeur d'Haïti à Bruxelles. Même si l'aide fournie par l'UE à Haïti présente clairement le renforcement des capacités locales comme l'un de ses principaux objectifs, Raymond Magloire fait remarquer que cet idéal n'a guère généré de changement dans la manière dont les programmes sont mis en œuvre sur le terrain (page 16).

La nécessité d'une action plus intense de la part des pays en développement eux-mêmes pour combler «l'écart de la mise en œuvre» est le thème central de nos deux derniers entretiens. Maurice Enguéguélé de l'Institut africain

## TROUVER LE JUSTE MILIEU: L'ÉVALUATION EXTERNE DE L'ECDPM

Une équipe d'évaluateurs externes ayant procédé fin 2010 et début 2011 à une analyse de la performance de l'ECDPM a estimé que la stratégie 2007-2011 constituait un cadre exhaustif, solide et cohérent pour les activités du Centre, étayé par des choix pertinents et des approches fondées. La mise en œuvre de cette stratégie a été une réelle réussite. Le Centre a obtenu des résultats tangibles, tout en veillant à l'amélioration de son organisation interne. L'ECDPM s'est taillé une place unique en tant que facilitateur des processus de développement et d'intermédiaire entre les ACP et l'Europe.

L'ECDPM menait trois programmes de base durant la période couverte par l'évaluation: Politique de développement et relations internationales; Gouvernance; et Coopération économique et commerciale. L'équipe chargée de l'étude a constaté que la conception de chacun de ces programmes correspondait à des processus pertinents et complémentaires s'articulant autour d'un grand thème innovateur de la coopération ACP-UE. Les programmes répondaient à une demande manifeste et leurs résultats et leur impact ont été considérables. Parmi les exemples cités figurent le rôle de l'ECDPM dans la facilitation du dialogue autour de la Stratégie conjointe Afrique-UE et l'aide fournie par le Centre en matière de renforcement des capacités à la Commission de l'Union africaine ainsi qu'en faveur de la mise en place d'une architecture de gouvernance africaine. L'équipe d'évaluation constate un degré d'impact similaire en ce qui concerne la contribution du Centre aux grandes politiques européennes dans le domaine du développement par la valorisation de ses «compétences de base», l'établissement d'un lien entre politique et pratique et la participation plus intensive des acteurs principaux.

L'équipe d'évaluateurs a conclu de manière générale que le Centre avait contribué à réduire l'asymétrie entre l'Union européenne et les ACP, et l'Afrique en particulier. L'ECDPM a notamment joué un rôle essentiel dans

l'émergence d'une position africaine commune sur les négociations en cours concernant les accords de partenariat économique (APE).

Les évaluateurs soulignent la haute estime dans laquelle les parties prenantes et les partenaires tiennent le Centre «pour son personnel de toute grande qualité, ses excellentes analyses et sa capacité de facilitateur de processus particulièrement talentueux, sa connaissance spécialisée et approfondie des processus liés aux politiques, son attitude souple, ouverte et réactive, et la qualité exceptionnelle des services qu'il offre».

L'équipe conclut par une série de recommandations sur la manière dont l'ECDPM pourrait bâtir sur ses acquis:

- Continuer d'affiner son approche fondée sur le partenariat, en particulier avec des organisations dans le Sud
- Étendre son rayonnement au-delà du niveau méso en étudiant le moyen de présenter sa «pensée visionnaire» sur les relations ACP-UE auprès de décideurs politiques à haut niveau tout en resserrant les liens avec des praticiens «sur le terrain»
- Mettre davantage l'accent sur les problèmes mondiaux émergents et sur les points de vue du Sud en orientant son analyse vers les répercussions des changements mondiaux sur la coopération ACP-UE
- Continuer à élargir sa base de financement afin de conserver son créneau d'intermédiaire indépendant et innovateur dans le domaine des relations internationales

Pour plus de détails sur l'évaluation, voir la page 44.

pour la gouvernance déclare que «l'objectif ultime est de parvenir à la fin de l'aide en intensifiant la mobilisation des ressources nationales et l'intégration régionale» (page 17). Soulignant certains succès en termes de coopération régionale, le Secrétaire général du COMESA, Sindiso Ngwenya, constate que les pays africains abandonnent leur mentalité de «victimes» (page 15). Selon lui, «un échec éventuel proviendrait de notre propre incapacité à nous positionner de façon à tirer pleinement parti du partenariat [avec les économies émergentes mondiales] sur une base qui soit mutuellement avantageuse».

L'ECDPM a entamé sérieusement l'étude de pistes innovantes visant à ajuster la coopération au développement au monde de «l'après-aide». Publiée en fin d'année, l'édition 2012 de la publication annuelle phare du Centre, le Challenges Paper, sous le titre «Remettons en question les certitudes du passé», se penche sur l'avenir de la coopération internationale à l'heure où l'Europe est confrontée à l'austérité alors que de nombreuses régions en développement sont en pleine croissance.

Le large éventail des initiatives et partenariats décrits dans les sections du présent rapport consacrées aux différents programmes (pages 18 à 37) illustre la contribution unique de l'ECDPM à la recherche de réponses créatives et systématiques à l'évolution du contexte du développement. Pour ne citer que quelques exemples: l'ECDPM a participé activement à la poursuite de l'élaboration d'une action extérieure davantage intégrée et cohérente de

la part de l'UE après-Lisbonne, en matière de gouvernance, de démocratie et de sécurité plus particulièrement. Nous avons réalisé avec nos partenaires africains des études conjointes sur l'émergence de nouveaux acteurs mondiaux et ses répercussions sur les relations entre l'Afrique et l'UE. Nous avons été co-auteurs du Rapport européen sur le développement 2012. L'ECDPM a également co-facilité une réunion sur la Stratégie conjointe Caraïbes-UE et nous avons poussé plus loin notre examen des liens entre l'agriculture, le commerce et les politiques et processus d'aide – cette dernière activité s'étant principalement inscrite dans notre travail sur les dimensions régionales du Programme détaillé de développement de l'Agriculture africaine (PDDAA).

L'ECDPM a dévoilé en fin de l'année dernière sa nouvelle stratégie pour la période 2012–2016 qui, comme le fait remarquer Paul Engel en page 7, renforcera la contribution du Centre à l'établissement de liens efficaces entre les priorités «traditionnelles» du développement et les nouveaux défis mondiaux. Elle nous permettra également de mieux aider nos organisations partenaires à garder «une longueur d'avance» dans le nouveau contexte mondial du développement. La stratégie s'appuie sur les principales constatations et recommandations d'une évaluation externe des activités du Centre réalisée entre fin 2010 et début 2011. Les grandes conclusions de cette évaluation sont résumées dans l'encadré ci-après et décrites plus en détails en page 44 du présent rapport annuel.



Paul Engel,  
Directeur de l'ECDPM



## Message du président du Conseil d'administration de l'ECDPM

P.I. Gomes

J'aimerais tout d'abord, en tant que président entrant du Conseil d'administration de l'ECDPM, saluer la contribution de notre président sortant, Lingston Cumberbatch: ses compétences et son dévouement, et sa volonté de trouver des pistes concrètes pour améliorer les relations ACP-UE en particulier, ont orienté de façon déterminante l'action du Centre au cours des dix dernières années. Son profond intérêt à l'égard de l'ECDPM et de son personnel, de même que son enthousiasme à diriger le Centre, laissent une empreinte appelée à durer.

Le présent rapport annuel est publié à un moment crucial. En 2011 en effet, l'ECDPM a célébré le 25<sup>e</sup> anniversaire de son action d'intermédiaire indépendant des relations ACP-UE à l'heure où la dernière révision quinquennale de l'Accord de partenariat de Cotonou approchait à grands pas. Il était donc particulièrement opportun pour le Centre de saisir cette occasion de lancer un processus de réflexion sur l'avenir des relations en question: il a donc choisi, pour thème du séminaire organisé en juin pour marquer son 25<sup>e</sup> anniversaire, «Changements mondiaux, acteurs émergents et évolution des relations ACP-UE». Le séminaire a permis de dégager un certain nombre de points de vue et de prises de position non seulement sur le lien entre les ACP et l'UE, mais également sur la «réinvention» du Groupe ACP lui-même. La participation d'experts de haut niveau issus d'économies émergentes a permis en outre de mettre en lumière le large éventail des possibilités qui s'ouvrent au Groupe ACP et à ses États membres tandis qu'ils s'efforcent de tracer une voie vers un développement durable et inclusif.

En ma qualité de président du Groupe de travail des Ambassadeurs sur les perspectives futures du Groupe ACP, je me réjouis sans réserve de l'initiative de l'ECDPM qui vient étayer les efforts déployés par le Secrétaire général ACP Mohamed Ibn Chambas et le Comité des ambassadeurs en vue d'engager les parties prenantes ACP à œuvrer systématiquement à un avenir constructif pour le Groupe.

La poursuite de ce débat est essentielle pour trouver un terrain d'entente sur lequel construire une relation «réinventée» des ACP avec l'Union européenne post-traité de Lisbonne. On ne soulignera jamais assez le rôle du Groupe ACP au moment où une nouvelle dynamique géopolitique impose une gouvernance multilatérale. Ce Groupe offre en effet un espace de profonde réflexion, d'échanges et d'action stratégique sur des questions communes à plusieurs régions du monde en développement. Comme l'a précisé l'ECDPM dans son «Challenges Paper» 2011, les futures relations entre les ACP et l'UE devront tenir compte de la nécessité croissante d'intégrer les premiers dans l'économie mondiale tout en respectant les intérêts et les valeurs que la seconde s'est engagée à promouvoir. Ainsi par exemple, comment aligner les préoccupations européennes en matière de gestion des migrations aux priorités des régions ACP, et à leurs efforts pour lutter contre la montée de la criminalité et du chômage dans les Caraïbes notamment? Comment concilier les intérêts légitimes des pays ACP en termes de développement avec les aspirations européennes en termes de commerce, de matières premières, d'énergie, de changement climatique et autres ambitions globales jusqu'à l'échéance de l'Accord de Cotonou et au-delà? En faisant de 2012 l'Année des valeurs partagées, l'Union africaine a donné un

signal fort quant à la nécessité d'un engagement plus poussé et plus équitable à l'égard du principe de la responsabilité mutuelle.

Ces nouveaux défis renforcent le besoin permanent d'une analyse indépendante et de qualité afin d'appuyer les décisions stratégiques sur des éléments probants. Le Conseil d'administration sera appelé au cours des quelques prochaines années à soutenir efficacement le Centre à l'heure où celui-ci redéfinit son rôle. Les acteurs de la coopération internationale pour le développement doivent de plus en plus souvent réfléchir en dehors des sentiers battus face à l'évolution du contexte mondial. Le processus de révision stratégique récemment achevé s'est traduit par une restructuration des programmes de base du Centre – lequel se concentrera désormais de façon plus explicite sur six transitions qui, intervenant au plan mondial, sont appelées selon lui à avoir une incidence majeure sur la coopération future entre l'Europe et les États membres de l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Face à une pression sociétale grandissante en faveur d'une gouvernance plus démocratique et plus responsable, les acteurs politiques seront appelés à maintenir une attention prioritaire à l'égard des dynamiques plus larges qui renforcent les asymétries existantes et menacent dès lors la sécurité mondiale et le développement durable. Le nouveau cadre stratégique adopté par l'ECDPM permettra au Centre de mieux remplir encore son rôle de facilitateur des relations internationales et de la coopération entre partenaires du développement en Europe et au Sud.

P.I. Gomes

## Message du Directeur de l'ECDPM

Paul Engel



### Le développement: entre l'arbre et l'écorce?

Il y a tout lieu de penser que 2011 sera considérée, à juste titre, comme l'année de l'émergence des grandes lignes d'un nouveau consensus mondial sur le développement – une année au cours de laquelle la focalisation traditionnelle exclusive sur l'aide a fait place à une vision plus globale de la coopération internationale visant à trouver des solutions aux grandes problématiques nationales et mondiales. Ce fut également l'année qui a vu la coopération Sud-Sud émerger en tant que norme potentielle de bonne pratique en matière de coopération au développement. Et ce fut surtout l'année durant laquelle l'Afrique, forte du consensus de Tunis sur l'efficacité du développement, a tourné la page de la dépendance à l'égard de l'aide. L'aboutissement du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, à savoir l'Accord de partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, en témoigne.

L'accord de Busan est bien davantage qu'une nouvelle étape après Rome, Paris et Accra puisqu'il propose un partenariat plus inclusif pour le développement, s'articulant autour d'une coopération internationale plus efficace. De nouvelles puissances, des économies émergentes et des acteurs du développement appartenant au secteur privé figurent désormais parmi les partenaires, et l'accord reconnaît le rôle primordial des ressources nationales, de même que des investissements nationaux et internationaux, en tant que véritable moteur du développement. Tout en incitant à œuvrer à une réduction de la dépendance à l'égard de l'aide, la déclaration de Busan confirme le rôle de la coopération au développement en tant que catalyseur des transformations à mener au niveau des gouvernements, du secteur privé et de la société civile pour parvenir à un développement efficace.

Dans le contexte actuel d'un monde confronté à de multiples crises, présentes et à venir, cette réorientation de l'approche du développement ouvre d'immenses possibilités. Mais elle s'accompagne également de deux risques majeurs au moins. Du côté positif, elle admet que «le développement» peut être soutenu par d'autres moyens que la simple fourniture d'une assistance, et elle confirme le rôle déterminant joué par le secteur privé mondial et national. La reconnaissance du fait que la responsabilité du développement incombe avant tout aux pays concernés semble être passée en outre de la théorie à la pratique. L'appropriation est de plus en plus

largement perçue comme une responsabilité à prendre plutôt qu'à recevoir. En réalité, les mandants nationaux attendent, voire exigent, désormais des gouvernements partenaires qu'ils agissent en faveur du développement en saisissant les opportunités et en prenant le bien-être de leurs populations à cœur. Il convient en outre qu'en période de restrictions pour cause de crises mondiales, les partenaires au développement se montrent plus rigoureux au moment de décider où et comment investir leurs ressources. La responsabilité nationale des gouvernements devient ainsi un facteur clé de choix. Il se pourrait donc que, plus que n'importe quelle politique de «coordination et complémentarité», les restrictions budgétaires s'avèrent les leviers les plus puissants d'un resserrement de la coopération et d'une division du travail entre bailleurs de fonds.

Du côté négatif, l'élargissement de la coopération au développement telle que nous la connaissons pourrait menacer une approche du développement traditionnellement fondée sur des éléments probants. Une part de la coopération pourrait disparaître des écrans radars du développement classique, de même que certaines bonnes pratiques et certains enseignements acquis au fil de plusieurs décennies. On pourrait en conséquence voir la pensée mondiale sur le développement revenir à des approches par trop optimistes qui, fondées sur les frontières, étaient appliquées avant que nous ayons appris à quel point le développement est un processus politique complexe; qu'il ne se prête pas réellement à une pensée linéaire; et qu'il doit être envisagé comme un processus historique ne permettant pas de «solutions miracle». Outre cette mise à l'écart des connaissances et informations acquises, il existe un danger que cette réorientation de l'approche serve, en période de crise financière et budgétaire, d'argument destiné à réduire le financement public de la coopération au développement en affirmant que «le secteur privé assure le relais» ou que «cette coopération n'était de toute manière pas efficace». Une telle démarche reviendrait à nier tout ce que nous avons appris quant à la nécessité de processus multiacteurs pour impulser les transformations jetant les bases indispensables au développement.

Les opportunités et les risques actuels ont des implications multiples pour la relation entre les pays en développement et leurs partenaires, qu'ils soient nouveaux ou traditionnels. Premièrement, il s'impose que les partenaires au développement renforcent leur dialogue politique avec les pays partenaires afin d'aligner (ou de réaligner) leurs choix et de procéder à un ajustement (ou un réajustement) «tenant compte de la diversité et de la complémentarité des rôles de tous les acteurs». Deuxièmement, la responsabilisation et la transparence acquièrent une importance plus

grande encore pour assurer «l'ouverture, la confiance, le respect mutuel et l'apprentissage» en vue d'un dialogue constructif. Troisièmement, le dialogue doit aller au-delà d'une focalisation sur les questions de pauvreté pour porter sur une série de problématiques nationales, régionales et mondiales allant de la gouvernance, de l'efficacité des institutions et du climat commercial à l'intégration régionale et mondiale, à la santé à l'échelle globale, au changement climatique, à la gestion des crises, aux conflits, et à la fragilité et la vulnérabilité face aux chocs et catastrophes. Quatrièmement, le dialogue devra inclure tous les acteurs concernés de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile pour «approfondir, étendre et concrétiser l'appropriation démocratique des politiques et des processus de développement». Cinquièmement, les pays en développement seront de plus en plus souvent confrontés aux choix difficiles opérés par des partenaires prônant des réponses particulières à des défis globaux – ce qui ne manquera pas de mettre leurs relations à l'épreuve.

Les évolutions décrites ci-dessus annoncent une période passionnante pour les relations internationales. Mais elles appellent aussi une réévaluation fondamentale de la gestion des politiques de développement. Les décideurs et praticiens seront-ils à la hauteur du défi? Où sera le compromis entre des approches traditionnelles dûment ancrées et une mutation mondiale inéluctable? L'Europe parviendra-t-elle à se mobiliser pour répondre efficacement aux défis mondiaux actuels? De même que nos partenaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique? Et l'ECDPM?

En Europe, le Programme pour le changement constitue une avancée manifeste vers une approche davantage axée sur les valeurs et vers une plus grande spécificité de la Commission européenne en qualité d'acteur du développement; il insiste également sur la participation du secteur privé et sur l'impact du développement – ce qui est assurément dans l'air du temps. Il n'en demeure pas moins que le Programme reste surtout un «programme d'aide» se concentrant sur la coopération au développement de façon relativement isolée. Comment l'Europe parviendra-t-elle à instaurer une cohérence entre sa politique en faveur du développement et ses politiques dans le domaine du climat, des migrations, du commerce, de l'agriculture et de la pêche – pour n'en citer que quelques-unes? L'Europe tiendra-t-elle effectivement compte de l'impact de ses politiques sur les pays en développement – comme le prescrit le traité de Lisbonne? Ou ces valeurs seront-elles sacrifiées aux intérêts généraux de l'Europe en période de crise? Les négociations intervenues en 2011 sur la réforme de la politique agricole commune et de la politique commune de la pêche n'ont guère convaincu quant à l'existence d'un leadership européen, ni même d'une large volonté politique parmi les États membres de parvenir à une plus grande cohérence de leurs stratégies. La Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure hésitent encore quant aux mesures à adopter pour assurer la cohérence entre les politiques extérieures, internes et de développement adoptées par l'UE.

En ce qui concerne les voisins du Sud, le Printemps arabe a donné lieu à de brusques changements de régime dans trois pays et à des réformes politiques dans plusieurs autres. Mais les enjeux restent colossaux. Les nouveaux dirigeants vont devoir consolider le processus de transition démocratique, assurer la stabilité et répondre aux attentes socioéconomiques de leur jeunesse. En Europe, le Printemps arabe a conduit à réclamer un «réveil de l'Europe» actant la nécessité pour l'UE de revoir de manière fondamentale les assises sur lesquelles repose sa relation avec les pays du sud de la Méditerranée.

Dans le même temps, l'Afrique réalise des progrès en termes d'intégration régionale, de paix et de sécurité, de commerce intra-africain, d'infrastructure et d'investissement. Un écart important subsiste néanmoins entre les bonnes intentions et leur concrétisation. Six des dix économies ayant connu la croissance la plus rapide en 2011 sont africaines, mais les inégalités à l'intérieur de leurs frontières nationales continuent de s'accroître. À l'échelle du continent, des efforts sont déployés pour consolider la gouvernance panafricaine et les architectures de paix et de sécurité. Un leadership

puissant sera toutefois indispensable à ce processus de consolidation, de même qu'au maintien de son élan. L'un des grands acquis est le fait que le budget opérationnel de l'Union africaine soit désormais intégralement couvert par les cotisations de ses États membres. Ceci dit, la quasi-totalité des programmes et projets de l'UA continuent d'être financés par des partenaires internationaux. En d'autres termes, l'appropriation par l'Afrique de la mise en œuvre de l'agenda africain reste embryonnaire.

Le Groupe ACP a initié l'étude proactive d'un cadre décisionnel pour son avenir au-delà de 2020. La coopération Sud-Sud figure déjà au rang de ses priorités, de même que le développement des relations avec des acteurs émergents et de nouveaux bailleurs de fonds. Le séminaire organisé à l'occasion de l'anniversaire de l'ECDPM – Changements mondiaux, acteurs émergents et évolution des relations ACP-UE – a contribué au coup d'envoi de cette exploration.

Cette liste est loin d'être exhaustive. Elle évoque à peine quelques-unes des nombreuses initiatives en cours. Fin 2011, le Programme pour le changement devait encore être approuvé par des États membres de l'UE; le budget européen (cadre financier pluriannuel) était encore en cours d'élaboration; un véritable leadership en matière de coopération internationale ne se dégageait pas encore au niveau de l'UE; et les niveaux de l'aide publique au développement (APD) vacillaient. Entre-temps, le débat sur l'avenir du Groupe ACP commençait à battre son plein, et la coopération Sud-Sud émergeait en tant que nouvelle norme de coopération internationale. Bref, la question de savoir dans quelle mesure et de quelle manière les principaux acteurs du développement vont maintenir le cap sur la vague du changement mondial n'est pas encore tranchée – ce qui constitue une raison suffisante d'attendre avec impatience les débats autour du prochain Rapport européen sur le développement qui, provisoirement intitulé «Le développement dans un monde en mutation: Éléments pour un plan d'action international après 2015», est actuellement préparé par l'Overseas Development Institute (ODI), l'Institut allemand de développement (DIE) et l'ECDPM.

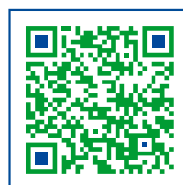
L'ECDPM a développé pour sa part en 2011 une stratégie entièrement nouvelle pour 2012–2016. Anticipant les changements indispensables au niveau des relations internationales et des politiques extérieures, et de leur mise en œuvre sur le terrain, le Centre a défini quatre domaines thématiques: la conciliation des valeurs et intérêts dans le cadre de l'action extérieure de l'UE; la promotion d'une gouvernance économique et d'un commerce pour une croissance inclusive; le soutien de la dynamique sociétale en faveur du changement dans les pays en développement; et la sécurité alimentaire en tant que bien public mondial. Le Centre organise son travail en six programmes axés chacun sur un processus au cœur des défis à relever par l'Europe et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique:

- enforcement de l'action extérieure de l'Europe;
- approfondissement des réponses globales aux conflits, à la sécurité et à la résilience;
- gouvernance économique, mobilisation des ressources nationales et agents internationaux de la gouvernance;
- commerce et intégration régionale en faveur d'une croissance inclusive;
- l'Afrique en marche: comprendre et valoriser la dynamique du changement;
- marchés régionaux et locaux pour le développement agricole et la sécurité alimentaire.

Nous sommes impatients de relever avec nos partenaires en Europe, en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, les défis associés au nouvel agenda mondial du développement.

Paul Engel

Vos commentaires sont les bienvenus sur le Blog Talking Points: [www.ecdpm-talkingpoints.org/development-between-a-rock-and-a-hard-place](http://www.ecdpm-talkingpoints.org/development-between-a-rock-and-a-hard-place)



1 Voir l'article 11c du *Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement* ([www.busanhl4.org](http://www.busanhl4.org))  
 2 idem, article 11c.  
 3 idem, article 11c.

## Évènement phare de 2011: l'ECDPM célèbre 25 années d'activité en qualité d'intermédiaire des relations internationales

Fidèle à sa tradition de stimuler le débat indépendant, l'ECDPM a organisé les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet un séminaire de haut niveau sur les changements mondiaux en cours, le rôle des acteurs émergents et l'évolution des relations entre les ACP et l'Union européenne. Le séminaire a réuni plus de 70 représentants d'institutions et de groupes d'intérêts d'Europe et d'Afrique, ainsi que des observateurs issus d'économies émergentes.

Les discussions de la première journée se sont articulées autour de trois questions:

- En quoi l'élargissement de l'agenda global et les économies émergentes vont-ils affecter les relations ACP-UE?
- Quels intérêts communs peuvent sous-tendre un partenariat effectif entre l'Union européenne et les ACP en tant que groupe et en tant que régions distinctes?
- Le Groupe ACP peut-il se réinventer pour influencer le nouveau paysage mondial?

Des décideurs, praticiens, chercheurs, organisations de la société civile et personnalités éminentes se sont penchés sur ces questions en les approfondissant au cours de la seconde journée. Sans aboutir à un réel consensus sur la voie à suivre, les participants ont été unanimes à considérer que la formulation actuelle de la relation ACP-UE doit être adaptée aux réalités nouvelles. Ils ont recensé un certain nombre de domaines susceptibles de présenter un intérêt commun pour les ACP et l'UE au-delà de 2020. Les avis ont été néanmoins partagés quant à la capacité de l'Accord de Cotonou d'offrir un cadre adéquat à la gestion des problématiques d'aujourd'hui. Il est apparu en outre que la survie de ce partenariat dépend fondamentalement de l'aptitude du Groupe ACP de se forger une nouvelle identité face à l'évolution rapide du paysage mondial et régional.

L'ECDPM a produit un nouveau rapport «Politiques et gestion» consacré à l'évènement, qui inclut également les commentaires publiés sur le blog en vue d'élargir et de stimuler le débat. Pour des documents et informations complémentaires concernant le séminaire, le lecteur est invité à consulter la page spéciale 25<sup>e</sup> anniversaire du site Internet de l'ECDPM [www.ecdpm.org/25years](http://www.ecdpm.org/25years)

Lors de la cérémonie d'ouverture, SAR le Prince Constantijn des Pays-Bas a inauguré une plaque commémorative dans le hall historique du bâtiment récemment rénové du siège de l'ECPDM à Maastricht. Le hall porte le nom de son père, le Prince Claus, qui a été parmi les premiers partisans d'une politique et d'une gestion du développement fondées sur des principes tels que l'appropriation par les pays en développement. Le Prince dévoile la plaque sous le regard du Directeur de l'ECDPM, Paul Engel



SAR le Prince Claus des Pays-Bas

Un diplomate en avance sur son temps en matière de développement. *«Le développement est un processus de changement qui exige des adaptations de la part des sociétés des pays en développement comme de celles des pays développés. Il réclame également de profonds changements dans la structure des relations entre toutes les nations du monde.»*



### LE BLOG TALKING POINTS ET LE 25<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

## Talking Points

A blog on the challenges of the EU's international cooperation



L'une des particularités du séminaire a été la participation préalable intensive de parties prenantes ACP-UE à un débat en ligne sur le blog spécial «25<sup>e</sup> anniversaire» ([www.ecdpm-talkingpoints.org/the-acp-and-europe/](http://www.ecdpm-talkingpoints.org/the-acp-and-europe/)). Cinq semaines environ avant l'évènement, nous avons soumis une série de points de vue, de propositions et de questions à notre audience. Cette discussion en ligne a permis un débat riche et animé avant même le séminaire, et a suscité plus d'une soixantaine de réactions émanant de la Commission européenne, d'organisations de développement, d'organismes de financement et d'experts indépendants. La synthèse de ces apports, rédigée par l'ECDPM en vue des deux journées de séminaire, a alimenté la réflexion, l'analyse et le débat sur l'avenir du Groupe ACP et des relations ACP-UE.

Commentaires exprimés lors du séminaire organisé à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ECDPM (en ligne et au cours du séminaire)

«L'Accord [de partenariat de Cotonou] doit être **maintenu** mais en adoptant des approches différentes selon les régions, chaque approche répondant spécifiquement aux besoins d'une région particulière pour lui permettre de participer réellement à terme à l'économie mondiale.»

Sandra S. Pierantozzi, ex-Vice Présidente et Ministre d'État, République des Palaos

«Le *political dialogue* associé à l'Accord de Cotonou est unique en son genre. Les pays ACP et l'Union européenne se sont engagés par traité à parler honnêtement politique entre eux. Mais jusqu'où va cette honnêteté?»  
Judith Sargentini, Députée européenne (Pays-Bas)

«La coopération opérationnelle devrait être progressivement axée sur des sous-régions (régions APE). Ce processus de régionalisation ne doit pas être perçu comme un démantèlement du Groupe, mais, au contraire, comme une consolidation de ses composantes régionales.»  
Dieter Frisch, ex-Directeur général en charge du développement, Commission européenne

«Les pays de l'UE et les pays ACP n'ont guère déployé eux-mêmes d'efforts concrets pour clarifier la **valeur unique** de leur partenariat dans un contexte de développement renouvelé... ni pour préciser comment les signataires envisagent de reformuler leurs engagements afin d'obtenir de meilleurs résultats de part et d'autre. Autrement dit, quel intérêt les deux parties y trouvent-elles encore?»

Ola Bello, chargée de politique, FRIDE (Groupe de réflexion européen pour une action mondiale)

«Les ACP demeurent un système de réseau, un mécanisme de coordination et un lieu d'écoute **précieux** pour l'échange de politiques et d'expériences pratiques entre les pays ACP et l'UE; ils s'appuient sur la **richesse** de leurs liens au sein des diverses régions émergentes.»

Phyllis Johnson, Directrice exécutive, SARDC (Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe), Zimbabwe

«Le programme proposé venait à point nommé et je suis convaincu que les conclusions des deux journées de discussion auront une **incidence positive** sur le processus actuel de réflexion sur l'avenir des ACP.»  
Vijay S. Makhan, ex-Secrétaire général de l'Union africaine

Le séminaire du 25<sup>e</sup> anniversaire a rassemblé un large éventail de participants, y compris des représentants d'États membres de l'UE et des ACP, ainsi que d'économies émergentes (BRIC), du Secrétariat ACP, de la Commission européenne et de diverses organisations multilatérales et de la société civile.



Le Prince Constantijn rencontre des invités de l'ECDPM



Séminaire organisé à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire, 1<sup>er</sup> juillet 2011



Débat sur les 'Changements mondiaux, acteurs émergents et évolution des relations ACP-UE : vers un programme d'action commun ?'



«S'il veut survivre, le Groupe ACP doit se renforcer autour de ce qui fait son unité et utiliser à bon escient son poids dans les négociations internationales: dans un monde multipolaire, 79 pays représentent une très importante minorité de blocage.»  
Louis Michel, Coprésident de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

# Partenariats et relations institutionnelles

## Partenariats avec les ACP et les institutions du Sud

### Aperçu général

L'ECDPM a intensifié sa coopération avec le Groupe ACP en 2011. Le Centre a été invité à plusieurs reprises à prendre part aux travaux de réflexion interne menés par le Secrétariat ACP et le Groupe des Ambassadeurs ACP basés à Bruxelles. Il a fourni des contributions aux documents de réflexion ACP sur l'avenir du Groupe ACP au-delà de 2020 et pris part à diverses réunions du Comité des Ambassadeurs ACP sur l'avenir des ACP. Le séminaire organisé à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du Centre sur le thème des changements mondiaux, des acteurs émergents et de l'évolution des relations ACP-UE a alimenté, lui aussi, le débat sur l'avenir des ACP (voir page 8).

En 2011, l'ECDPM a consolidé son partenariat institutionnel avec l'Union africaine (UA) en resserrant principalement ses liens de coopération avec la Commission de l'UA tant à Addis-Abeba qu'à Bruxelles. Le Centre a plus particulièrement collaboré, au sein de la Commission de l'UA, avec les départements des affaires économiques et des affaires politiques, ainsi qu'avec le bureau du vice-président. L'ECDPM a participé à des réunions stratégiques de l'UA concernant le commerce, la gouvernance, la Stratégie conjointe Afrique-UE et le financement de l'UA. Nous avons organisé, dans notre bureau de Bruxelles, un atelier sur l'état actuel des relations entre l'UE et l'Afrique à l'intention d'une délégation du Parlement panafricain.



Participants du séminaire organisé à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire

En Afrique encore, nous avons poursuivi notre fructueux partenariat avec l'Institut sud-africain des affaires internationales (SAIIA) à Johannesburg; il s'est notamment concrétisé par des analyses consacrées aux économies émergentes et aux répercussions de leurs activités sur les relations UE-Afrique. Au titre de la facilité «Dialogue» de l'Accord sur le commerce, le développement et la coopération (ACDC), qui fait partie du partenariat stratégique Afrique du Sud-UE, nous avons collaboré à l'élaboration d'un rapport sur l'impact des relations entre l'UE et l'Afrique du Sud sur la relation entre l'Union européenne et l'ensemble du continent africain.

Le Centre a étudié une série de sujets avec l'Institut africain pour la gouvernance à Dakar et a notamment participé à l'évaluation de l'Initiative gouvernance de la Commission européenne sur la base d'un travail sur le terrain et d'ateliers organisés en Afrique. Le Centre a collaboré pour le compte de la Banque africaine de développement à une étude sur les moyens de faire mieux entendre la voix et de renforcer la responsabilité des citoyens.

### TEMPS FORTS DE LA COOPÉRATION AVEC LE GROUPE ACP EN 2011

- Le séminaire marquant le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ECDPM a été consacré à l'avenir des relations ACP-UE.
- L'ECDPM a contribué aux documents de réflexion stratégique du Comité des Ambassadeurs ACP.
- Le Centre a mis des spécialistes à disposition et fait des présentations lors de plusieurs réunions internes du Comité des Ambassadeurs ACP et du Secrétariat ACP sur le thème des relations ACP-UE post-2020.
- En réponse à une demande du Secrétariat ACP, l'ECDPM a produit une note d'information sur les implications du traité de Lisbonne et de la mise en place du Service européen pour l'action extérieure (SEAE).
- L'ECDPM a organisé, à l'intention des Ambassadeurs ACP, diverses réunions d'information sur la politique de développement de l'UE et les implications du nouveau paysage institutionnel post-Lisbonne.
- Le Centre a organisé à Bruxelles un déjeuner-causerie à propos du Livre vert de la Commission européenne sur l'accroissement de l'impact de la politique de développement de l'UE (*La politique de développement de l'UE en faveur de la croissance inclusive et du développement durable*). Un groupe restreint d'Ambassadeurs ACP et de représentants du Secrétariat ACP y ont participé.
- Le Centre a fait une présentation du Livre vert de la Commission européenne devant le Comité des Ambassadeurs ACP.
- L'ECDPM a rédigé une note d'information sur le Livre vert de la Commission européenne qui a servi de document de base à la réunion annuelle des ordonnateurs nationaux et régionaux ACP.
- Le Centre a accepté plusieurs invitations à des réunions internes de réflexion sous la direction du Secrétariat ACP et du Comité des Ambassadeurs ACP. Ce fut également l'occasion de dialogues informels avec différents Ambassadeurs et membres du Secrétariat ACP sur des thèmes tels que les ressources naturelles, les économies émergentes, les accords de partenariat économiques (APE) et les migrations.
- L'ECDPM a présenté à la Maison ACP (Bruxelles) sa note d'information sur la coopération au développement de l'UE et sur le rôle de l'aide au commerce dans le renforcement du soutien européen en faveur d'une croissance inclusive et d'un développement durable. Le Comité des Ambassadeurs ACP et les ordonnateurs nationaux et régionaux de l'UE étaient présents.

## TEMPS FORTS DE LA COOPÉRATION AVEC L'UNION AFRICAINE EN 2011

- L'ECDPM a fourni un appui technique en matière de gestion financière, de procédures du Fonds européen de développement (FED) et de gestion de ressources extérieures au bureau du vice-président de la Commission de l'UA.
- L'ECDPM a collaboré avec le département des affaires économiques de la Commission de l'UA à l'organisation de l'un des séminaires régulièrement mis sur pied dans le cadre des «Vendredis de la Commission». Le thème était en l'occurrence les relations UE-Afrique.
- Le Centre a collaboré avec la Commission de l'UA à la production et à la diffusion dans toute l'Afrique d'un numéro spécial du Bulletin de l'UA consacré aux relations UE-Afrique. L'ECDPM est l'auteur de cinq articles de ce numéro, paru en mars.
- Nous avons collaboré étroitement avec le département des affaires politiques de la Commission de l'UA à la conceptualisation et à la facilitation d'une série d'événements liés à la mise en place d'une architecture de gouvernance africaine.
- En juin, l'ECDPM a contribué à l'organisation d'un voyage d'études à Bruxelles pour la division des analyses des politiques et de la recherche récemment instituée au sein de la Commission de l'UA.
- Le Centre a pris part à plusieurs réunions de l'UA consacrées au commerce, à la gouvernance, à la Stratégie conjointe Afrique-UE et au financement de l'UA.
- En ce qui concerne l'intégration régionale, l'ECDPM a participé à plusieurs réunions organisées par la Commission de l'UA et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations unies pour préparer le Sommet 2011 de l'UA axé sur l'intensification du commerce intra-régional.
- L'ECDPM a participé à plusieurs réunions à haut niveau de l'UA, y compris la deuxième session ordinaire de la Conférence des ministres africains en charge de la mise en valeur des ressources minérales.

Du côté des Caraïbes, l'ECDPM a intensifié sa coopération avec le Groupe des Ambassadeurs à Bruxelles, essentiellement dans le cadre de la Stratégie conjointe Caraïbes-UE. À propos de cette dernière, le Centre a organisé avec l'Institut des relations internationales (IIR), partenaire basé à la Trinité, une réunion qui a rassemblé, en avril dernier, un groupe restreint d'acteurs des Caraïbes. ECDPM a également été l'initiateur du détachement d'un membre du personnel de l'IIR auprès de l'ECDPM dans le but de stimuler la réflexion commune et le dialogue sur l'avenir des relations entre les Caraïbes et l'UE à l'échéance de l'Accord de Cotonou. Cette collaboration est à l'origine d'une série de produits particulièrement utiles, y compris des documents sur le rôle des économies émergentes dans les Caraïbes. Enfin, l'ECDPM a été, à la demande de l'Organisation du tourisme de la Caraïbe (Barbade) et du Conseil des Caraïbes (Londres), l'un des principaux orateurs lors du sommet du tourisme Caraïbes-UE tenu à Bruxelles en mars 2011.

## Résultats

- L'ECDPM a renforcé les capacités du Groupe ACP et d'institutions d'Afrique et des Caraïbes de prendre réellement part au processus de réflexion sur l'avenir du Groupe ACP et des relations UE-Afrique et UE-Caraïbes.
- Les canaux d'information de l'ECDPM – bulletins, blogs et notes sur les politiques – ont permis une plus grande sensibilisation, mobilisation et autonomisation des institutions ACP et de l'Union africaine sur des thèmes liés au partenariat avec l'Union européenne.
- Les échanges réguliers avec ses partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux du Sud ont permis à l'ECDPM de mieux comprendre les préoccupations et les attentes des principaux acteurs ACP et africains dans le cadre de leurs relations avec l'Union européenne.
- Une exposition accrue, via ses partenaires, à la complexité et aux sensibilités politiques sur le terrain a permis d'attirer l'attention des institutions et des États membres de l'UE sur les points de vue du Sud.

## Relations institutionnelles avec les États membres de l'UE et la Suisse

### Aperçu général

La coopération internationale s'est inscrite dans un contexte plus politique, plus concurrentiel et davantage axé sur les résultats en raison du climat général d'incertitude généré par la crise économique et financière. S'il n'y a évidemment rien à redire quant au fait d'insister davantage sur des résultats tangibles et une optimisation des ressources financières, cette évolution n'en comporte pas moins un risque de favoriser les investissements et résultats à court terme plutôt qu'une approche du développement institutionnel à plus long terme. Le Centre est parvenu pour sa part à résister une année encore aux effets

de la turbulence économique actuelle. Il a continué de bénéficier d'un financement institutionnel de la part des Pays-Bas, de la Belgique, de la Finlande, de l'Irlande, du Luxembourg, du Portugal, de la Suède et de la Suisse. Confortés par l'excellente évaluation externe dont le Centre a fait l'objet en 2011, la plupart de ses partenaires institutionnels ont affirmé leur engagement de lui conserver leur soutien. Le dialogue Benelux organisé par les Pays-Bas en septembre a incité la Belgique et le Luxembourg à renforcer leur engagement à l'égard du Centre. La Suède et la Suisse ont également indiqué qu'elles pourraient prendre une part plus importante au financement du Centre au cours des années à venir.

Quelques mauvaises nouvelles sont malheureusement à déplorer: l'Espagne n'a pas prolongé son accord de financement flexible du Centre à l'issue de la présidence espagnole de l'UE en 2010; et le Royaume-Uni (DFID) a remplacé son accord de subvention flexible (2009–2011) par un accord de subvention de plus petite envergure pour 2012–2013.

### UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE FINANCEMENT EN DES TEMPS INCERTAINS

Confronté à un climat de financement plutôt défavorable, le Centre continue de promouvoir la flexibilité au niveau du financement institutionnel et de ses programmes par ses partenaires institutionnels. Il cherche en outre à diversifier ses sources de financement en accueillant de nouveaux partenaires tels que des fondations, des donateurs hors de l'UE, des organismes bilatéraux d'exécution, des organisations multilatérales et des partenaires du Sud. La nouvelle stratégie de financement du Centre pour la période 2012–2016 s'appuie sur l'acquis de ses relations avec des partenaires institutionnels tels que la Belgique, la Finlande, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et la Suisse (pays non-membre de l'UE).

L'ECDPM a soutenu activement les présidences 2011 de l'UE (Hongrie et Pologne) grâce à la part flexible de la contribution que lui octroient les Pays-Bas. Le Centre a collaboré avec la présidence hongroise dans deux domaines figurant parmi les priorités de celle-ci, à savoir les conflits et la sécurité et la gestion de l'eau. Lors de la présidence polonaise, le Centre a rédigé un document d'information et animé un séminaire sur l'avenir des relations ACP-UE pour les États membres de l'UE, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et la Commission européenne. Il a par ailleurs fourni des apports considérables à des organisations non gouvernementales (ONG) polonaises dans le cadre des lignes directrices relatives à la politique de coopération au développement de l'UE destinées aux membres du Parlement. Enfin, l'ECDPM a proposé des réflexions informelles sur la Fondation européenne pour la démocratie et participé activement à plusieurs séminaires organisés à Varsovie sur le thème de la politique de développement de l'UE, y compris certaines sessions des Journées européennes du développement.

L'ECDPM a intensifié une fois encore sa prestation de services auprès de ses partenaires institutionnels et bailleurs de fonds. Les membres de ses équipes ont écrit des contributions et organisé des colloques internes sur l'état d'avancement des négociations relatives aux accords de partenariat économique (APE), sur les économies émergentes et leur impact sur les relations UE-Afrique, sur les industries extractives, sur les migrations et

sur le soutien de l'UE à la démocratie. L'ECDPM a entretenu un dialogue informel régulier avec le SEAE, la DG Développement et la DG Commerce au sein de la Commission européenne sur des thèmes tels l'avenir des relations ACP-UE et l'appui de l'UE à la démocratie.

De manière générale, l'ECDPM joue un rôle de plus en plus apprécié de centre 'de réflexion et d'action' (think and do tank) assurant le lien entre politique et pratique par le recours conjugué à des fonctions et méthodes diverses. Le Centre continue de fournir des analyses pratiques et des conseils en partenariat avec des instituts du Nord et du Sud. Son aptitude à faciliter le dialogue politique et son assistance ciblée pour la mise en œuvre des stratégies sont de plus en plus souvent sollicitées. Le financement institutionnel accordé au Centre par des États membres de l'UE et d'autres partenaires l'ont aidé à conserver son indépendance et à soutenir des institutions du monde en développement afin qu'elles puissent définir leurs propres agendas.

Soucieux de bien préparer l'avenir, le Centre a mis au point pour la période 2012–2016 une stratégie de financement par laquelle il vise à maintenir un financement institutionnel stable et à élargir l'éventail de ses partenaires de financement en augmentant, par exemple, le nombre de fondations qui le soutiennent.

#### COOPÉRATION AVEC LES PAYS-BAS EN TANT QUE PRINCIPAL BAILLEUR DE FONDS DU CENTRE

- Le Centre a achevé sa mission dans le cadre de l'évaluation du développement des capacités, initiative émanant de la direction générale «Évaluation des politiques et des opérations» (IOB) du ministère néerlandais des affaires étrangères, à laquelle l'ECDPM contribuait depuis 2009. L'ECDPM a fourni un appui technique et plus général au Groupe de référence dont le directeur du Centre faisait partie. L'initiative a donné lieu à sept rapports: un rapport sur les effets environnementaux; un rapport sur le secteur ghanéen de la santé; et cinq rapports portant respectivement sur des organisations axées sur le développement (SNV, PSO, Partos, NIMD et Agriterra). Le Centre a également contribué à un rapport de synthèse de l'IOB et à une conférence. Le document de référence concernant l'évaluation du développement des capacités, rédigé par l'ECDPM et publié dans le cadre de cette initiative, peut être consulté sur [www.ecdpm.org/5Cs](http://www.ecdpm.org/5Cs).
- L'ECDPM a intensifié son travail sur les dimensions régionales du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Le Centre a animé une réunion parallèle sur ce thème lors de la 7e réunion de la Plateforme de partenariat du PDDAA à Yaoundé (Cameroun). À la demande de la cellule de réflexion des partenaires de développement, le Centre a assuré un suivi à l'aide de «cartographies» qui documentent les avancées régionales dans quatre communautés économiques africaines et les liens avec d'autres politiques et programmes. Ces études ont été publiées début 2012.
- L'ECDPM a terminé une étude exploratoire et élaboré un projet de termes de référence en vue d'une évaluation de la politique de développement de l'UE. Le Centre a adhéré au groupe de référence pour l'évaluation suite à la demande qui lui en a été faite en 2010 par le ministère néerlandais des affaires étrangères.
- L'ECDPM a analysé les politiques de financement bilatéral en faveur des organisations de la société civile, parmi les pays membres de l'OCDE ainsi qu'au sein de l'Union européenne.
- Le directeur de l'ECDPM, Paul Engel, a fait un exposé sur la politique agricole commune de l'UE lors d'un déjeuner-causerie organisé en septembre par le ministère néerlandais des affaires étrangères.
- Le Centre a réalisé pour le ministère néerlandais des affaires étrangères une étude sur le rôle de la société civile dans les États fragiles – l'objectif étant un apport stratégique à la réflexion sur le rôle de la société civile dans les États fragiles et sur la manière de le soutenir. Le rapport sera parachevé en 2012.
- L'ECDPM est désormais membre d'un groupe de projet sur le système de préférences généralisées (SPG) dont font également partie plusieurs départements du ministère néerlandais des affaires étrangères. Ce groupe vise à rassembler des parties prenantes participant aux prises de décisions (Commission européenne, États membres de l'UE et Parlement européen notamment) et à servir de plateforme d'échange de points de vue sur les (nouveaux) objectifs du SPG.
- À la demande du ministère, des membres des équipes de l'ECDPM ont pris part et contribué à diverses réunions et sessions de réflexion. Des informations ont également été partagées avec plusieurs départements sur une base plus informelle.

## Résultats

- Ses liens de longue date et la flexibilité de son financement pluriannuel ont permis à l'ECDPM de maintenir son indépendance et d'occuper une place privilégiée pour étayer un programme de réforme de la politique de développement de l'UE et améliorer la pertinence et l'impact des relations de cette dernière avec le monde en développement.
- L'ECDPM a fait un usage judicieux de son financement flexible pour organiser des débats sur les questions les plus sensibles touchant aux relations de l'UE avec le Groupe ACP, l'Afrique et les Caraïbes.
- La collaboration systématique du Centre avec les présidences successives de l'UE a contribué à affiner leurs priorités et à veiller à ce que les points de vue ACP et africains soient mieux pris en compte par des politiques davantage équilibrées.

- La focalisation pragmatique du Centre a été déterminante pour la recherche de solutions susceptibles de faciliter la mise en œuvre des politiques sur le terrain et d'obtenir ainsi de meilleurs résultats concrets.



[www.ecdpm.org/partnerships](http://www.ecdpm.org/partnerships)

## Équipe des relations institutionnelles et partenariats



Geert Laporte  
Directeur Adjoint



Anitta Montoute  
Personnel détaché de  
l'Institut des Relations  
internationales, Trinidad  
et Tobago



Sabine Mertens  
Chargée des relations  
institutionnelles et des  
partenariats

«L'ECDPM a toujours joué un **rôle majeur** dans la facilitation du dialogue ACP-UE et notamment pour faire entendre d'autres voix – y compris celles d'acteurs non étatiques et des autorités locales – autour de la table. L'ECDPM a également été un allié précieux dans le cadre de notre travail en faveur de la cohérence des politiques, conjointement à d'autres organisations internationales telles que l'OCDE. Des organisations indépendantes et des groupes de réflexion seront toujours nécessaires pour promouvoir le dialogue sur les moyens de parvenir à un partage plus équitable et plus durable de la prospérité – et des responsabilités – du monde.»  
Françoise Moreau, chef de l'Unité Politique et cohérence, Direction générale du développement et de la coopération (DG DEVCO), Commission européenne

«Un tout **grand merci** de m'avoir accueilli à l'ECDPM. Ce fut une expérience très enrichissante et extrêmement valorisante qui a changé à bien des égards ma vision et mon point de vue sur la relation entre l'UE et les ACP – essentiellement du fait que j'ai eu l'occasion d'entendre les véritables acteurs de part et d'autre. J'ai également beaucoup appris de l'ECDPM en tant qu'organisation; j'ai été particulièrement impressionné par la cordialité des relations au sein du personnel et par l'ouverture dont celui-ci fait preuve à tous les échelons. L'ECDPM est une organisation **remarquable** et je suis fier d'y être associé.»  
Consultant associé détaché d'un institut partenaire de l'ECDPM

«Au nom de l'Organisation du tourisme de la Caraïbe, nous tenons à vous dire à quel point nous avons **apprécié** votre participation au sommet annuel du tourisme des Caraïbes qui s'est tenu à Bruxelles le 14 mars 2011... Votre exposé, **particulièrement enrichissants** inscrivait exactement dans nos débats actuels; vous avez lancé une discussion **animée** parmi les participants et les échos extrêmement positifs confirment la nécessité d'une interaction à ce niveau.»  
Haut responsable de l'Organisation du tourisme de la Caraïbe

# Perspectives d'acteurs

Les relations internationales dans un contexte mondial en mutation : quelques points de vue de partenaires de l'ECDPM.

## Entretien avec Françoise Moreau DEVCO



*Françoise Moreau dirige l'unité «Politique et cohérence» restructurée au sein de la Direction générale du développement et de la coopération (DEVCO) de la Commission européenne. Elle a récemment coordonné la formulation du «Programme pour le changement», communication de la Commission qui fixe les priorités appelées à orienter la politique de développement de l'UE durant les quelques prochaines années. Françoise Moreau explique ici de quelle manière cette politique évolue pour rester en phase avec un environnement mondial en rapide mutation.*

*Quelles sont les implications de la mouvance actuelle de la scène géopolitique pour la coopération européenne au développement?*

Premièrement, c'est l'ensemble du monde qui est aujourd'hui «en développement» et plusieurs de nos partenaires peuvent désormais être qualifiés d'économies émergentes. Deuxièmement, le nombre d'acteurs participant à la coopération au développement a très fortement augmenté. Troisièmement – et il s'agit également d'un élément important – on observe une demande croissante de démocratie et de développement participatif, essentiellement associée au Printemps arabe mais se manifestant également ailleurs. Force est aussi de constater des évolutions moins positives telles que la plus grande fréquence et volatilité de crises liées aux prix des denrées alimentaires et de l'énergie notamment, et le fait que ces crises revêtent de plus en plus souvent une dimension mondiale. De surcroît, le maintien de la bonne performance économique de nombreux pays en développement ne s'est pas nécessairement accompagné d'une diminution proportionnelle des taux de pauvreté.

Le nouveau cadre directeur de l'UE, à savoir le «Programme pour le changement», insiste sur la nécessité de promouvoir une croissance inclusive par une mobilisation politique accrue à l'égard de questions telles que la création d'emplois et les systèmes de protection sociale. Nous considérons également que le Consensus européen pour le développement de 2005 garde sa pleine et entière valeur et toute sa pertinence dans le contexte actuel parce qu'il affirme que l'action extérieure de l'UE s'inscrit dans une stratégie fondée sur les mêmes valeurs que le projet européen proprement dit.

*Des préoccupations s'expriment quant au fait que la focalisation de l'UE sur les «valeurs» revient à imposer de nouvelles conditionnalités aux pays en développement. Qu'en est-il?*

Les relations extérieures de l'UE s'appuient sur divers instruments internationaux qui définissent très clairement certaines valeurs communes en matière de coopération au développement. Ainsi en ce qui concerne le partenariat ACP-UE, la convention de Lomé

IV, signée en 1990, a été le premier traité international à mentionner explicitement la dimension politique et les valeurs étayant la relation. Il n'en reste pas moins vrai que nous devons préciser clairement notre pensée lorsque nous insistons sur la gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme en matière de coopération au développement, et trouver un juste équilibre lorsque nous cherchons à mieux répondre aux aspirations des peuples et des sociétés.

*Le «Rapport européen sur le développement 2011-2012» jette un nouvel éclairage sur la question de la gestion des ressources naturelles. Quelles ont été les avancées au niveau des politiques de l'UE susceptibles d'avoir une incidence négative sur les objectifs du développement durable?*

Nous avons fait des propositions de réformes dans plusieurs domaines. On peut citer à cet égard la Stratégie de l'UE à l'horizon 2020 en faveur de la biodiversité qui, adoptée par le Conseil en décembre 2011, a des implications directes sur la politique agricole et la politique de pêche de l'Union. Il s'agit d'un exemple parmi d'autres de recherche de liens réciproques et de complémentarités positives entre des politiques menées dans des secteurs différents.

En ce qui concerne les migrations, la Stratégie conjointe UE-Afrique est devenue un espace important de dialogue sur une approche mondiale cohérente et fondée sur les droits en matière de mobilité, y compris la migration légale et illégale. Cette approche implique la prise en compte de toute une série de facteurs connexes tels que l'emploi, les marchés du travail et les possibilités éducatives des régions et pays concernés, de même qu'au plan international.

*La plateforme ACP-UE a traditionnellement facilité le dialogue sur certaines préoccupations communes. Ce partenariat conservera-t-il ce rôle au-delà de 2020 à l'heure où l'Accord de Cotonou actuel vient à échéance et où l'UE adopte une politique de plus en plus stratégique et différenciée en matière de coopération au développement?*

Il ne faut pas oublier que l'Accord de Cotonou et son principal instrument de financement, à

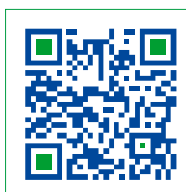
savoir le Fonds européen de développement, restent tous deux en vigueur jusqu'en 2020. Il nous reste beaucoup à faire dans le cadre de ce partenariat, tant en ce qui concerne le programme classique axé sur la pauvreté, la gouvernance et la croissance économique, le secteur privé et la protection sociale qu'en ce qui concerne de nouvelles formes de coopération axées sur des problématiques telles que la migration et la mobilité.

L'un des aspects positifs du partenariat est l'instauration d'une tradition de dialogue ouvert et franc en dehors des processus davantage institutionnalisés des Nations unies ou des accords strictement régionaux ou bilatéraux. La dimension intéressante de cette plateforme réside dans l'offre d'un espace où les deux groupes d'acteurs peuvent mieux comprendre leurs intérêts respectifs et augmenter ainsi les chances de trouver un consensus lors de négociations multilatérales.

*Quel peut être selon vous le rôle de l'ECDPM dans la promotion de ce dialogue?*

Tout d'abord, l'ECDPM a toujours joué un rôle majeur dans la facilitation du dialogue ACP-UE et notamment pour faire entendre d'autres voix – y compris celles d'acteurs non étatiques et d'autorités locales – autour de la table. L'ECDPM a également été un allié précieux, conjointement à d'autres organisations internationales telles que l'OCDE, dans le cadre de notre travail en matière de cohérence des politiques. Des organisations indépendantes et des groupes de réflexion seront toujours nécessaires pour promouvoir le dialogue sur les moyens de parvenir à un partage plus équitable et plus durable de la prospérité – et des responsabilités – du monde.

La version intégrale de l'entretien est disponible en ligne sur: [www.ecdpm.org/ar\\_11fr\\_moreau\\_entretien](http://www.ecdpm.org/ar_11fr_moreau_entretien)



*Alors que la récession économique sévit ailleurs, l'Afrique est en plein essor. Sindiso Ngwenya, Secrétaire général du Marché commun de l'Afrique australe et orientale (COMESA), nous explique de quelle manière l'intégration des marchés impulse la coopération infrarégionale et jette les bases d'une cohésion économique, sociale et politique au niveau du continent.*



## Entretien avec Sindiso Ngwenya, général du COMESA

*Pourriez-vous citer quelques jalons essentiels de l'intégration en cours dans la région du COMESA?*

La région couverte par le COMESA représente 465 millions d'habitants et un PIB cumulé de quelque 485 milliards de dollars américains alors qu'un PIB national atteint généralement 5 ou 6 milliards USD à peine. Telle est la raison fondamentale pour laquelle notre stratégie d'intégration régionale porte sur l'intégration des marchés. Nous avons été la première sous-région africaine à initier une zone de libre échange: c'était le 21 octobre 2000 et notre commerce intra-régional est passé de 3,2 milliards de dollars à cette date à 17 milliards en 2010. Nous constatons aujourd'hui les premiers signes de la contribution de cette coopération intra-régionale à la résilience et à la viabilité de nos économies, et ce constat est particulièrement important puisqu'il intervient en période de récession économique mondiale.

L'intégration est principalement impulsée par les politiques de libéralisation des échanges mises en place par les gouvernements nationaux. Mais les progrès se concrétisent parce que le secteur privé saisit ces opportunités. On peut citer ici à titre d'exemple Bidco, entreprise nationale kenyane d'huiles comestibles devenue chef de file régional et appelée à devenir une multinationale puisqu'elle opère désormais dans quinze pays. Nous assistons également au début d'une expansion du secteur privé au niveau des communautés économiques régionales: ainsi la société agroalimentaire zambienne *Zambeef* a-t-elle investi au Nigéria et y sera prochainement cotée en bourse.

*L'intégration exige également une cohésion sociale et politique. Comment y parvenir dans une région caractérisée par des disparités majeures en termes de niveau de pauvreté, d'institutions démocratiques et de capacités de gouvernance?*

L'atout du COMESA est qu'il s'attaque de front, au travers de sa stratégie d'intégration des marchés, aux causes profondes de l'instabilité sociale et politique, qui sont étroitement liées à la pauvreté et au sous-développement. C'est ainsi que nous avons entamé en 2006 le programme du Commerce pour la paix afin de venir en aide aux pays de la région des Grands lacs sortant de la guerre – programme qui prévoit une coopération avec le secteur privé et la société civile pour relever les défis du développement économique et favoriser le commerce transfrontalier.

Il ne faut pas oublier non plus que le COMESA a créé, à l'appui du processus d'intégration régionale, des institutions qui s'adressent aux gens de terrain en leur offrant un financement des échanges commerciaux et des projets, ainsi que la prestation de services.

*Le débat s'amplifie autour de l'impact des économies émergentes en Afrique. Quelle est selon vous leur contribution à l'intégration régionale?*

Ceux qui parlent d'une nouvelle ruée sur l'Afrique songent à ce qui s'est passé à Berlin à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Permettez-moi de vous répondre avec une franchise brutale en vous assurant que le Brésil, la Chine et l'Inde ne s'y apparentent nullement: il ne s'agit pas de néocolonialistes et aucune recolonisation de l'Afrique n'est en marche. Au contraire: nous observons que ces nouveaux acteurs arrivent avec un modèle de développement différent et que, pour la première fois, le problème du déficit infrastructurel et énergétique de l'Afrique est enfin abordé.

Deuxièmement, et cet aspect est plus important encore, on assiste à une intensification de la participation d'entreprises de ces pays aux activités manufacturières de notre région, ce qui crée de l'emploi et engendre un transfert de technologies et de compétences. Des complémentarités économiques vont ainsi se mettre en place et favoriser les échanges intrasectoriels.

Un échec éventuel proviendrait de notre propre incapacité à nous positionner de façon à tirer pleinement parti du partenariat sur une base qui soit mutuellement avantageuse.

*Que pensez-vous de l'interminable processus de négociation d'accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne? L'un des points litigieux a été le fait que les APE compromettent l'intégration régionale, en particulier pour ce qui concerne les règles d'origine. Cette exigence a maintenant été assouplie pour autoriser un cumul entre blocs régionaux tels que le COMESA et la SADC dont les membres peuvent appartenir à des configurations différentes en termes de négociation d'APE. C'est l'une des explications de la durée des négociations. L'Afrique veille à ses propres intérêts et veut s'assurer que les APE*

soient mutuellement avantageux. Le partenariat doit être équilibré.

Du point de vue du COMESA, la meilleure issue aurait été l'engagement de ressources supplémentaires pour la restructuration des économies nationales avec un accent particulier sur la possibilité pour le secteur privé d'accéder au crédit, aux technologies, etc. C'est aussi simple que cela. Nous devons créer des emplois et l'agriculture n'y suffira pas. Nous devons créer des emplois par un processus d'industrialisation.

*L'ECDPM a été étroitement associé au processus des APE. Comment le Centre peut-il poursuivre sa contribution aux relations Afrique-UE à l'heure d'une profonde mutation de la dynamique mondiale?*

Le COMESA est très satisfait de son partenariat avec l'ECDPM, dont le travail de recherche et d'analyse nous a aidé à élaborer des stratégies adéquates et dûment étayées.

Quant aux futures recherches et analyses des politiques, il convient de les axer en premier lieu sur la question de l'efficacité de l'aide car l'aide n'a pas engendré de transformation. Nous devons également étudier de quelle manière l'aide pourrait catalyser le développement du secteur privé.

Nous devons en second lieu entreprendre des recherches empiriques visant à déterminer l'impact réel des économies émergentes en Afrique.

Le troisième axe de recherche doit porter sur ce qui remplacera le régime actuel des échanges puisque celui-ci va être progressivement abandonné au cours des cinq à sept années à venir. Nous ne parlons pas uniquement ici des relations avec l'UE. Les puissances émergentes sont également en quête d'accords commerciaux préférentiels.

La version intégrale de l'entretien est disponible en ligne sur: [www.ecdpm.org/ar\\_11fr\\_ngwenya\\_entretien](http://www.ecdpm.org/ar_11fr_ngwenya_entretien)



# Entretien avec S.E. Raymond Magloire, Ambassadeur d'Haïti auprès de la Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg et de l'Union européenne



*S.E. Raymond Magloire a été nommé Ambassadeur d'Haïti à Bruxelles juste avant le tremblement de terre qui a dévasté son pays. Deux ans plus tard, il évoque les enseignements du processus de reconstruction et la manière dont les partenaires d'Haïti peuvent réorienter leur aide pour favoriser un véritable renforcement des capacités.*

*Pourriez-vous commencer par décrire brièvement votre expérience en qualité d'ambassadeur d'Haïti à Bruxelles au moment du tremblement de terre?*

J'ai été nommé ambassadeur fin 2009 et cet effroyable séisme a frappé mon pays au moment même où je prenais mes nouvelles fonctions. Alors que nous étions un pays ne suscitant guère d'intérêt, nous nous sommes retrouvés du jour au lendemain au cœur de la sympathie et de la solidarité du monde entier. Mon rôle de représentant d'Haïti m'a, si je puis dire, projeté sur la scène internationale, tant en Belgique qu'ailleurs dans l'UE.

*Quelle est la situation en Haïti aujourd'hui?*

Les choses se sont considérablement améliorées sur le plan humanitaire mais l'épidémie de choléra a fait plus de 7 000 victimes déclarées – ce qui illustre la complexité de la situation à laquelle nous sommes confrontés, la lutte contre les problèmes de santé immédiats s'inscrivant dans un développement socioéconomique plus large, y compris l'accès à l'eau salubre, les services d'assainissement et l'éducation. La reconstruction physique a toutefois été très lente en raison de notre capacité limitée d'aider la population à reconstruire les logements et à assurer sa subsistance, et au versement peu empressé de l'aide à laquelle la communauté internationale s'est engagée.

Nous ne devons pas oublier non plus que les ressources humaines font cruellement défaut. De nombreux travailleurs du secteur public sont morts lors du séisme et beaucoup de spécialistes et de fonctionnaires qualifiés ont émigré depuis.

*Votre gouvernement a-t-il déployé des efforts systématiques pour résoudre ces problèmes?*

Bien que l'attention se soit focalisée sur les négociations internes visant à garantir la stabilité politique, certaines avancées ont été accomplies sur le front du redressement économique et social. Depuis l'entrée en fonction du Président Martelly en mai 2011, l'enseignement primaire gratuit a bénéficié d'une immense impulsion et un million d'enfants supplémentaires fréquentent désormais l'école. Plus des deux-tiers du million et demi de personnes déplacées qui avaient été logées dans des tentes de fortune sont maintenant réinstallées dans des camps organisés ou dans des logements temporaires. Un pôle de développement régional a été initié dans le nord du pays au titre du programme de décentralisation: il prévoit la construction d'une zone de libre échange et d'une infrastructure connexe devant offrir de l'emploi à plus de 30 000 travailleurs d'usine. Des mesures complémentaires sont prises au niveau des politiques et de l'administration en vue d'ouvrir le

pays aux investissements étrangers.

L'un des grands défis à relever concerne la protection de l'environnement et la prévention des catastrophes. La puissance des ouragans et inondations frappant régulièrement le pays augmente chaque année en raison principalement de la déforestation, laquelle est également l'une des causes majeures de la dégradation du sol et du faible rendement agricole. L'abattage d'arbres à grande échelle est évidemment lié à des problèmes subsidiaires tels que l'absence d'une alternative à l'utilisation du bois de chauffage qui soit financièrement abordable pour la plus grande partie de la population. Seule une approche intégrée de ces différents problèmes nous permettra de surmonter notre vulnérabilité.

*Les partenaires au développement d'Haïti aident-ils à résoudre le problème de l'insuffisance des capacités institutionnelles?*

Le soutien apporté par nos partenaires extérieurs a été très important, mais son impact a été limité en termes de durabilité. Les problèmes de gouvernance que le pays a connus par le passé font que l'aide au développement a été principalement acheminée par l'intermédiaire de grandes organisations internationales et d'une partie des 10 000 ONG qui seraient présentes à Haïti – ce qui a eu pour effet d'affaiblir encore la capacité déjà limitée du pays. Permettez-moi d'illustrer mon propos par un exemple: vous ne trouverez pas un seul ingénieur digne de ce nom travaillant pour le gouvernement. Pourquoi? Parce qu'ils travaillent tous pour des ONG ou parce qu'ils ont émigré.

Nous serions heureux que les partenaires d'Haïti au sein de l'UE et ailleurs nous manifestent plus clairement leur volonté d'acheminer des ressources vers nos institutions publiques et de collaborer avec elles pour améliorer leurs capacités.

*Comment des plateformes telles que le partenariat ACP-UE peuvent-elles contribuer à une remobilisation de l'attention sur le renforcement des capacités locales?*

La politique de l'UE envers Haïti cite explicitement le renforcement des capacités locales comme l'un de ses principaux objectifs. Je dirais que le grand défi réside dans la mise en œuvre. L'une des questions de capacité qui a été évoquée sans être suivie d'action concrète est celle du rôle de la diaspora [la population locale compte près de 10 millions d'habitants mais quelque 4 millions d'Haïtiens vivent à l'étranger]. L'établissement d'un lien effectif entre l'aide internationale et l'implication, la participation et le retour permanent à terme de ressortissants haïtiens qualifiés serait d'un grand secours. Il est réconfortant de savoir que la France, qui compte

une population haïtienne relativement nombreuse, étudie aujourd'hui le moyen d'établir ce lien dans le cadre d'une approche de codéveloppement.

*Qu'en est-il du rôle des voisins d'Haïti dans la région des Caraïbes?*

Nous sommes officiellement membre de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) depuis 2002, mais de réels efforts pour intégrer Haïti dans l'économie de marché unique de la CARICOM n'ont réellement été déployés qu'à partir de 2006. Ce sera un processus de longue haleine car, en tant qu'ancienne colonie française, Haïti a évolué selon une structure institutionnelle et des politiques économiques totalement différentes de celles de ses voisins anglophones.

J'ajouterais néanmoins que notre intégration dans la région a connu une accélération par suite de l'aide substantielle de la CARICOM et de ses agences techniques, et du soutien bilatéral, dont nous avons bénéficié depuis le tremblement de terre. Le Guyana s'est proposé de collaborer avec nous en matière de développement agricole et de commerce, tandis que la Jamaïque et Trinité-et-Tobago soutiennent respectivement la promotion des investissements et le développement du secteur privé. Sainte-Lucie est un autre exemple particulièrement intéressant: nous avons des liens culturels étroits avec ce pays, qui s'est engagé à nous aider à réformer notre système de sécurité sociale. La République dominicaine a construit une nouvelle université dans le nord d'Haïti, laquelle bénéficiera de l'appui technique de l'Université des Indes occidentales. Outre son aide traditionnelle à notre secteur de la santé, Cuba a récemment fourni son assistance pour l'entretien du matériel lourd dans le secteur du transport et de l'énergie.

*Comment des institutions du savoir indépendantes telles que l'ECDPM peuvent-elles contribuer à ces efforts?*

L'ECDPM pourrait nous aider à étoffer certaines problématiques telles que l'implication effective de la diaspora et la promotion de la coopération Sud-Sud et triangulaire au niveau ACP et ACP-UE. Les capacités à Haïti seraient ainsi stimulées au travers de larges partenariats ou de projets visant des organismes clés et portant plus spécifiquement sur le renforcement institutionnel et la formation des effectifs. Un autre enjeu réside dans l'amélioration de la coordination des ONG et dans l'alignement de leurs activités sur les grands objectifs du développement, et dans le renforcement des capacités locales. Le gouvernement haïtien place beaucoup d'espoir et d'accent sur le secteur privé et l'attrait d'investissements directs étrangers. L'ECDPM pourrait utilement analyser les exigences et les pistes qui permettraient de faire jouer aux investisseurs et aux entreprises de l'UE et des ACP un rôle plus important dans la relance et le développement d'Haïti.



# Entretien

## avec

### Maurice Enguéléguélé

#### Africa Governance Institute

#### Programmes Coordinator

*Des élections ont eu lieu en 2011 dans près de la moitié des 54 pays d'Afrique, mais les libertés civiles et la stabilité politique indispensables à l'instauration d'une gouvernance démocratique sont encore loin d'être une réalité. Basé à Dakar (Sénégal), l'Institut africain pour la gouvernance (IAG) est un groupe de réflexion qui œuvre à promouvoir la gouvernance en matière de développement sur le continent. Maurice Enguéléguélé, Coordonateur des programmes de l'IAG, évoque ici l'agenda de l'Afrique dans ce domaine, ainsi que la nouvelle dynamique de la relation entre l'Afrique et ses partenaires internationaux.*

*Les vents du changement en Afrique du Nord ont fait couler beaucoup d'encre. Quel a été leur impact (éventuel) sur les processus de démocratisation en cours ailleurs sur le continent?*

Nous estimons que les récentes évolutions intervenues en Afrique du Nord sont une très bonne chose pour notre continent puisqu'elles expriment un besoin général de responsabilisation démocratique dans les pays africains. Il convient toutefois de faire la différence entre transition politique et consolidation politique, et il est essentiel que les Africains prennent eux-mêmes les rênes du processus politique de changement en s'appuyant sur des solutions africaines.

*Quels sont selon vous les éléments importants d'un processus de consolidation politique?*

Trois aspects sont essentiels à nos yeux. Le premier est notre approche des élections: il convient d'examiner, au-delà de leur fonction politique consistant à mettre en place un nouveau leadership, le rôle social des élections et la manière d'en faire un facteur d'intégration. Le 8e Forum africain sur la gouvernance, prévu à Midrand (Afrique du Sud) en octobre 2012, portera précisément sur cette question puisque son thème sera «Démocratie, élections et gestion de la diversité».

Le deuxième aspect est une réorientation de l'aide vers l'efficacité du développement. Notre objectif ultime est de parvenir à «la fin de l'aide» en intensifiant la mobilisation des ressources nationales et l'intégration régionale. C'est ainsi par exemple que nous développons actuellement, en concertation avec la Commission de l'UA et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, une vision de l'industrie minière visant à promouvoir une exploitation responsable, participative et transparente des ressources naturelles et minérales de l'Afrique. Nous nous réjouissons que cette initiative soit menée sous la houlette de la plateforme Afrique-UE sur la gouvernance démocratique et les droits de l'homme, cofacilitée par l'IAG et l'ECDPM.

Le troisième aspect est la résolution des conflits car le développement ne peut intervenir dans un environnement instable. Beaucoup a déjà été fait dans ce domaine également, y compris le lancement de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Nous devons cependant prendre conscience que non seulement les sources et la nature des menaces pesant sur la sécurité ont changé mais qu'il nous faut également mieux définir et opérationnaliser les mécanismes de renforcement des capacités dont sont dotées l'Union africaine et les communautés économiques régionales. La multitude des préoccupations stratégiques – voire conflictuelles – en matière de sécurité réclame des échanges et un dialogue en vue d'une plus grande convergence.

*L'Afrique s'enorgueillit déjà de nombreuses initiatives précisément axées sur cette convergence. Que manque-t-il encore?*

Le véritable problème réside à mon avis dans une mise en œuvre insuffisante. L'action doit se concentrer désormais sur l'édification de l'État de développement actif. Nous assistons à l'émergence de plusieurs exemples de leadership allant résolument dans ce sens: je songe ici à des pays tels que l'Afrique du Sud, le Rwanda, le Kenya et l'Algérie. Ce qui nous manque encore est une masse critique de leaders politiques prenant en compte la responsabilité démocratique. L'occasion nous est offerte aujourd'hui d'intensifier les avancées à cet égard. Ne perdons pas non plus de vue que l'Europe connaît une crise économique alors que de nombreux pays africains poursuivent leur croissance. Ce sont autant de motifs d'optimisme quant à l'avenir de l'Afrique.

*Ceci nous amène à la question de la relation entre l'Afrique et ses partenaires de développement. Prenons le cas de l'Union européenne: comment pourrait-elle accroître la synergie de son action avec le programme de gouvernance de l'Afrique?*

Il s'agit en effet d'une question que nous avons récemment abordée dans une étude conjointement réalisée avec l'ECDPM à propos de la «facilité de gouvernance» de la Commission européenne et de la «tranche incitative» qui lui est associée. La difficulté pour l'UE est de savoir comment abandonner une conditionnalité descendante au profit d'une responsabilité mutuelle.

La prochaine étape consiste à définir les pistes qui permettront de concrétiser nos valeurs partagées. Ainsi par exemple, le droit de minorités sexuelles est-il une valeur partagée pour les Africains et les Européens? Nous ne pourrions trouver de solution commune sans tenir compte des spécificités propres aux différents partenaires en présence en termes de perceptions et de significations sociales. Il n'en reste pas moins que de nombreuses

valeurs universelles font l'objet d'un consensus – le respect de la démocratie et le respect des droits de l'homme n'étant que deux exemples parmi d'autres. Ces questions font partie de celles que nous examinerons de manière plus approfondie en 2012 dans le cadre de l'Année africaine des valeurs partagées.

*Quel pourrait être selon vous le rôle de l'ECDPM à cet égard?*

L'ECDPM a un rôle particulier à jouer dans le cadre de ce dialogue. Premièrement, il a accumulé beaucoup de compétences en matière de développement institutionnel. Deuxièmement, il mène toutes ses missions dans une double perspective. Je m'explique: à l'inverse d'autres groupes de réflexion exerçant leur activité en relation avec l'Afrique, l'ECDPM ne se contente pas de «répandre la bonne parole». Ses partenariats reposent sur une analyse approfondie de l'économie politique et, surtout, il travaille en réseau avec des acteurs africains – ce qui lui confère une «double légitimité», en Europe et en Afrique. Nous aimerions beaucoup que d'autres partenaires internationaux adoptent ce type d'approche.



La version intégrale de l'entretien est disponible en ligne sur [http://www.ecdpm.org/ar\\_11fr\\_engueleguele\\_entretien](http://www.ecdpm.org/ar_11fr_engueleguele_entretien)

## 2. Participation aux processus stratégiques

### Aperçu du travail réalisé par l'ECDPM en 2011

La présente section du Rapport annuel est consacrée à l'activité des trois programmes de base de l'ECDPM, ainsi que des unités d'appui spécialisées dans les questions de savoir, de communication et d'innovation. Elle décrit d'abord le travail réalisé dans le cadre du programme «Politique de développement et relations internationales» pour aborder ensuite celui du programme «Coopération économique et commerciale» et du programme «Gouvernance».

## PARTENAIRES ET AUTRES ORGANISATIONS A

### INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

EUROPEAN EXTERNAL ACTION SERVICE (EEAS), BELGIUM

COUNCIL SECRETARIAT OF THE EUROPEAN UNION, BELGIUM  
DEVELOPMENT AND COOPERATION DIRECTORATE GENERAL (DEVCO) OF THE EUROPEAN COMMISSION, THEMATIC DEPARTMENTS, JOINT EVALUATION UNIT, VARIOUS EU DELEGATIONS  
**EUROPEAN PARLIAMENT, BELGIUM**

EUROPEAN ECONOMIC AND SOCIAL COMMITTEE, BELGIUM

### INSTITUTS DE RECHERCHE ET FONDATIONS EN DEHORS DE L'EUROPE

**AFRICA GOVERNANCE INSTITUTE (AGI), SENEGAL**

UNIVERSITY OF THE WESTERN CAPE INSTITUTE OF POVERTY, SOUTH AFRICA

**TRADE POLICY TRAINING CENTRE IN AFRICA (TRAPCA), TANZANIA**

LAND AND AGRARIAN STUDIES, ADDIS ABABA UNIVERSITY, ETHIOPIA

**INSTITUTE FOR SECURITY STUDIES, ETHIOPIA AND SOUTH AFRICA**

**SOUTH AFRICAN INSTITUTE OF INTERNATIONAL AFFAIRS (SAIIA), SOUTH AFRICA**

CHINA INSTITUTE OF INTERNATIONAL STUDIES, CHINA

**INSTITUTE FOR INTERNATIONAL RELATIONS (IIR), UNIVERSITY OF THE WEST INDIES, TRINIDAD**

BRAZILIAN CENTER FOR INTERNATIONAL RELATIONS (CEBRI), BRAZIL  
RESEARCH AND INFORMATION SYSTEM FOR DEVELOPING COUNTRIES, INDIA

### INSTITUTS DE RECHERCHE ET FONDATIONS EN EUROPE

INTERNATIONAL CENTRE FOR TRADE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT (ICTSD), SWITZERLAND

CENTRE FOR THE ANALYSIS OF REGIONAL INTEGRATION AT SUSSEX, UNITED KINGDOM

**OVERSEAS DEVELOPMENT INSTITUTE (ODI), UNITED KINGDOM**

CONSORTIUM FOR PRODUCTION OF THE EUROPEAN REPORT ON DEVELOPMENT WITH THE OVERSEAS DEVELOPMENT INSTITUTE (ODI, UNITED KINGDOM) AND THE GERMAN DEVELOPMENT INSTITUTE (GDI)

INSTITUTE FOR DEVELOPMENT POLICY AND MANAGEMENT (IOB) BELGIUM

NETHERLANDS ENVIRONMENTAL ASSESSMENT AGENCY, THE NETHERLANDS

**THE GERMAN DEVELOPMENT INSTITUTE (GDI)**

WAGENINGEN UR CENTRE FOR DEVELOPMENT INNOVATION, THE NETHERLANDS

UNIVERSITY OF UTRECHT INSTITUTE OF DEVELOPMENT STUDIES, THE NETHERLANDS  
**GERMAN MARSHALL FUND, BELGIUM**

THE HAGUE ACADEMY OF LOCAL GOVERNANCE, THE NETHERLANDS

### ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET RÉSEAUX ET PLATEFORMES NON GOUVERNEMENTALES EN EUROPE

DEVELOPMENT FINANCE NETWORK (DEFINE) (A GLOBAL NETWORK OF THINK TANKS ESTABLISHED BY THE OECD DEVELOPMENT CENTRE), FRANCE

**EUROPEAN THINK-TANKS GROUP, INCLUDING THE OVERSEAS DEVELOPMENT INSTITUTE (ODI), THE GERMAN DEVELOPMENT INSTITUTE (GDI) AND FRIDE (A EUROPEAN THINK TANK FOR GLOBAL ACTION)**

SÜDWIND INSTITUTE, GERMANY

EU CIVIL SOCIETY ORGANISATION STEERING COMMITTEE OF THE JOINT AFRICA-EU STRATEGY

FRIEDRICH-NAUMANN STIFTUNG, GERMANY

**EUROPE-AFRICA POLICY RESEARCH NETWORK (EARN),**

**THE NETHERLANDS**

EUROPEAN ASSOCIATION OF MINING INDUSTRIES (EUROMINES), BELGIUM

AU PERMANENT DELEGATION TO THE EUROPEAN UNION, BELGIUM

**KONRAD-ADENAUER STIFTUNG, GERMANY**

**FRIEDRICH-EBERT STIFTUNG, GERMANY**

EUROPEAN PEACEBUILDING LIAISON OFFICE (UMBRELLA GROUP OF NGOS AND THINK TANKS), BELGIUM

ROSA-LUXEMBURG STIFTUNG, GERMANY  
EURODAD, BELGIUM  
COUNCIL COMMITTEE ON AFRICA (COAFRI) MEMBER-STATE REPRESENTATIVES, BELGIUM

Elle expose les résultats acquis grâce à la participation et la contribution de l'ECDPM à cinq grands processus:

- les relations UE-Afrique et la Stratégie conjointe Afrique-UE
- la coopération internationale de l'UE après Lisbonne et la cohérence de ses politiques au service du développement
- les accords de partenariat économique (APE) et l'aide au commerce
- la quête par l'Afrique de ses propres stratégies de gouvernance
- la gouvernance, le pouvoir et la politique en matière de développement.

Le compte-rendu des activités de chacun des programmes s'achève par la liste des publications et événements organisés ou soutenus au cours de l'année. Le dernier volet de cette section fait le bilan de l'activité du Centre en termes d'appui au partage des connaissances, à la communication et à l'information. Il propose également un résumé succinct des résultats de l'évaluation externe de la performance de l'ECDPM au cours de la période 2007–2011 ainsi qu'un aperçu de la nouvelle stratégie du Centre.

## AVEC LESQUELS NOUS COLLABORONS

### ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET RÉSEAUX ET PLATEFORMES NON GOUVERNEMENTALE EN DEHORS DE L'EUROPE

OBSERVATOIRE DE L'AFRIQUE  
(A NETWORK OF AFRICAN AND  
EUROPEAN  
THINK TANKS ON INTERNATIONAL  
RELATIONS AND PEACE  
AND SECURITY), BELGIUM

AFRICA GOVERNANCE MONITORING AND ADVOCACY PROJECT (AFRIMAP), KENYA, SOUTH AFRICA, SENEGAL

**FOOD, AGRICULTURE AND NATURAL RESOURCES  
POLICY ANALYSIS NETWORK (FANPAN),  
SOUTH AFRICA**

OPEN SOCIETY INITIATIVE, SOUTH AFRICA

COUNCIL FOR THE DEVELOPMENT OF  
SOCIAL SCIENCE RESEARCH IN  
AFRICA (CODESRIA), SENEGAL

SOUTH-NORTH  
NETWORK (SN2),  
ITALY

AFRICAN CIVIL SOCIETY ORGANISATIONS INVOLVED IN THE JOINT AFRICA-EU STRATEGY

**NETWORK OF REGIONAL  
INTEGRATION STUDIES  
(NETRIS), BELGIUM**

CANADA-EU  
MINING COUNCIL  
CANADA AND  
BELGIUM

**INTERNATIONAL LAWYERS AND ECONOMISTS  
AGAINST POVERTY (ILEAP), CANADA**

### ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES, RÉSEAUX ET PLATEFORMES EN EUROPE

INFORMAL DEVELOPMENT PARTNERS' WORKING GROUP ON DECENTRALISATION  
AND LOCAL GOVERNANCE PORTAL DELOG (TRAIN4DEV AND MONITORING AND  
EVALUATION SUB-GROUPS), GERMANY

OECD NETWORK ON POLICY  
COHERENCE FOR DEVELOPMENT (THE NETHERLANDS,  
GERMANY, SWITZERLAND, SWEDEN AND THE UNITED  
KINGDOM), FRANCE

OECD DEVELOPMENT CENTRE, FRANCE

INTER-PARLIAMENTARY UNION, SWITZERLAND

TRADECOM FACILITY, BELGIUM  
WORLD BANK, UNITED STATES

TECHNICAL CENTRE FOR RURAL AND  
AGRICULTURAL COOPERATION ACP-EU (CTA),  
THE NETHERLANDS

### ÉTATS MEMBRES DE L'UE ET AGENCES DE DÉVELOPPEMENT

NORWEGIAN AGENCY  
FOR DEVELOPMENT  
COOPERATION, NORWAY

IRISH AID,  
IRELAND

GERMAN AGENCY  
FOR INTERNATIONAL  
COOPERATION (GIZ),  
GERMANY

KFW ENTWICKLUNGSBANK, GERMANY

DANISH INTERNATIONAL DEVELOPMENT AGENCY (DANIDA), DENMARK

**DIRECTORATE-GENERAL FOR INTERNATIONAL COOPERATION (DGIS),  
THE NETHERLANDS**

POLAND, EU

PRESIDENCY JULY

TO DECEMBER 2011

**DIRECTORATE-GENERAL FOR  
DEVELOPMENT COOPERATION  
(DGDC), BELGIUM**

HUNGARY, EU PRESIDENCY JANUARY TO JUNE 2011

**SWISS HUMANITARIAN AID UNIT (DEZA), SWITZERLAND**

FEDERAL MINISTRY FOR  
ECONOMIC COOPERATION AND  
DEVELOPMENT (BMZ),  
GERMANY

**MINISTRY FOREIGN AFFAIRS, SWEDEN**

**TECHNICAL COOPERATION AGENCY (BTC), BELGIUM**

### ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES, RÉSEAUX ET PLATEFORMES EN DEHORS DE L'EUROPE

UNITED NATIONS ECONOMIC  
COMMISSION FOR AFRICA (UNECA),  
ETHIOPIA

**AU COMMISSION, BUREAU OF THE CHAIRPERSON AND  
THE BUREAU OF THE DEPUTY CHAIRPERSON, AND THE  
DEPARTMENT OF ECONOMIC AFFAIRS, DEPARTMENT OF  
POLITICAL AFFAIRS, ETHIOPIA**

THE OECD  
DEVELOPMENT  
ASSISTANCE  
COMMITTEE  
NETWORK ON  
GOVERNANCE,  
FRANCE

AFRICAN PEER REVIEW MECHANISM (APRM) SECRETARIAT, SOUTH AFRICA

ALL AFRICA MINISTERIAL CONFERENCE ON DECENTRALISATION AND LOCAL DEVELOPMENT (AMCOD), CAMEROUN

**REGIONAL ECONOMIC COMMUNITIES IN WEST, CENTRAL, EAST AND SOUTHERN AFRICA AND THE  
CARIBBEAN (ECOWAS, CEMAC, COMESA, EAC, ESA, SADC, CARIFORUM) AND THE INTER-REGIONAL  
COORDINATING COMMITTEE (IRCC) OF THE COMMON MARKET FOR EASTERN AND SOUTHERN  
AFRICA (COMESA)**

AFRICAN DEVELOPMENT BANK, TUNISIA

**ACP SECRETARIAT, BELGIUM**

**ACP-EU JOINT PARLIAMENTARY ASSEMBLY, BELGIUM**

**ACP COMMITTEE OF AMBASSADORS**

SOUTHERN AFRICAN DEVELOPMENT COMMUNITY  
DIRECTORATE OF FOOD, AGRICULTURE AND NATURAL  
RESOURCES (SADC-FANR), BOTSWANA

ACP-EU COMMITTEE OF THE EUROPEAN ECONOMIC AND SOCIAL  
COMMITTEE

PAN-AFRICAN  
PARLIAMENT, SOUTH  
AFRICA

ECONOMIC, SOCIAL AND  
CULTURAL COUNCIL OF THE AFRICAN UNION (ECOSOC), ETHIOPIA

PLANNING AND COORDINATING AGENCY OF THE NEW  
PARTNERSHIP FOR AFRICA'S DEVELOPMENT (NPCA-NEPAD),  
SOUTH AFRICA

# Politique de développement et relations internationales



## Aperçu et objectifs du programme

Le programme consacré à la politique de développement et aux relations internationales a pour objectif général de promouvoir le débat sur les grandes questions de politique extérieure de l'UE ayant trait aux relations ACP-UE. Il vise, en définitive, à aider les pays ACP, et les acteurs africains en particulier, à tirer un parti optimal de leurs relations avec l'Union européenne. La coopération au développement n'étant pas un domaine d'action isolé, le programme a choisi d'inscrire sa mission dans le contexte plus large des relations internationales.

Le programme «Politique de développement et relations internationales» s'est concentré sur deux processus stratégiques en 2011:

- les relations UE-Afrique et la Stratégie conjointe Afrique-UE
- la coopération internationale de l'UE après Lisbonne et la cohérence des politiques au service du développement

Le premier concerne les relations entre l'Union européenne et une région difficile pour le développement. Le second se concentre sur les processus internes de l'UE en rapport avec son action extérieure. Le traité de Lisbonne, et les réformes institutionnelles qui y sont associées, visent à faire de l'Union européenne un acteur plus puissant et plus cohérent sur la scène des affaires internationales. La nouvelle architecture de l'action extérieure de l'UE, encore en mutation, revêt donc un intérêt majeur pour ses partenaires de développement dans les pays ACP et au-delà.

## Processus: les relations UE-Afrique et la Stratégie conjointe Afrique-UE

### Contexte et priorités

Il est trop tôt pour savoir si 2011 aura réellement été une année charnière dans l'histoire des relations entre l'Afrique et l'Europe. Elle aura sans conteste été une année mémorable en termes d'événements – mais le rythme des changements politiques et économiques ne s'est malheureusement pas accompagné d'une accélération du dialogue Afrique-UE. En réalité, alors qu'il a été consacré dans le cadre du Dialogue ministériel Afrique-UE, ce dialogue formel n'a tout simplement pas eu lieu – ce qui est extrêmement décevant et constitue un frein supplémentaire à la mise en œuvre de la Stratégie conjointe Afrique-UE.

La Libye de novembre 2011 n'a plus grand-chose à avoir avec la Libye qui avait accueilli le troisième sommet des chefs d'État UE-Afrique un an auparavant. Les États européens se sont montrés divisés sur la réponse

extérieure à donner au soulèvement libyen, de même que sur celle à donner au Printemps arabe. Tandis que l'Union européenne tentait de réagir de manière cohérente aux appels à plus de démocratie dans de nombreux États arabes, l'Union africaine faisait l'objet de critiques en raison de la tiédeur de sa réaction face aux événements. Sur le plan économique, alors que l'Afrique poursuivait sa progression, l'Europe s'est trouvée confrontée à des crises diverses. Il convient toutefois d'ajouter que l'amélioration des perspectives économiques de l'Afrique n'a pas empêché l'apparition de nouvelles crises humanitaires sur le continent, et que les progrès en matière de gouvernance ont été mitigés.

La Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) ont fait l'une et l'autre le point sur la Stratégie conjointe Afrique-UE en 2011 afin d'en améliorer la mise en œuvre et la gestion. L'ECDDP a été consulté dans les deux cas et a saisi l'occasion de ce double exercice pour insister à nouveau sur des aspects déjà mis en lumière dans un document de réflexion publié en 2010: la dilution progressive du contenu politique du dialogue Afrique-UE et la nécessité de mettre sur la table tous les intérêts en jeu et même les questions délicates. Une avancée doit être soulignée: la Commission européenne a proposé la création dans le prochain budget de l'UE d'un programme panafricain au titre de l'Instrument de financement de la coopération au développement. Il s'agit d'une étape positive répondant à un argument de longue date de l'ECDDP, à savoir que des ressources financières spécifiquement affectées à la Stratégie conjointe Afrique-UE sont indispensables à sa réussite.

Plusieurs États membres de l'UE, parmi lesquels l'Irlande et l'Allemagne, ont adopté à l'égard de l'Afrique de nouvelles stratégies soutenant explicitement la Stratégie Afrique-UE. Peu de véritables engagements se manifestent cependant en termes d'action au niveau des États membres, que ce soit en Europe ou en Afrique. En réalité, bon nombre d'États membres de l'UE ont modifié leur vision de l'Afrique qu'ils perçoivent désormais comme une opportunité à saisir plutôt qu'un partenaire à soutenir. Si les «trois grands» étaient absents du sommet UE-Afrique tenu fin 2010, ils n'en ont pas moins été très présents en Afrique en 2011. Des missions économiques à haut niveau ont été menées par le Premier ministre britannique David Cameron au Nigéria et en Afrique du Sud; par la Chancelière allemande Angela Merkel au Nigéria, en Angola et au Kenya; et par le président français Nicolas Sarkozy au Maroc. L'intérêt conservé par l'Europe à l'égard de l'Afrique dépasse donc largement les questions de développement. Il ne s'agissait cependant pas ici de visites «européennes»: il s'agissait de démarches effectuées par des États membres puissants pour leur propre compte. Une question fondamentale reste de savoir si, en ce qui concerne l'Afrique, l'objectif général de promotion des intérêts de l'Europe est compatible avec les valeurs que l'UE s'est engagée à poursuivre. L'ECDDP a procédé à un examen assez approfondi de cette question dans son bilan annuel des défis à relever par les relations UE-Afrique au cours de l'année à venir.

## Résultats

L'ECDPM s'est penché sur plusieurs aspects clés des relations entre l'UE et l'Afrique et s'est concentré pour la première fois en 2011 sur les relations UE-Afrique du Sud dans leur dimension bilatérale. L'Afrique du Sud est l'unique «partenaire stratégique» africain de l'UE au niveau d'un pays et l'Europe manifeste une volonté de l'associer de plus en plus étroitement à son programme à l'échelle du continent. Au titre de la facilité «Dialogue» de l'Accord sur le commerce, le développement et la coopération (ACDC), une équipe de l'ECDPM a étudié avec ses partenaires de l'Institut sud-africain des affaires internationales (SAIIA) de quelle manière les relations UE-Afrique du Sud influencent et s'inscrivent dans les relations de l'ensemble du continent avec l'Europe. Cette analyse stratégique a été directement utilisée lors de la réunion du Comité mixte de coopération en juillet et lors du sommet UE-Afrique du Sud de septembre. Une version publique de notre rapport à l'Union européenne et à l'Afrique du Sud sera disponible en 2012.

Le Service européen pour l'action extérieure, et sa direction chargée de l'Afrique plus particulièrement, ont continué de définir leur rôle dans l'avenir des relations entre l'UE et l'Afrique. Nicholas Westcott, directeur de ce département clé du SEAE, est venu à l'ECDPM en avril pour participer à un séminaire et une séance d'information à vocation interne. En novembre, le SEAE a exposé sa vision de l'engagement européen en Afrique – ce qui a indirectement posé la question de savoir si la Stratégie conjointe Afrique-UE restait le cadre stratégique principal de l'action de l'UE en Afrique ou si une nouvelle orientation était fixée. Le Conseil européen, assisté du SEAE, a effectivement mis la dernière main en cours d'année aux nouvelles stratégies régionales et aux nouveaux cadres de coopération pour la Corne de l'Afrique et le Sahel. Comme nous l'avions signalé à l'époque, ils ne recourent pas au principe du partenariat qui avait été l'un des piliers des précédentes stratégies européennes vis-à-vis de l'Afrique. Le groupe de travail «conflits, sécurité et développement» de la commission des affaires étrangères du Parlement européen a invité l'ECDPM à faire un exposé sur la Stratégie de l'UE pour le Sahel.

L'ECDPM a eu des interactions directes avec des parties prenantes africaines dans différents contextes. Nous avons fait une présentation sur les relations UE-Afrique devant une importante délégation du Parlement panafricain en visite à notre bureau de Bruxelles en fin d'année. Nous avons élargi notre audience africaine en produisant et en diffusant, en collaboration avec la Commission de l'UA, un numéro spécial du Bulletin de l'UA consacré aux relations UE-Afrique. Nous avons aidé la division des analyses des politiques et de la recherche de la Commission de l'UA à élaborer sa stratégie de recherche. Enfin, nous avons poursuivi la facilitation du processus de dialogue UE-Afrique au niveau de la société civile dans la perspective de la Stratégie conjointe en assurant la présidence et le compte-rendu d'une réunion d'un groupe directeur conjoint en mai.

L'ECDPM a prêté ses compétences à une évaluation de dix années d'activité de la Commission européenne en matière de prévention des conflits et de construction de la paix (période 2001–2010). Le rapport final a été positivement accueilli par les hauts fonctionnaires de l'UE en charge de la prévention des conflits, de la construction de la paix, de la fragilité et de l'Instrument de stabilité. Des représentants de divers services de l'UE – SEAE, DEVCO et Service des instruments de politique étrangère, par exemple – en ont également reçu copie. L'évaluation venait à point nommé dans la mesure où ces nouvelles divisions et unités entamaient l'élaboration de leurs plans de travail et s'efforçaient de trouver leurs marques, le plus souvent avec un personnel nouveau. Le SEAE et la DG

DEVCO ont tous deux fait appel depuis lors à l'ECDPM en vue d'obtenir des conseils et indications à titre informel en vue de l'avancement de leur programme dans ce domaine.

Par ailleurs, l'ECDPM a analysé les positions respectives de l'Union africaine et de l'Union européenne en matière de migration. Cette étude a débouché sur un document de réflexion consacré aux cadres continentaux de l'UA pour la migration et au potentiel de l'Union européenne de les soutenir ou de les mettre en péril. L'ECDPM a présenté ses conclusions lors d'une conférence organisée du 28 au 31 mars par le Réseau d'études pour l'intégration régionale (NETRIS) sur le thème des migrations ACP et de l'intégration régionale. Une publication connexe intitulée *Operationalising African Union Migration Policies: Meeting the Ambitions?* a paru dans le bulletin d'information du Partenariat «Migrations, mobilité et emploi» de la Stratégie conjointe Afrique-UE.

Quelques conclusions peuvent être tirées quant à notre apport à ce processus stratégique.

Premièrement, le processus «Stratégie conjointe» a gagné en ouverture et en inclusivité grâce à un dialogue multiacteur et à la contribution effective des parties prenantes, y compris des institutions et la société civile africaines et européennes. Nous avons continué de mobiliser l'attention sur la Stratégie conjointe Afrique-UE en organisant des événements et des activités sur les deux continents. Nous avons également facilité plusieurs processus de dialogue, et notamment le dialogue formel UE-Afrique au niveau des organisations de la société civile auquel nous avons conservé notre appui à la demande des deux parties. De même, nous avons tenu les parties prenantes africaines et européennes informées des principales évolutions au niveau de l'UE et susceptibles d'avoir un impact sur la Stratégie conjointe. L'équipe du programme a rédigé des articles sur la structure et la dotation en personnel du SEAE, sur la Stratégie de l'UE pour le Sahel et sur les approches de l'UE en matière de conflit et de fragilité. Nous avons également rappelé constamment aux parties prenantes, y compris le SEAE, l'engagement consacré par la Stratégie conjointe Afrique-UE de maintenir un processus inclusif dans la coopération Afrique-UE.

Deuxièmement, des informations concernant les relations entre l'UE et l'Afrique ont été largement diffusées et utilisées par les principaux acteurs au sein de l'Union africaine et des communautés économiques régionales en particulier. Le numéro spécial du Bulletin de l'UA paru en mars contenait cinq articles écrits par l'ECDPM. Ce canal d'information nous a permis de toucher une nouvelle audience en Afrique puisque la Commission de l'UA en a fait parvenir quelque 700 exemplaires imprimés à des universités, des groupes de réflexion et d'autres organisations du continent africain. Notre site Internet spécialisé *Europafrica.net* et notre bulletin mensuel d'information conservent tout leur succès. Un réexamen nous a néanmoins amené à conclure que notre valeur ajoutée réside désormais davantage dans la production d'analyses étayées que dans la diffusion d'informations produites par d'autres. La Commission européenne et la Commission de l'UA ont aujourd'hui un site Internet opérationnel commun et notre propre bulletin, le *Weekly Compass*, continue de se développer. Nous sommes dès lors en mesure de focaliser nos ressources sur la production de documents analytiques en rapport avec les relations entre l'UE et l'Afrique.

Troisièmement, le déséquilibre entre acteurs africains et européens a diminué tandis que les institutions de l'UA et d'autres parties prenantes africaines renforçaient leurs capacités. Notre contribution la plus tangible au renforcement des capacités s'est concrétisée au travers de notre partenariat avec la Commission de l'UA, et plus particulièrement au travers de notre soutien au bureau de son vice-président et à sa direction «Planification stratégique, suivi et évaluation des politiques et mobilisation des ressources». Nous avons également assuré une information directe du Parlement panafricain concernant les relations UE-Afrique.

### NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE L'UE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES CONFLITS

In June 2011 the Council of the European Union issued its first dedicated policy statement on conflict prevention in ten years. The statement was based on work by the Hungarian EU Presidency and the European External Action Service (EEAS), strongly supported by a number of EU member states. ECDPM provided content and facilitation support to the Hungarian EU Presidency on this topic. We also contributed informal inputs to the EEAS and the EU member states that pushed the process forward. Some of ECDPM's advice was reflected in the final EU Council conclusions, and our role was acknowledged as being very useful by a number of those involved in this difficult but important process.

# Processus: la coopération internationale de l'UE après Lisbonne et la cohérence des politiques au service du développement

## Contexte et priorités

L'année 2011 a été marquée par des changements institutionnels majeurs au sein de l'Union européenne. Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) est devenu opérationnel avec l'arrivée de la plus grande partie de ses effectifs au cours des premiers mois de l'année. Le mouvement de personnel de la Commission européenne vers le SEAE a donné lieu à une certaine rationalisation et réorganisation de la première. C'est ainsi que la nouvelle direction générale du développement et de la coopération (DEVCO), issue de la fusion des anciennes directions «Développement» et «Europeaid», a connu une période de transition de trois mois au cours de laquelle certains ajustements ont été effectués et le personnel a été informé de ses nouvelles affectations. La plupart des membres du personnel étaient en place en milieu d'année, mais il a fallu attendre l'automne pour que la DG DEVCO soit réellement installée. Ces changements ont inévitablement ralenti notre collaboration avec la Commission et exigé des investissements supplémentaires en vue d'entretenir le contact avec les services tout au long du processus de transition.

Fin juin, la Commission a produit une communication résumant ses propositions en vue du cadre financier pluriannuel 2014–2020. Cette publication a effectivement ouvert un débat appelé à durer deux ans environ. Il est intéressant de souligner que pour la première fois depuis plusieurs dizaines d'années, la Commission ne propose pas la «budgétisation» du FED mais suggère de laisser celui-ci en dehors du budget de l'UE, comme c'est le cas aujourd'hui. Il s'agit sans doute de reconnaître le besoin d'axer le débat relatif à la juste place du financement européen du développement, sur la situation au-delà de 2020 (à savoir après l'expiration de l'Accord de partenariat de Cotonou entre les ACP et l'UE). En réalité, les propositions de la Commission s'inscrivent dans la continuité en ce qui concerne la plupart des domaines de l'action extérieure; seuls des changements limités étant recommandés au niveau des instruments et programmes par rapport à la période 2007–2013.

En octobre, le Commissaire Piebalgs a lancé sa proposition de «Programme pour le changement» parallèlement à une communication distincte consacrée au soutien budgétaire de l'UE. Tout comme la déclaration existante concernant la politique de développement de l'UE, à savoir le Consensus européen pour le développement de 2005, le Programme cherche à intensifier l'impact de l'aide européenne. Il met un accent considérable sur l'appui à la bonne gouvernance ainsi que sur la croissance durable et inclusive. Il plaide en outre pour la différenciation en suggérant de réduire les aides non remboursables aux pays à revenu moyen pour se concentrer davantage sur le soutien des États fragiles et à faible revenu.

## Résultats

L'ECDPM a consacré différents documents, des documents de réflexion notamment, aux implications du traité de Lisbonne pour la coopération au développement et les relations internationales de l'UE. Ils ont reçu un accueil favorable en Afrique et dans les ACP où existe une forte demande d'informations à ce sujet.

Le Centre a également eu la possibilité de contribuer au débat au niveau des institutions européennes à Bruxelles, puisqu'il a fourni au Conseil économique et social européen un document traitant de l'incidence de la création du SEAE sur la coopération européenne au développement. L'ECDPM a prolongé cette analyse avec la publication du document de réflexion n° 123 intitulé «La coopération au développement de l'UE après le traité de Lisbonne». La présidence hongroise et la présidence polonaise de l'UE ont demandé à l'ECDPM de contribuer à toute une série de documents de base, de séminaires et de sessions d'information sur la politique européenne de développement, le financement du développement, la cohérence des politiques au service du développement et l'efficacité de l'aide. Ce travail analytique a lui-même servi de base à un document d'information sur les répercussions du traité de Lisbonne et de la création du SEAE, élaboré à

la demande du Secrétariat ACP et destiné à préparer les ambassadeurs ACP aux réunions avec le SEAE.

En ce qui concerne la cohérence des politiques au service du développement, le Centre a effectué une recherche approfondie à la demande du ministère néerlandais des affaires étrangères. L'étude portait sur les réformes dans trois domaines de la politique européenne, liés au développement: (i) le commerce et la réforme du système de préférences généralisées, (ii) la politique agricole commune et (iii) la politique commune de la pêche. Outre le rapport au ministère, l'ECDPM a produit des documents de discussion et organisé des séminaires à l'intention d'un public plus large sur chacun de ces thèmes.

En ce qui concerne le budget de l'UE, l'ECDPM a travaillé selon deux axes – l'un étant intégré au processus officiel et l'autre se situant en dehors de celui-ci. Le premier volet, destiné à la Commission européenne et achevé en juillet, consistait à analyser la logique des instruments de l'action extérieure dans le cadre du budget actuel de l'UE. Les résultats ont été mis en corrélation avec ceux d'évaluations antérieurement réalisées par la Commission – l'objectif général étant de proposer des améliorations susceptibles d'être intégrées au prochain cycle d'instruments pour le cadre financier pluriannuel 2014–2020. La Commission a publié l'étude parachevée en automne sur la page «Évaluations» de son site Internet et y a fait référence dans l'analyse d'impact réalisée en vue des propositions d'instruments juridiques. Un député européen a ensuite invité l'ECDPM à présenter ses conclusions à la Commission «Développement» du Parlement début 2012. Le second volet s'est concrétisé par une participation à des réflexions et publications conjointes avec des membres du European Think-Tanks Group (Groupement européen de groupes de réflexion) sur les problématiques de la coopération au développement susceptibles de survenir dans le prochain débat sur le cadre financier pluriannuel. Une réunion a été organisée au Parlement européen en vue d'informer les députés et fonctionnaires de certains points soulevés dans ce contexte. Elle a été suivie d'une lettre ouverte adressée par le Groupe européen de réflexion aux députés clés sous le titre «L'avenir de l'action extérieure de l'UE: à saisir!».

L'évaluation de la visibilité de l'action extérieure de l'UE est une autre étude réalisée pour la Commission sous la direction de l'ECDPM. Elle revêt un intérêt particulier dans la mesure où elle nous permet d'analyser la façon dont l'UE est perçue dans toute une série de domaines de l'action extérieure, et pas uniquement dans celui de la coopération au développement. Cette mission, menée en collaboration avec la société de consultance DRN (Italie) et Particip (Allemagne), consiste à envisager de manière intégrée les points de vue sur les relations internationales de l'UE (pas seulement en matière de coopération au développement) au sein de l'Union et en dehors de celle-ci. Une équipe de l'ECDPM a participé à la production d'un rapport thématique sur la prévention des conflits, y compris une étude de cas consacrée à la Géorgie. D'autres collègues ont réalisé une enquête en ligne auprès de 4 000 contacts de la base de données de l'ECDPM, ainsi qu'une analyse de la couverture médiatique en collaboration avec le Centre européen de journalisme à Maastricht.

L'une des grandes activités entamées en 2011 fut la préparation du Rapport européen sur le développement. L'ECDPM a remporté le contrat fin 2010 dans le cadre d'un consortium de trois instituts – ses deux partenaires étant l'ODI (chef de file) et l'Institut allemand de développement (DIE). Ce travail mené avec la CE et sept États membres de l'UE (Royaume-Uni, France, Allemagne, Espagne, Luxembourg, Finlande et Suède) consiste à produire le rapport d'ici le milieu de l'année 2012 sur la base d'une série de consultations d'experts et de documents universitaires commandités à cette fin. Le thème du rapport est la gestion de trois ressources naturelles – l'eau, l'énergie et les terres – compte tenu de leur pénurie croissante et du changement climatique et dans une perspective de croissance inclusive et durable. L'un des séminaires, à savoir celui consacré aux ressources foncières et à la gouvernance, a été organisé à Maastricht. L'ECDPM est l'auteur de chapitres importants du rapport, y compris ceux qui concernent les terres, la gouvernance et les politiques publiques, ainsi que le chapitre de conclusion sur la politique de l'UE.

Le débat sur le cadre général de la politique de développement de l'UE a occupé une place importante tout au long de l'année. En ce qui concerne son travail pour la Commission, l'équipe du programme a terminé et remis une étude de faisabilité en vue de l'évaluation du Consensus européen pour le développement. Elle a préparé par ailleurs une réponse à la consultation de la Commission à propos du Livre vert sur le renforcement de l'impact de la coopération au développement de l'UE. Tel fut également le thème d'un déjeuner-causerie organisé à Bruxelles pour un groupe restreint d'Ambassadeurs ACP et le Secrétariat ACP. À la demande de

ce dernier, le Centre a fait une présentation sur le même sujet devant le Comité des Ambassadeurs à la Maison ACP et préparé une note d'information connexe en vue de la réunion annuelle des ordonnateurs nationaux et régionaux.

L'équipe du programme a également formulé des commentaires à propos de la communication «Programme pour le changement» de la Commission qui fait suite au Livre vert, y compris un article paru dans la revue «The Parliament». L'ECDPM a été consulté par le Comité de l'aide au développement (CAD) de l'OCDE à propos de la politique de développement de l'UE et des évolutions de sa mise en œuvre en vue d'un examen par les pairs de la Commission européenne. La fin de l'année a été marquée par les Journées européennes du développement de Varsovie. Le European Think-Tanks Group y a organisé, avec l'institut français de recherche FERDI, un débat sur la modernisation de la politique européenne de développement. Le Commissaire Pielbays y a participé et le Directeur de l'ECDPM faisait partie du panel.

Le document annuel «Challenges» de l'ECDPM, qui mobilise l'ensemble du Centre et dont le programme «Politique de développement et relations internationales» assure la coordination, attendait comme toujours ses lecteurs à leur retour au travail en janvier. Le Centre tente d'y recenser les grands débats escomptés au cours de l'année à venir et d'esquisser le contexte dans lequel ils sont appelés à se dérouler. Le but n'est pas d'en prédire l'issue, mais d'aider les lecteurs à situer les débats imminents sur les relations Afrique-UE pour qu'un groupe de parties prenantes aussi large que possible soit en mesure de les suivre et d'y participer. Intitulé «Remettons en question les certitudes du passé», le document 2012 se penche sur l'émergence d'une contradiction entre une Europe traversant une période d'austérité et un continent africain parvenu, en dépit de la persistance de nombreuses difficultés, à réaliser des taux de croissance impressionnants – la question posée étant dès lors de savoir ce que cette situation implique pour l'avenir de la coopération européenne au développement.

L'ECDPM a également collaboré avec le Collège d'Europe de Bruges et l'Institut européen d'administration publique (IEAP) à la mise au point d'un module d'apprentissage en ligne consacré à la coopération au développement de l'UE, qui fait partie d'une série de modules respectivement consacrés à des aspects plus spécifiques de la politique de l'UE. Il s'adresse principalement aux fonctionnaires des institutions de l'UE, d'agences décentralisées et d'antennes à l'étranger, ainsi

qu'aux diplomates des 27 États membres de l'UE. Il présentera cependant aussi de l'intérêt pour les spécialistes du secteur privé, des universités et d'autres organismes situés en Europe et au dehors.

La conjugaison des divers types de travaux décrits plus haut a permis au programme de rester au fait des débats en cours au sein de la Commission et d'autres institutions de l'UE. Les connaissances ainsi acquises ont été extrêmement précieuses pour mieux comprendre les multiples changements actuellement opérés. La consolidation de cette base d'informations institutionnelles nous a permis de participer plus efficacement aux débats et d'en rendre les points essentiels plus accessibles aux parties prenantes en Afrique et dans les ACP.

Quelques conclusions peuvent être tirées quant à la contribution de notre mission à la réalisation des objectifs à long terme de ce processus stratégique. Dans de nombreux domaines d'action, les fonctionnaires européens ont pour pratique de plus en plus courante de prendre en compte l'impact de leurs décisions sur les pays en développement. Œuvrer en faveur de cet objectif s'est avéré particulièrement important à l'heure où le SEAE regroupait des fonctionnaires issus de domaines divers de l'action extérieure de l'UE. Notre focalisation sur l'impact du traité de Lisbonne sur la coopération au développement était apparemment opportune au vu du nombre de demandes de partage de connaissances en la matière qui nous sont parvenues tant d'Europe que d'Afrique et des ACP.

Un dialogue bidirectionnel ACP-UE sur la prise de décision basée sur des données factuelles a été instauré. L'illustration par excellence de ce résultat – et le moment de dialogue ACP-UE le plus significatif de l'année écoulée – a été le séminaire organisé pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ECDPM, qui s'est concentré sur l'avenir des relations ACP-UE et a contribué au lancement d'un débat potentiellement difficile.

Les acteurs non étatiques et les milieux académiques participent plus activement à la promotion d'une cohérence des politiques au service du développement et l'attention à l'égard de cette cohérence devient perceptible au niveau politique. L'étude réalisée pour le ministère néerlandais des affaires étrangères a été pour nous l'occasion privilégiée de poursuivre l'analyse pertinente et ciblée de ces questions et d'en intégrer directement les résultats dans un processus en cours au niveau européen. Nous avons également diffusé les résultats auprès d'un public plus large en organisant des séminaires et en publiant nos conclusions.

## Équipe de Politique de développement et relations internationales



Faten Aggad  
Chargée de mission



Niels Keijzer  
Chargé de mission



James Mackie  
Coordinateur de  
Programme



Tilly Bogotaj-de  
Coninck  
Assistante  
administrative senior



Ulrika Kilnes  
Assistante de  
recherche



Andrew Sherriff  
Cadre exécutif  
senior Relations  
internationales



Simone Gortz  
Chargée de mission



Frauke De Weijer  
Chargée de mission



Jeske van Seters  
Chargée de mission

### Absents de la photo:

Alessandro Trevisan, Assistant de recherche,  
Anna Knoll, Assistante de recherche,  
Barbara van Paassen, Assistante de recherche,  
Eleonora Koeb, Chargée de mission,  
Henrike Hohmeister, Chargée de mission junior

*«Merci encore du temps que vous nous avez consacré. J'ajoute que cela a été un plaisir d'être avec vous. Nous nous réjouissons de futures interactions et apprentissages auprès de vous.»*  
Fonctionnaire de la division des analyses des politiques et de la recherche, Commission de l'UA

*«Je tiens à vous remercier de vos analyses réellement utiles et honnêtes de la Stratégie UE-Afrique.»*

Fonctionnaire de l'Unité «Stratégie UE-Afrique et gouvernance africaine», ministère britannique des affaires étrangères et du Commonwealth

*«Merci à l'équipe de l'ECDPM! Le Bulletin propose un excellent aperçu de l'ensemble des grands événements et des grandes évolutions Afrique-UE, et c'est un plaisir de le lire dans sa présentation actuelle.»*  
Fonctionnaire du ministère sud-africain des Relations internationales et de la coopération

*«Je vous remercie d'avoir bien voulu nous envoyer cette importante publication. Il s'agit assurément d'une excellente initiative. Nous vous en félicitons très sincèrement.»*  
Membre de la Mission permanente de l'UA auprès de l'Union européenne à propos de la publication  
«Les nouveaux diplomates de l'UE pour l'Afrique - Qui sont-ils et à quel contexte politique doivent-ils faire face?»

*«Merci... Vos publications sont très utiles aux chercheurs et praticiens qui viennent à la bibliothèque «Paix» du Centre pour la résolution des conflits.»*  
Bibliothécaire à la Peace Library, Centre for Conflict Resolution, Cape Town

*«Les connaissances d'experts, les conseils en matière de politique et les avis relatifs aux procédures fournis par l'ECDPM ont été de façon déterminante les efforts de la Présidence visant à redynamiser la réflexion sur le soutien de l'UE à la prévention des conflits. Ces éléments ont contribué à l'issue concrète et constructive que constituent les conclusions du Conseil sur la prévention des conflits – à savoir la déclaration politique la plus substantielle faite depuis dix ans en matière de prévention des conflits.»*  
Haut fonctionnaire du Comité politique et de sécurité, Représentation permanente de la République de Hongrie auprès de l'Union européenne

## Publications

### Publications de l'ECDPM

ECDPM. 2011. *Entretien avec S.E. Renier Nijskens, Directeur Afrique au sein du département des Affaires étrangères, au nom de la Présidence belge de l'UE*, Bulletin Europafrica, janvier.

ECDPM. 2011. *Increasing the impact of EU development policy: What the European Commission needs to prioritise now. Contribution de l'ECDPM à la consultation publique sur le Livre vert «La politique de développement de l'UE en faveur de la croissance inclusive et du développement durable».*

ECDPM. 2011. *L'impact du Service européen pour l'action extérieure sur la coopération au développement de l'UE* (Document réalisé à la demande du CESE).

ECDPM. 2011. Bulletin Europafrica no 41 à 47: *Mises à jour concernant le processus de mise en œuvre et de suivi de la Stratégie conjointe Afrique-UE.*

ECDPM. 2011. Rapport final: *Étude de faisabilité de la future évaluation de la mise en œuvre de la partie II du Consensus européen pour le développement.*

Görtz, S. avec A. Sherriff. 2011. *Les nouveaux diplomates de l'UE pour l'Afrique: qui sont-ils et à quel contexte stratégique se trouvent-ils confrontés?* Bulletin n° 42 publié en ligne sur Europafrica.net (mars).

Keijzer, N. 2011. *Fishing in troubled waters? An analysis of the upcoming reform of the Common Fisheries Policy from the perspective of policy coherence for development* (Document de réflexion n° 120).

Keijzer, N. 2011. *Offense is the best defense? The EU's past and future engagement in promoting effective development cooperation: Ideas for Busan* (Note d'information n° 30).

Klavert, H., E. Koeb et J. Van Seters. 2011. *New trends in EU development policy: Reflections on the Green Paper on EU development policy in support of inclusive growth and sustainable development* (Note d'information n° 25).

Klavert, H., Engel, P. et Koeb, E. 2011. *Still a thorn in the side? An analysis of the upcoming reform of the Common Agricultural Policy from the perspective of Policy Coherence for Development*. (Document de réflexion n° 126).

Klavert, H. 2011. *African Union frameworks for migration: current issues and questions for the future* (Document de réflexion n° 108).

Laporte, G. 2011. *The Africa-EU partnership in a post-Lisbon and post-Tripoli context* (Bulletin de la Commission de l'UA).

Laporte, G. et J. Bossuyt. 2011. *Document d'information sur l'avenir des relations ACP-UE*. Atelier organisé par la Présidence polonaise de l'UE (décembre).

Mackie, J., F. Aggad, H. Klavert. 2011. *Retrouver la crédibilité: enjeux pour les relations ACP-UE en 2011* (Aperçu n° 2 des politiques et de leur gestion).

Mackie, J., S. Görtz et Q. de Roqueteuil. 2011. *Remettons en question les certitudes du passé: enjeux pour les relations Afrique-UE en 2012* (Aperçu n° 3 des politiques et de leur gestion).

Van Seters, J. et H. Klavert. 2011. *La coopération au développement de l'UE après le traité de Lisbonne: les personnes, les institutions et les tendances mondiales* (Document de réflexion n° 123).

### Publications dans des revues et périodiques

Dalleau, M. et E. Koeb. 2011. *New avenues for engagement: The implications of the Lisbon Treaty for Africa-EU trade relations*. Le Bulletin de l'Union africaine vol. 4, n° 1, p. 37 à 41.

Engel, P. et J. van Seters. 2011. *Modernising Europe*. The Parliament n° 339, p. 61.

Engel, P., E. Koeb et J. van Seters. 2011. *On development policy, the EU's External Action Service is looking vulnerable*. Europe's World du 10 mars.

Engel, P., H. Klavert et E. Koeb. 2011. *Étude de l'ECDPM sur la politique agricole commune* (PAC).

Engel, P. et J. van Seters. 2011. *Is there a place for development in the new European External Affairs?* (Contribution à un débat en ligne sur le site «Les amis de l'Europe»).



Görtz, S. et A. Sherriff. 2011. *Is the Joint Africa-EU Strategy still the future?* The Nordics and EU-Africa Relations. Nordic Africa Development Policy Forum (2 mars).

Keijzer, N. et H. Klavert. 2011. *Informing migration policies through evaluation in the European Union*. Dans: Migration Policy Practice. Genève: Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Eurasyllum Ltd.

Klavert, H., E. Koeb et J. van Seters. 2011. *Croissance inclusive et développement durable: vers une modernisation de la politique de développement de l'UE?* Éclairage sur les négociations, vol.10, n° 2.

Klavert, H. 2011. *EU external action post-Lisbon: What place is there for development policy?* Le Bulletin de l'Union africaine vol 4, n° 1, p. 18 à 23.

Van Seters, J. 2011. *EU funding for Africa, business as usual or changes ahead*. Le Bulletin de l'Union africaine vol. 4, n° 1, p. 24 à 30.

### Publications réalisées en collaboration avec des partenaires

ADE avec A. Sherriff. 2011. *Thematic Evaluation of European Commission Support to Conflict Prevention and Peace-building*. Bruxelles: Commission européenne, octobre 2011.

ECDPM et Partecip. 2011. *Étude des instruments juridiques et des enseignements des évaluations réalisée sous la direction de l'Unité «Évaluation» conjointe*. Bruxelles: Commission européenne.

ECDPM. 2011. *European Commission Green Paper "EU development policy in support of inclusive growth and sustainable development" and the place for regional integration* (Réflexions de l'ECDPM à l'intention du CIRC).

ECDPM. 2011. *Increasing the impact of EU development policy: What the European Commission needs to prioritise now* (Contribution de l'ECDPM à la consultation publique sur le Livre vert «La politique de développement de l'UE en faveur de la croissance inclusive et du développement durable».

Gavas, M., S. Koch, O. Bello, J. van Seters et M. Furness. 2011. *The EU's multi-annual financial framework post-2013: Options for EU development cooperation*. Londres: ODI.

ODI, FRIDE, ECDPM et DIE. 2011. *EU blending facilities: Implications for future governance options*. Londres: ODI.

ECDPM. 2011. *Commentaire à propos du compte-rendu des journées de réflexion sur la révision décennale du programme de l'UE pour la prévention des conflits violents* (Programme de Göteborg). Budapest, ministère hongrois des affaires étrangères (février).

[www.ecdpm.org/resources](http://www.ecdpm.org/resources)



## Sélection d'événements extérieurs

Événements (co-)organisés par l'équipe du programme «Politique de développement et relations internationales»

Déjeuner-causerie sur le Livre vert de la Commission européenne «La politique de développement de l'UE en faveur de la croissance inclusive et du développement durable» et ses implications pour les ACP. Bruxelles (4 février).

Réunion avec le Groupe des Ambassadeurs ACP sur l'avenir de Cotonou. Bruxelles (4 avril).

Séance d'information de l'ECDPM sur l'Afrique et l'UE avec Nicholas Westcott, Directeur du département Afrique du Service européen pour l'action extérieure. Maastricht (avril).

Séminaire sur la gestion des ressources naturelles avec un accent plus particulier sur la terre et la gouvernance en vue du Rapport européen sur le développement. Maastricht (18 et 19 mai).

Séance d'information sur les approches de l'analyse des politiques à l'intention de la division des analyses des politiques et de la recherche de la Commission de l'UA, Bureau du vice-président. Bruxelles (juillet).

Séance d'information du Parlement panafricain sur les questions UE-Afrique. Bruxelles (8 décembre).

## Événements auxquels l'équipe du programme «Politique de développement et relations internationales» a contribué

Lancement par la présidence hongroise de l'UE de la révision du programme de l'UE pour la prévention des conflits violents (Programme de Göteborg), Budapest (26 au 28 janvier).

Conférence de l'University Association for Contemporary European Studies (UACES) «The Lisbon Treaty Evaluated: Impact and Consequences». Londres (31 janvier –1er février).

Table ronde privée ODI/ONE: Repenser le budget de l'action extérieure de l'UE. Bruxelles (14 février).

Réunion avec le groupe de base pour le Rapport européen sur le développement et avec les responsables de l'European Think-Tanks Group pour débattre de la coopération entre DIE, ODI, FRIDE et ECDPM. Bonn (15 et 16 février).

Global conflict: Future trends and challenges: towards 2030. Wilton Park (28 février au 2 mars).

Atelier sur le Rapport européen sur le développement 2012. Londres (4 mars).

Présentation du document de réflexion sur les politiques de migration de l'UA et le rôle de l'UE. Conférence NETRIS sur les migrations ACP et l'intégration régionale. Dakar (27 au 31 mars).

Présentation à la Maison ACP, «New trends in EU development policy: Reflections on the Green Paper on inclusive growth and sustainable development». Bruxelles (25 mars).

Conférence sur la coopération au développement durant la présidence polonaise de l'UE. Varsovie (30 mars).

CAD OCDE Séance de brainstorming sur les résultats du Forum de haut niveau de Busan. Paris (4 et 6 avril).

Réunion du groupe de référence concernant l'étude des instruments juridiques et des enseignements des évaluations sous la direction de l'Unité «Évaluation» conjointe. Bruxelles (5 avril).

Atelier consacré au Rapport européen sur le développement. Bruxelles (5 et 6 avril).

The EU's strategic partnership with Africa: A model lost in translation. International Institute of Social Studies, Commission européenne et PNUD. Présentation par la SID Pays-Bas dans le cadre des Kapuscinski Lectures. Amsterdam (7 avril).

Réunion des ordonnateurs nationaux et régionaux consacrée au Livre vert sur la croissance inclusive. Bruxelles (13 avril).

Réunion des Groupes mixtes de pilotage des OSC concernant le dialogue pour la Stratégie conjointe Afrique-UE. Bruxelles (10 mai).

Rapport européen sur le développement 2012 - Consultation sur le rôle du secteur public et du secteur privé dans la gestion efficace des ressources naturelles en faveur d'une croissance inclusive et durable face à une pénurie croissante et au changement climatique. Bonn (8 et 9 juin).

Managing migration for development: Policymaking, assessment and evaluation. Réunion thématique du Forum mondial sur la migration et le développement. Marseille (13 au 15 juin).

Accompagnement de membres de la division «Analyse des politiques et de la recherche» de la Commission de l'UA lors de leurs visites à des institutions basées à Bruxelles et à Londres. Bruxelles et Londres (14 au 24 juin).

Présentation sur la prévention des conflits par l'UE à l'intention d'organismes officiels britanniques. Londres (29 et 30 juin).

Consultation sur le Rapport européen sur le développement. Nairobi et Addis-Abeba (9 au 16 juillet).

Évolution récente de la politique européenne de développement. Seattle (19 août).

Présentation à la commission «Développement» du Parlement européen consacrée au financement du développement. Bruxelles (11 et 12 juillet).

Présentations consacrées au SEAE, à la DG DEVCO et aux économies émergentes d'Afrique, et aux implications pour les relations UE-Afrique. Conférence annuelle de l'University Association for Contemporary European Studies (UACES). Cambridge (4 au 6 septembre).

Réunion du Civil Society Dialogue Network (EU Policy Training), du Service européen pour l'action extérieure, de la Commission européenne et du Bureau européen de liaison pour la construction de la paix. Bruxelles (15 septembre).

Consultation et groupes de travail sur le Rapport européen sur le développement à l'occasion de la conférence générale EADI/DSA. York (19 au 22 septembre).

Atelier de recherche pour le Rapport européen sur le développement: thème et trame. Commission européenne. Bruxelles (29 septembre).

Consultation d'experts à propos de l'examen par les pairs de l'Union européenne organisé par l'OCDE. Bruxelles (3 octobre).

Réunion avec le groupe de travail «conflits, sécurité et développement» de la commission des affaires étrangères du Parlement européen à propos de la Stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement au Sahel. Bruxelles (20 octobre).

Présentation finale avec l'équipe ADE de l'évaluation de l'activité de la Commission européenne en matière de prévention des conflits et de construction de la paix (2001–2010) au SEAE, à la DG DEVCO, aux États membres de l'UE et à des organisations de la société civile. Bruxelles (7 novembre).

Séminaire sur la politique de développement de l'UE après le traité de Lisbonne pour l'Institut finlandais des affaires internationales. Helsinki (16 novembre).

Conférence sur les liens entre l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire en vue du Rapport européen sur le développement 2012. Bonn (16 au 18 novembre).

Le prochain cadre financier pluriannuel et ses implications pour la politique de développement. Parlement européen. Bruxelles (29 novembre).

Prévention des conflits et construction de la paix par l'UE. Réunion FriENT à Berlin (6 décembre).

Présentation du rapport danois sur la cohérence des politiques au service du développement. Copenhague (11 et 12 décembre).

Journées européennes du développement. Varsovie (15 et 16 décembre).

## CONTRIBUTIONS DE L'ECDPM AU BLOG TALKING POINTS

WWW.ECDPM-TALKINGPOINTS.ORG

# Talking Points



- Aggad, F. 2011. *EU support to governance in North Africa: The limits* (18 mars).
- ECDPM. 2011. *EU Development Commissioner and European External Action Service Chief provide first indications on future EU external spending* (14 février).
- ECDPM. 2011. *The impact of the Treaty of Lisbon on the ACP-EU Partnership* (1er avril).
- ECDPM. 2011. *"I think Busan is a pivot point" An interview with Brian Atwood, Chairman of the OECD DAC* (13 mai).

- Engel, P. 2011. *Next steps towards defining the future of EU Development Policy: An overview of the current debate* (25 mars).
- Faria, F. 2011. *The "fragile states" debate: An opportunity to refocus EU foreign policy and institutions* (29 juillet).
- Faria, F. 2011. *What's in the "New Deal" for engagement in fragile states?* (9 décembre).
- Julian, M. 2011. *European development policy priorities for 2012* (29 avril).
- Julian, M. 2011. *The future of Africa-*

- EU political dialogue* (29 mai).
- Julian, M. 2011. *Advance copy of European Commission DEVCO Organigram revealed* (29 mai).
- Julian, M. 2011. *Vision without implementation is hallucination* (8 juillet).
- Keijzer, N. 2011. *Harvesting questions: The results of the first two European Report on Development consultations, and a quick look ahead* (4 juillet).
- Laporte, G. 2011. *The ACP and Europe: What future for a privileged relationship?* (20 mai).

- Sherriff, A. 2011. *The EU strategy for security and ~development in the Sahel: An indicator for future of EU external action?* (23 septembre).
- Sherriff, A. 2011. *A new EU impetus on conflict and fragility, or more of the same?* (18 novembre).
- Sherriff, A. 2011. *Is there a new impetus on the EU to deal with conflict and fragility in these countries?* (25 novembre).
- Van Seters, J. 2011. *The EU financial framework 2014–2020: What's in it for development cooperation?* (8 juillet).

# Coopération économique et commerciale

## Aperçu et objectifs du programme

Le programme «Coopération économique et commerciale» concentre son activité sur le développement économique et une croissance durable et équitable. Il inscrit ces objectifs dans le contexte actuel de la libéralisation mondiale du commerce et de l'émergence d'un régime d'échanges multilatéraux – évolutions qui posent des défis majeurs en termes de développement, mais ouvrent également de nouvelles perspectives. Les négociations sur les accords de partenariat économique (APE) et le processus d'intégration régionale sont sources de complexité supplémentaire pour les pays ACP.

Le programme vise à contribuer de manière non partisane à la création d'un régime commercial ACP-UE et à la création de relations économiques susceptibles de promouvoir le développement durable et l'intégration des pays ACP dans l'économie mondiale. Il s'attache plus spécifiquement à soutenir l'amélioration des conditions de gouvernance économique dans ces pays et l'efficacité du processus d'intégration régionale.

La crise financière et l'instabilité économique mondiales de ces dernières années ont exigé une intensification des efforts déployés pour répondre aux besoins d'ajustement à court et moyen termes des pays et régions ACP. L'Union européenne a été appelée à repenser le rôle d'appui au développement qu'elle y exerce, et les acteurs européens et africains ont dû gérer des problèmes systémiques plus larges au niveau de la gouvernance économique et des nouvelles institutions infrarégionales.

En 2011, l'équipe du programme «Coopération économique et commerciale» a continué à suivre et analyser le processus de négociation et de mise en œuvre des APE, la réforme du système de préférences généralisées (SPG), les avancées de l'aide au commerce et l'instauration de marchés agricoles régionaux. L'équipe s'est

également intéressée à la dynamique de l'intégration régionale, à la mobilisation des ressources nationales, à la facilitation des échanges, à la mobilisation des ressources naturelles et à l'incidence du rôle croissant joué par les acteurs émergents en Afrique.

## Processus: les APE et l'aide au commerce

### Contexte et priorités

Il n'y a pas grand-chose à signaler en matière de relations commerciales ACP-UE. Certaines régions et pays ACP ont tenté de faire avancer le processus en poursuivant leurs discussions techniques avec l'Union européenne à propos du contenu des APE. Mais les intérêts et les priorités étaient globalement ailleurs. L'attention politique et la focalisation économique de nombreux pays ACP s'est manifestement démobiliée vis-à-vis des négociations sur les APE, et de l'Europe en général, pour se tourner plus ouvertement vers des partenaires qui offrent de meilleures perspectives de développement – en y attachant souvent moins de conditions. Dans le cas de l'Afrique, ces nouveaux partenaires comprennent la Chine, le Brésil, l'Inde et le Moyen-Orient. Les Caraïbes se tournent pour leur part vers l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord, et les pays ACP du Pacifique suscitent l'intérêt de voisins de l'Asie tels que l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Si les APE n'ont pas été à l'avant de la scène commerciale, d'autres questions y ont pris une place prépondérante; tel est notamment le cas de l'intégration régionale. La Commission de l'UA a préparé son sommet de janvier 2012 en organisant diverses réunions et journées de réflexion ainsi qu'une conférence ministérielle. L'un des grands thèmes débattus a été son ambition de parvenir à un accord de libre échange à l'échelle du continent et à un plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain. Du côté européen, la réforme du système des préférences généralisées (SPG) visant à recentrer celui-ci sur les pays en développement les plus pauvres, a requis énormément d'attention et de dialogue. La réforme de ce régime constitue une bonne mise à l'épreuve de l'usage par le Parlement européen des nouvelles compétences que le traité de Lisbonne lui a conférées, à savoir un pouvoir de codécision avec le Conseil de l'UE.

L'aide au commerce et le soutien à l'élaboration des APE sont restés des sujets d'actualité. L'organisation mondiale du commerce (OMC) a procédé début juillet à Genève à son Examen global de l'Aide pour le commerce, lequel a rassemblé des parties prenantes publiques et privées, des bailleurs de fonds et des experts en vue de tirer les enseignements et de proposer des pistes pour améliorer l'efficacité de cette forme d'aide.

L'intérêt majeur suscité par les ressources naturelles et les industries extractives du continent africain continue d'offrir d'énormes



possibilités de croissance économique et de développement, mais il s'accompagne aussi de risques importants. De solides institutions, une bonne gouvernance à tous les niveaux (national, régional, local et des entreprises), un véritable dialogue public-privé et une réforme économique tenant équitablement compte des intérêts et des enjeux, sont autant d'éléments indispensables pour éviter la «malédiction» que l'abondance de leurs richesses naturelles pourrait faire peser sur les pays en développement. Le rôle des nouveaux intervenants dans ce secteur, et en Afrique de façon plus générale, constitue une nouvelle donne – tant pour les acteurs africains que pour les acteurs européens.

## Points clés du processus

Les accords de partenariat économique (APE) n'ont été une préoccupation prioritaire ni des ACP ni des États membres de l'UE au cours de l'année écoulée. C'est fin 2011 seulement que la Commission européenne a annoncé des mesures visant à exclure de l'accès préférentiel aux marchés européens les pays qui ne s'efforceraient pas de finaliser un APE – ce qui était peut-être une tentative de redynamiser le processus. L'équipe du programme «Coopération économique et commerciale» a continué de fournir des informations et des analyses sur les APE au travers de notes d'information, de son bulletin régulier *Éclairage sur les négociations* et d'un site Internet spécifique ([www.acp-eu-trade.org](http://www.acp-eu-trade.org)). C'est un autre thème, connexe toutefois, qui est venu au premier plan, à savoir la réforme du système des préférences généralisées (SPG). L'ECDPM a suivi ce processus en étayant les débats et en organisant et facilitant le dialogue avec les principales parties prenantes publiques et privées dans les ACP et en Europe. Un numéro spécial de la revue *Éclairage sur les négociations* a été consacré à ce thème en juillet.

Dans la perspective des APE, mais en rapport avec les relations commerciales internationales de façon plus générale, San Bilal a coédité un ouvrage sur les asymétries au niveau des négociations commerciales Nord-Sud avec Philippe de Lombarde du Programme d'études comparatives de l'intégration régionale de l'Université des Nations unies (UNU-CRIS) et Diana Tussie de la *Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales* (FLACSO) et du Latin American Trade Network (LATN), Argentine.

La mise en œuvre de l'EPA des Caraïbes conclu le 15 octobre 2008 à la Barbade entre le Forum des Caraïbes (CARIFORUM) et l'Union européenne est à peine entamée, non sans rappeler l'inertie des négociations sur les APE en Afrique et dans le Pacifique. Constatant cette absence d'avancées, l'ECDPM a examiné de plus près les défis et obstacles qui entravent la mise en œuvre de l'APE en question. Le premier document issu de cette analyse est le document de réflexion n° 117 qui, rédigé par Errol Humphrey, se penche sur les enjeux au plan national et régional au sein du Forum des Caraïbes. Un second document, à savoir le document de réflexion n° 118 rédigé par KEA European Affairs, se concentre sur le protocole culturel de l'APE et sur les mesures prises par l'Union européenne pour honorer ses engagements. Un troisième document, à savoir le document de réflexion n° 119 rédigé par Annita Montoute, s'intéresse au Comité consultatif mixte CARIFORUM-UE sur l'APE et à la manière dont il pourrait fonctionner plus efficacement. Ces différents documents ont été présentés au Parlement européen devant une délégation de la commission parlementaire CARIFORUM-UE.

L'ECDPM a continué de participer activement à la réflexion sur le rôle de l'aide au commerce dans le renforcement de la contribution de l'Union européenne à la croissance inclusive et au développement durable. Nous avons produit une note d'information à ce sujet et l'avons présentée au Comité des Ambassadeurs et aux ordonnateurs nationaux et régionaux à la Maison ACP à Bruxelles. Nous avons également organisé un déjeuner-causerie sur ce thème. Un financement innovant et une implication plus grande du secteur privé étant désormais au cœur des propositions de la Commission européenne en matière de soutien au commerce, l'équipe «Coopération économique et commerciale» a publié une étude particulièrement opportune sur la mobilisation du secteur privé

en faveur de l'aide au commerce dont les conclusions paraîtront début 2012.

L'équipe a également déployé des activités liées à l'aide au commerce auprès de régions ACP. C'est ainsi qu'elle a poursuivi son action en Afrique de l'Ouest dans le cadre du Programme APE pour le développement et plus particulièrement valorisé son potentiel de renforcement de l'efficacité de l'aide au commerce dans la région. Elle a remis une note d'information à la Commission de la CEDEAO et publié un document de réflexion exhaustif (n° 121) sur l'opérationnalisation du Programme APE pour le développement en Afrique de l'Ouest. L'équipe a également informé une délégation ghanéenne en visite à Bruxelles des résultats de l'étude. L'ECDPM a organisé à Bruxelles un dialogue sur la valeur ajoutée et les défis d'approches régionales de l'aide au commerce et du soutien des APE; la rencontre a rassemblé des représentants de communautés économiques régionales et de pays ACP, ainsi que d'institutions et d'États membres de l'UE. À la demande du Secrétariat du COMESA, l'équipe a examiné la stratégie d'aide au commerce de l'Afrique orientale et australe et ses recommandations ont incité le Conseil du COMESA à entreprendre une révision de la stratégie en question. Un document de réflexion conjoint COMESA-ECDPM sera publié début 2012.

L'équipe «Coopération économique et commerciale» a pris une part active à des réunions internationales sur l'aide au commerce, y compris le troisième Examen global de l'Aide pour le commerce organisé en juillet par l'OMC dans le cadre duquel nous avons fourni des études de cas. Enfin, nous avons présenté notre travail en matière d'aide au commerce lors d'un atelier de l'OMC consacré aux économies vulnérables et à l'aide au commerce.

L'ECDPM a poursuivi son activité dans les domaines de l'élaboration de la politique agricole et la dynamique de l'intégration régionale en accordant une attention particulière aux liens entre les politiques et processus relevant de l'agriculture, du commerce et de l'aide. Par sa capacité à rassembler toute une série de parties prenantes, le Programme global de développement agricole de l'Afrique (CAADP) peut jouer un rôle essentiel dans la consolidation des efforts visant à promouvoir le développement agricole et la sécurité alimentaire en Afrique. Les activités de recherche, de facilitation et de création de partenariats menées en 2011 nous ont permis d'alimenter et de soutenir le processus du CAADP, au niveau régional plus particulièrement. L'ECDPM a participé et contribué à la septième réunion de la Plateforme de partenariat du CAADP; il a fait la cartographie des avancées au niveau de la mise en œuvre des plans régionaux du CAADP; et il a fourni des mises à jour régulières aux groupes de travail des partenaires au développement.

Enfin, pour ce qui concerne le partage des connaissances, l'équipe «Coopération économique et commerciale» a poursuivi l'apport régulier d'analyses et d'actualités relatives aux négociations sur les APE et à des questions connexes. Elle a contribué à certains ouvrages; largement diffusé des documents, le site Internet [www.acp-eu-trade.org](http://www.acp-eu-trade.org) et la lettre d'information qui lui est associée (en collaboration avec le CTA); et mis au point un outil de recherche sur Internet comportant une nouvelle rubrique spécifiquement axée sur le secteur privé (en collaboration avec le CTA/AgriTrade et Hub Rural). Bon nombre de nos produits d'information trouvent leur place dans le Weekly Compass, bulletin d'information hebdomadaire de l'ECDPM destiné aux parties prenantes, qui rencontre un vif succès. Notre publication-phare, *Éclairage sur les négociations*, a couvert d'autres problématiques et questions d'actualité en 2011: la réforme du SPG, les nouveaux acteurs en Afrique, l'Examen global de l'Aide pour le commerce, et bien d'autres. Nous avons publié le dernier numéro de la série *Éclairage sur les négociations* en décembre 2011. Après dix années de succès, cette publication cède la place à GREAT Insights, nouvelle série qui couvrira la gouvernance, l'intégration régionale, l'économie et l'agriculture en s'appuyant sur les atouts de son prédécesseur.

[www.ecdpm.org/great](http://www.ecdpm.org/great)



## Résultats

La crise économique et financière mondiale a mis en lumière la nécessité pour les pays ACP et les bailleurs de fonds de trouver des réponses communes et de rechercher des sources de financement du développement en dehors de l'aide traditionnelle. On observe au sein de la communauté internationale un regain d'intérêt pour la question des réformes économiques (et pour l'ajustement budgétaire et les réformes fiscales en particulier) et pour la question plus large de la mobilisation des ressources nationales. L'équipe «Coopération économique et commerciale» a œuvré pendant la plus grande partie de 2011, en concertation avec le programme «Gouvernance» de l'ECDPM, à l'élaboration d'une stratégie cohérente à long terme en définissant son créneau et son approche à cet égard. Elle a recensé une série d'activités en s'appuyant sur son réseau d'experts en la matière. Ce faisant, l'équipe a participé à plusieurs réunions sur la mobilisation des ressources nationales et produit un document de réflexion (n° 125) qui s'articule autour de 20 questions clés sur ce thème. L'ECDPM est également devenu membre à part entière du réseau DeFiNe (Development Finance Network) de l'OCDE.

En ce qui concerne l'intégration régionale, l'équipe a participé à des réunions organisées par la Commission de l'UA et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations unies en vue du 18e Sommet de l'UA, dont le thème principal était le commerce intra-régional. L'ECDPM a mis des spécialistes à disposition lors des journées de réflexion organisées par l'UA en Éthiopie en octobre, lors de la conférence ministérielle de l'UA tenue au Ghana en novembre et lors du Forum pour le commerce et le développement en Afrique qui a eu lieu en Éthiopie en novembre. L'équipe «Coopération économique et commerciale» a organisé, dans le cadre du programme consacré à l'économie politique de l'intégration régionale en Afrique australe que le Centre mène conjointement avec le SAIIA, un atelier de lancement qui a eu lieu à Pretoria les 1er et 2 février. Les participants y ont défini une série de questions prioritaires auxquelles consacrer recherche et dialogue. L'équipe a poursuivi sa collaboration avec le Comité interrégional de coordination (CIRC) en fournissant plusieurs notes documentaires et en apportant son concours à des réunions en Zambie et à Maurice. En qualité de membre du Conseil consultatif international institué par la Banque mondiale, du Groupe d'économie mondiale et du Fonds Marshall allemand, nous avons analysé une étude de cas portant sur la mise en œuvre par la Trinité-et-Tobago de ses engagements en matière de commerce régional. L'équipe a contribué à l'organisation d'un déjeuner-causerie sur le thème de l'intégration régionale au siège du Fonds Marshall allemand à Washington, DC. Elle a également produit à l'intention du G20 un document sur les enseignements des approches adoptées par l'UE vis-à-vis de l'intégration régionale en Afrique – document qui a été présenté lors de l'atelier «Promoting Trade and Development in sub-Saharan Africa: Opportunities for Transatlantic Partnership with Emerging Economies at the G20» à Istanbul.

Enfin, l'équipe «Coopération économique et commerciale» a pris part aux conférences sur l'intégration régionale et les migrations, organisées à Dakar par le Réseau d'études pour l'intégration régionale (NETRIS), de même qu'à une conférence sur les enjeux et perspectives de l'intégration qui a eu lieu à Addis-Abeba en décembre.

Nouveaux acteurs occupant une place de plus en plus importante sur la scène économique et politique mondiale, l'équipe «Coopération économique et commerciale» a poursuivi ses activités

axées sur les implications que le rôle croissant des acteurs émergents dans le domaine du développement peut avoir sur les relations Afrique-UE. Elle a organisé conjointement avec le SAIIA un premier dialogue politique sur ce thème à Bruxelles en mars, puis un dialogue similaire à Johannesburg en octobre. L'ECDPM a animé par ailleurs à Helsinki un séminaire sur le rôle des acteurs émergents à l'intention du ministère finlandais des affaires étrangères. Notre document de réflexion n° 107 consacré aux économies émergentes en Afrique et au débat sur l'efficacité du développement explicite le nouveau paysage et analyse les réactions des parties prenantes. Il propose également certaines pistes en vue d'initiatives et de partenariats internationaux destinés à mieux soutenir des objectifs et stratégies qui soient appropriés pour l'Afrique.

Notre analyse de l'impact de l'initiative «Matières premières» de l'UE en faveur de l'Afrique a été présentée en décembre 2010 lors de la première réunion des ministres et hauts fonctionnaires ACP en charge de l'exploitation minière. L'équipe «Coopération économique et commerciale» a prolongé cette action par l'élaboration d'un vaste programme de travail en matière d'industries extractives. Notre document de réflexion à ce sujet (n° 105) a été largement diffusé et a alimenté diverses réunions. L'ECDPM a été invité à faire des présentations sur ce volet de ses recherches à l'occasion de plusieurs événements à haut niveau auxquels participaient notamment le Parlement européen et d'autres institutions de l'UE, l'Union africaine et le Secrétariat ACP. L'équipe a organisé un dialogue informel avec le Conseil minier Canada-UE suite à la publication de la directive «transparence» par la Commission européenne. Il s'agit de la première activité concrète de la plateforme pour le développement de l'industrie extractive. L'équipe a assisté à la deuxième réunion des ministres de l'Union africaine en charge de la mise en valeur des ressources minérales tenue à Addis-Abeba en décembre 2011 et a fait part de son intérêt d'adhérer au Centre pour la politique de l'Afrique en matière de ressources minérales qui sera créé à Addis-Abeba en 2012.

Étendant son activité au-delà du secteur minier, l'ECDPM s'est attachée à une facilitation des affaires par la recherche de nouvelles pistes favorisant le dialogue entre acteurs publics et acteurs du secteur privé – le but étant de comprendre et de documenter les facteurs qui facilitent les affaires, et ceux qui les entravent, à l'aide d'indicateurs concrets mis au point par des acteurs tels que la Banque mondiale.

Enfin, l'équipe «Coopération économique et commerciale» a continué d'impulser et de valoriser ses partenariats existants. Premièrement, le Centre a accueilli Annita Montoute dans le cadre du partenariat avec l'Institut des relations internationales (IIR) de l'Université des Indes occidentales à la Trinité. Deuxièmement, en sa qualité de membre du Réseau Sud-Nord, le Centre a accueilli pendant six mois un assistant de recherche, Hilary Patroba, de l'Université de Nairobi. Son stage s'est prolongé pendant six mois auprès de notre partenaire SAIIA à Johannesburg. Troisièmement, au titre de son mandat en matière de renforcement des capacités, l'équipe a assuré des formations et des conférences au Collège d'Europe à Bruges et à l'Université de Maastricht.



Construction sur le site du nouveau centre de conférence de l'Union Africaine (UA) à Addis Ababa, Éthiopie.  
Photo : ANP/AFP

## Équipe de Coopération économique et commerciale:



San Bilal  
Coordinateur de  
Programme



Bruce Byiers  
Chargé de mission



Isabelle Ramdoo  
Chargée de mission



Hilary Patroba  
Assistant de  
recherche



Kathleen van Hove  
Chargée de mission  
senior



Alexandra Beijers  
Assistante  
administrative senior



Dolly Afun-Ogidan  
Chargée de mission  
junior



Melissa Dalleau  
Chargée de mission



Quentin  
de Roquefeuil  
Assistant de recherche

### Absent de la photo:

Takesh Luckho, Assistant de recherche

À propos du bulletin d'information [acp-eu-trade.org](http://acp-eu-trade.org)

«**Merci beaucoup** de vos mises à jours et de vos bulletins d'information qui, particulièrement **instructifs**, nous aident à conseiller nos Parlementaires (en ce qui concerne les négociations commerciales et sur les APE surtout).»  
Membre de l'Assemblée nationale kenyane

À propos du dialogue ECDPM-  
ODI: Putting Trade at the Service of  
Development

«C'est l'un des meilleurs ateliers  
auxquels j'ai assisté, à la fois ce qui  
concerne les thèmes couverts et le ton  
utilisé.»

Membre de l'Université de Cambridge

À propos de la réunion de juin du  
groupe des «Amis des APE»  
«Un tout **grand merci**  
d'avoir animé la discussion. Votre  
effort a été très apprécié et l'unité  
«Politique de développement»  
a tiré le plus grand profit de vos  
indications.»

Fonctionnaire du ministère des  
affaires étrangères, Finlande

À propos du document de réflexion n° 105: Shopping for Raw  
Materials

«Ce document m'a frappé comme  
**particulièrement pertinent**. Je tiens  
encore à vous en **remercier**.»

Haut fonctionnaire du gouvernement de Guinée

## Publications

### Publications de l'ECDPM

#### APE et aide au commerce

Bartels, L. 2011. *Legal constraints on the EU's ability to withdraw EPA preferences under Regulation 1528/2007* (Note d'information n° 27).

Bilal, S., I. Ramdoo et Q. de Roquefeuil. 2011. *GSP reform: Principles, values and coherence* (Note d'information n° 24).

Dalleau, M. et J. van Seters. 2011. *Operationalising the West African EPA Development Programme Moving beyond the paperwork* (Document de réflexion n° 121).

Dalleau, M. et J. van Seters. 2011. *L'opérationnalisation du Programme APE pour le développement en Afrique de l'Ouest. De l'intention à l'action* (Document de réflexion n° 121).

De Roquefeuil, Q. et G. Laporte. 2011. *Tourism and development in Caribbean-EU relations: Bridging the gap between policy and practice* (Note d'information n° 23).

ECDPM. 2011. Bulletin d'information mensuel ACP-EU-Trade.org

Goodison, P. 2011. *Agricultural trade and production: Comparing adjustment support in the Caribbean*. (Document de réflexion n° 109).

Goodison, P. 2011. *Agricultural adjustment programmes: Experience from bananas, sugar and internal EU agricultural reform* (Document de réflexion n° 110).

Goodison, P. 2011. *European Commission support to production and trade adjustments under existing nationally programmed aid activities: Lessons from Kenya, Uganda and Tanzania* (Document de réflexion n° 111).

Humphrey, E. 2011. *Implementing the Economic Partnership Agreement: Challenges and bottlenecks in the CARIFORUM region* (Document de réflexion n° 117).

KEA European Affairs. 2011. *Implementing cultural provisions: How do they benefit the Caribbean cultural sector?* (Document de réflexion n° 118).

Montoute, A. 2011. *Civil society participation in EPA implementation: How to make the EPA Joint CARIFORUM-EC Consultative Committee Work Effectively?* (Document de réflexion n° 119).

Ramdoo, I. et S. Bilal. 2011. *EPA Negotiations: The honeymoon is over...* (Note d'information n° 31).

#### Gouvernance de la réforme économique

Bilal, S. et F. Rampa. 2011. *Emerging economies in Africa and the development effectiveness debate* (Document de réflexion n° 107).

Byiers, B. et M. Dalleau. 2011. *Fiscal challenges, development opportunities? Twenty key questions on domestic resource mobilisation* (Document de réflexion n° 125).

Montoute, A. 2011. *Emerging players in the Caribbean: What implications for the Caribbean, their relations with the EU and the ACP?* (Document de réflexion n° 116).

Ramdoo, I. 2011. *Shopping for raw materials: Should Africa be worried about EU Raw Materials Initiative?* (Document de réflexion n° 105).



### Publications dans des revues et périodiques

Bilal, S. et M. Dalleau. 2011. *Is the West Africa-EU EPA in Coma? Diagnosis and prospects*. ZEI Regional Integration Observer vol. 5, n° 2, p. 7.

Bilal, S. et I. Ramdoo. 2011. *EPA negotiations: Will political leadership make a change?* Bulletin des Vendredis de la Commission vol.4, n° 1, p. 31 à 36.

Dalleau, M. et E. Koeb. 2011. *New avenues for engagement: The implications of the Lisbon Treaty for Africa-EU trade relations*. Bulletin des Vendredis de la Commission vol.4, n° 1, p. 37 à 41.

### Publications réalisées avec des partenaires de l'ECDPM

ECDPM-ICTSD. 2011. *Éclairage sur les négociations, mensuel publié en anglais et en français avec mise à jour systématique concernant les APE*.

Bilal, S., I. Ramdoo et Q. de Roquefeuil. 2011. *Europe, G20 and South-South trade: Insights from European approaches to regional integration in Africa*. Policy Paper, Washington: German Marshall Fund.

Bilal S., P. de Lombaerde et D. Tussie (Éd.). 2011. *Asymmetric trade negotiations: The international political economy of new regionalisms series*. Ashgate.



## Sélection d'événements extérieurs

### Événements co-organisés par l'équipe du programme «Coopération économique et commerciale»

Séminaire de l'ECDPM à l'intention du ministère finlandais des affaires étrangères. *Emerging players in Africa: Challenges and Opportunities for development*. Helsinki (7 décembre).

Séminaire ECDPM-GIZ-Tradecom. *Liberalisation and regulation of trade in banking services in bilateral trade and regional integration agreements*. Bruxelles (1er décembre).

Réunion CEUMC-ECDPM. *The Extractive Industry Development Forum: How financial transparency and economic governance can help achieve development goals?* Bruxelles (18 novembre).

Dialogue informel ECDPM. *Regional approaches to aid for trade and EPA support: Added value, challenges and way forward*. Bruxelles (21 octobre).

Dialogue ECDPM-SAIIA-KAS sur les nouveaux acteurs en Afrique: *How is their entry affecting the continent's relations with the EU?* Johannesburg (12 octobre).

Dialogue informel de l'ECDPM sur la réforme du SPG: *Targeting countries most in need*. Bruxelles (22 juin).

Dialogue ECDPM-ODI sur la réforme du SPG: *Putting trade at the service of development*. Bruxelles (1er avril).

Dialogue ECDPM-SAIIA sur les nouveaux acteurs en Afrique: *What's in it for Africa-Europe relations?* Bruxelles (28 mars).

Déjeuner-rencontre organisé par le Fonds Marshall allemand et l'ECDPM sur le thème des accords commerciaux préférentiels, de l'intégration régionale et du développement: *What works for the poor, what doesn't, and what should trans-Atlantic partners do?* Washington, DC (9 mars).

Atelier ECDPM-SAIIA sur l'économie politique de l'intégration régionale en Afrique australe: *What role for the EU and other partners?* Pretoria (1er et 2 février).



## Événements auxquels l'équipe du programme «Coopération économique et commerciale» a contribué

Atelier de l'OMC sur les petites économies vulnérables et l'aide pour le commerce. Genève (16 février).

Atelier d'experts COMESA/AAACP sur la stratégie régionale de développement du secteur agroalimentaire. Lusaka (28 février et 1er mars).

Conseil consultatif international (Banque mondiale, Groupe d'économie mondiale et Fonds Marshall allemand) sur les accords commerciaux préférentiels. Washington, DC (7 et 8 mars).

Réunion du groupe d'experts ad hoc de la CEA (Nations unies) sur les nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud et triangulaire, et leurs implications pour les pays d'Afrique australe. Windhoek (15 et 16 mars).

Réunion des experts de la Friedrich Ebert Stiftung. *The Doha riddle: The EU as partner or rival of developing countries?* Bruxelles (15 mars).

7e Plateforme de partenariat CAADP Yaoundé (23 et 24 mars).

NETRIS-Université Cheikh Anta Diop. Conférence sur l'intégration régionale et les politiques de migration dans les pays ACP. Dakar (28 au 30 mars).

Réunion de la commission parlementaire CARIFORUM-UE, Parlement européen. Bruxelles (12 avril).

Conférence du Groupe des Verts/Alliance libre européenne du Parlement européen sur les matières premières (4 mai).

Atelier des principaux experts UA-NEPAD «APDev Knowledge Exchange Dialogue Series on regional integration». Abuja (9 et 10 mai).

21e réunion du Comité interrégional de coordination (CIRC). Lusaka (11 au 15 mai).

Atelier Fonds Marshall allemand - Istanbul Policy Center sur la promotion du commerce et du développement en Afrique subsaharienne: Opportunities for Transatlantic Partnership with Emerging Economies at the G20. Istanbul (13 mai).

Secrétariat ACP, réunion SPG. Bruxelles (23 mai).

Réunion du Parlement européen sur la pénurie de matières premières et l'accès à l'énergie renouvelable. Bruxelles (1er juin).

Réunions annuelles de la Banque africaine de développement, y compris le lancement des «*Perspectives économiques en Afrique*» avec l'OCDE: l'Afrique et ses partenaires émergents. Lisbonne (6 et 7 juin).

Conférence de la Commission européenne sur les produits de base et les matières premières: Challenges and policy responses. Bruxelles (14 juin).

Réunion de la commission parlementaire mixte CARIFORUM-UE. Bruxelles (15 juin).

Réunion des Amis des APE. Helsinki (16 et 17 juin)

Troisième examen global de l'Aide pour le commerce. OMC. Genève (18 et 19 juillet).

Groupes d'experts du Fonds Marshall allemand en matière d'efficacité de l'aide transatlantique. Bruxelles (20 juillet).

Déjeuner-causerie du Centre de stratégie de la GIZ consacré aux économies émergentes en Afrique: *What's in it for Africa-Europe relations?* Francfort (9 septembre).

Atelier ITC (International Tax Compact). Bonn (12 au 14 septembre).

Atelier COMESA pour le réexamen de la stratégie de l'aide pour le commerce. Lusaka (12 au 16 septembre)

Table ronde organisée par le Secrétariat ACP sur la gestion des ressources minérales dans les pays ACP. Bruxelles (16 septembre).

Petit déjeuner BusinessEurope – Parlement européen sur le SPG de l'UE: *The future of EU trade preferences*. Bruxelles (22 septembre).

Journées de réflexion de l'UA sur le commerce intra-africain. Éthiopie (25 au 27 octobre).

Conférence Parlement européen et Amis de la terre Europe sur l'utilisation des ressources par l'Europe et ses répercussions. Bruxelles (8 et 9 novembre)

Conférence de la Commission de l'Océan indien sur la crise de l'euro-zone: *Re-adjusting the political economy of the Eastern and Southern Africa and Indian Ocean Region?* Maurice (14 novembre).

Conférence finale NETRIS sur l'intégration régionale dans les pays ACP: enjeux et perspectives. Addis-Abeba (22 au 25 novembre).

Forum CEA (NU) – Commission de l'UA sur le commerce et le développement en Afrique. Addis-Abeba (22 au 24 novembre).

7e session ordinaire de la Conférence des ministres du Commerce de l'UA: Stimuler le commerce intra-africain. Accra (26 et 27 novembre).

Réunion du CIRC concernant les avancées communes en vue de la révision à mi-parcours du soutien de l'UE à la coopération régionale et à l'intégration de l'Afrique orientale et australe et de la région de l'Océan indien. Maurice (13 au 16 décembre).

Deuxième conférence des ministres de l'UA en charge de la mise en valeur des ressources minérales: «*Construire un avenir durable pour l'industrie extractive en Afrique: de la vision à l'action.*» Addis-Abeba (12 au 16 décembre).

## ECDPM'S TALKING POINTS BLOG CONTRIBUTIONS

WWW.ECDPM-TALKINGPOINTS.ORG

# Talking Points



## A blog on the challenges of the EU's international cooperation

- Byiers, B. 2011. *Tobin tax, Robin Hood tax: Whatever it is, will it work?* (30 septembre).
- Byiers, B. 2011. *Fiscal challenges, development opportunities* (19 octobre).
- Byiers, B. 2011. *Promoting the private sector's role in development: But whose private sector?* (16 novembre).
- Byiers, B. 2011. *Measuring the development impact of loans used for public investments projects* (16 décembre)
- Byiers, B. and Melissa Dalleau. 2011. *From words to action: Operationalising the DRM political agenda beyond statements* (23 septembre).
- Ramdoo, I. and S. Bilal. 2011. *EPA Negotiations: The honeymoon is over...* (30 septembre)
- Roquefeuil de, Q. 2011. *European Parliament Committee on international hearing on GSP reform* (10 juin).

# Gouvernance



*Liberians Vote in Constitutional Referendum, UN Photo*

## Aperçu et objectifs du programme

Le programme «Gouvernance» a pour mission de contribuer à un dialogue davantage étayé et à une coopération plus efficace à l'appui de la gouvernance entre les ACP, et l'Afrique surtout, et l'Union et la Commission européennes. Il poursuit trois objectifs principaux. Le premier est un soutien à l'Afrique dans sa volonté de trouver ses propres stratégies de promotion de la gouvernance à différents niveaux. Le second est une impulsion à la capacité européenne de favoriser l'amélioration de la gouvernance parmi les acteurs ACP. Le troisième est la promotion de synergies et de liens efficaces entre les débats et initiatives en matière de gouvernance tant au sein des APC qu'au sein de l'Union européenne.

En 2011, le programme a axé son activité sur deux processus principaux:

- la recherche par l'Afrique de ses propres stratégies en matière de gouvernance
- la gouvernance, le pouvoir et la politique en matière de développement

Le premier processus vise les efforts déployés sans relâche par les acteurs africains pour relever les défis auxquels ils sont confrontés. Nous nous sommes plus particulièrement intéressés à l'établissement, sous la houlette de l'Union africaine, d'une architecture de gouvernance africaine. Le second processus concerne essentiellement les initiatives prises par la Commission européenne et un certain nombre d'États membres de l'UE pour mieux analyser et gérer la dimension «gouvernance» dans le cadre de son soutien aux parties prenantes ACP et de son interaction avec elles.

## Processus: Recherche par l'Afrique de ses propres stratégies en matière de gouvernance

### Contexte et priorités

2011 a été une année de bouleversements en Afrique. Le Printemps arabe a ébranlé la côte septentrionale du continent et généré des changements de régime dans des pays et à des moments où l'on s'y attendait le moins. Des rebellions ont balayé toute la région, les populations réclamant un véritable changement politique. Dans ce tumulte, des appels ont été lancés en vue d'une démocratisation et de gouvernements répondant aux aspirations des peuples. Les résultats du Printemps arabe et les profondes transformations réclamées au niveau des relations entre l'État et la société doivent néanmoins encore être consolidés.

Le changement ne s'est pas limité à l'Afrique du Nord. Une élection démocratique non contestée a conduit à un changement de leadership en Zambie – ce qui constitue un signal positif attestant que certains pays du continent s'orientent vers des processus moins violents de transfert du pouvoir. En Côte d'Ivoire, une élection présidentielle davantage contestée a conduit à l'arrestation du Président de longue date, Laurent Gbagbo. Plus au nord, la population du Sud Soudan a choisi par les urnes de former le 54<sup>e</sup> pays d'Afrique.

Les bouleversements intervenus sur le continent mettent en lumière la nécessité et la demande d'une transition démocratique et d'un respect des droits de l'homme. Le lancement par l'Union africaine de «2012 Année des valeurs partagées» vient donc à point nommé car il est essentiel que tous les pays d'Afrique s'engagent à l'égard des valeurs partagées que sont la démocratie et les droits de l'homme, consacrées par plusieurs instruments couvrant l'ensemble du continent. Comme l'a déclaré l'Assemblée de l'Union africaine lors de son 17<sup>e</sup> sommet (janvier 2011), «le continent est confronté à de nombreux défis dans le cadre de la promotion, de la ratification et de l'appropriation des instruments relatifs aux valeurs partagées». Elle poursuit en encourageant tous les participants à œuvrer ensemble pour surmonter les obstacles. Les efforts actuellement déployés pour instaurer une architecture de gouvernance africaine sont une étape déterminante sur la voie de la consolidation de l'exigence populaire d'une plus grande démocratie sur l'ensemble du continent.

Le sommet de janvier de l'UA a approuvé la Plateforme africaine de la gouvernance et donné instruction à la Commission de l'UA de prendre les dispositions requises pour mettre une architecture de gouvernance africaine en place et pour rendre la plateforme opérationnelle.

### Résultats

L'ECDPM a été un partisan de la première heure de la création d'une architecture de gouvernance africaine. En 2011, les efforts de la Commission de l'UA visant à fixer le cadre de cette architecture et à lancer la Plateforme africaine de la gouvernance ont été récompensés par l'approbation des deux initiatives par le Sommet de l'UA, lequel a invité la Commission de l'UA à mettre en place un système de suivi en vue de faire en permanence le point sur les avancées de l'adoption sur l'ensemble du continent des instruments relevant des valeurs partagées. L'ECDPM a pris part à des réunions de suivi organisées dans le prolongement du sommet de janvier, au cours desquelles la Commission de l'UA a examiné des pistes en vue de l'opérationnalisation de la Plateforme africaine de la gouvernance et entamé l'élaboration d'un cadre permettant la mise en œuvre intégrale du mandat conféré par le Sommet.

L'ECDPM a procédé à une évaluation des capacités au titre d'un programme de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) destiné à étayer la Conférence africaine de la décentralisation et du développement local (CADDEL). L'évaluation, qui a alimenté le processus de planification stratégique et les priorités de la CADDEL pour les trois prochaines années, a mis en évidence la nécessité de travailler avec un large éventail de parties prenantes pour soutenir le développement local et la gouvernance locale en veillant à instaurer des liens efficaces entre le niveau national, régional et continental. L'évaluation montre à quel point le jeu des relations et priorités est complexe au niveau du mouvement panafricain de gouvernance locale, et expose les défis constitutionnels et politiques que la CADDEL est appelée à relever pour forger un consensus panafricain sur la fixation de références en matière de décentralisation et de gouvernance locale. Les acteurs concernés par l'évaluation ont fait part de leur appréciation quant à la capacité de l'ECDPM de comprendre les aspects relationnels complexes du mouvement de gouvernance locale. Ils ont également rendu hommage à l'objectivité de l'évaluation et à l'aptitude du Centre de nouer un véritable dialogue avec les divers acteurs.

L'équipe du programme «Gouvernance» s'est penchée sur le fonctionnement et l'impact de l'Initiative gouvernance de la Commission européenne qui, dotée de 2,7 milliards d'euros, vise à soutenir la gouvernance dans les pays ACP. L'équipe a cherché à en savoir plus à propos de cette initiative et de la manière dont elle a fonctionné en Afrique, étant donné qu'elle s'accompagne de tranches incitatives relevant du soutien budgétaire, d'une méthodologie d'évaluation de la gouvernance et d'un dialogue avec les gouvernements des pays partenaires. L'accent a principalement été mis sur la manière dont l'initiative a été perçue par les partenaires d'Afrique, et sur son impact et ses relations avec les programmes de gouvernance mis en place par l'Afrique elle-même tels que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Le Centre a étroitement collaboré avec l'Institut africain pour la gouvernance dans le cadre de cette étude. La méthodologie adoptée visait à stimuler le dialogue entre l'Union européenne et l'Afrique au niveau continental et national. Elle prévoyait quatre visites et études de terrain (Burundi, Kenya, Mali et Mozambique). L'équipe en charge de l'étude a pu offrir des occasions de dialogue entre parties prenantes européennes et ACP, en Afrique surtout, sur les futures stratégies d'appui à la gouvernance. Un atelier organisé à Dakar les 12 et 13 juin a permis à diverses parties prenantes d'enrichir l'étude de leurs apports sur les questions les plus importantes. Nous leur avons notamment demandé comment l'Union européenne pouvait améliorer son soutien à des processus continuentaux en matière de gouvernance tels que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Lors d'un atelier de restitution tenu à Bruxelles, les États membres de l'UE ont rendu hommage aux conclusions pertinentes tirées par l'équipe, et à sa méthode participative. La Commission européenne a pour sa part été complimentée de sa volonté de débattre ouvertement des résultats plutôt maigres d'un programme d'appui ambitieux et onéreux qui s'est avéré, en définitive, mal conçu et mal exécuté.

L'équipe du programme «Gouvernance» a produit pour le compte de la Banque africaine de développement une étude sur dossier consacrée aux moyens de mieux faire entendre la voix et de renforcer la responsabilité des citoyens. L'Institut africain pour la gouvernance poursuivra l'étude de cette question avec des acteurs de la société civile en Afrique.

L'ECDPM a participé aux deux premières réunions de la Plateforme de dialogue Afrique-Union européenne sur la gouvernance démocratique et les droits de l'homme, qui ont été essentiellement axées sur les ressources naturelles. La Plateforme exerce son activité dans le cadre du partenariat «Gouvernance» de la Stratégie conjointe Afrique-UE. Les deux premières sessions de dialogue ont rassemblé la Commission européenne, la Commission de l'UA, des représentants des États membres tant du côté africain qu'europeen, des experts thématiques et des représentants de la société civile.

L'ECDPM a été de plus en plus impliquée au fil de l'année dans des questions liées aux réformes en Afrique du Nord. Fort de ses vastes connaissances sur des thèmes tels que le soutien à la démocratie, le dialogue politique et les négociations commerciales, le Centre a alimenté plusieurs débats sur l'aide de l'UE à l'Afrique du Nord, y compris des interventions et notes stratégiques sur la Dotation européenne pour la démocratie, sur le dispositif financier d'assistance à la société civile et les stratégies potentielles d'appui. L'équipe du programme «Gouvernance» a continué d'insister sur la nécessité de veiller à une cohérence au niveau de l'action

de l'UE et de tirer les enseignements du passé en termes de mise en œuvre des politiques.

## Processus: Gouvernance, pouvoir et politique en matière de développement

### Contexte et priorités

Le Printemps arabe a suscité au sein de l'Union européenne un véritable examen de conscience quant à ses stratégies passées et futures de soutien à la démocratie et aux droits de l'homme. L'ECDPM a été en mesure d'alimenter un certain nombre de ces débats sur l'action extérieure. C'est au cœur des bouleversements intervenant en Afrique du Nord que l'Union européenne a mis en place la nouvelle architecture de son action extérieure – ce qui a entraîné la perte de possibilités de valoriser certains atouts (en termes d'analyse et de promotion de la gouvernance, par exemple).

L'accroissement de la pression sur les biens publics mondiaux a fait naître de nouvelles formes de partenariat et de nouveaux acteurs mondiaux – parmi lesquels des pays à revenu moyen (dont certains sont également des bailleurs de fonds), des financiers philanthropes et des groupements multilatéraux tels que le G20. Le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui a eu lieu à Busan (Corée du Sud) en décembre 2011, a confirmé une double réorientation des priorités dans le domaine de l'aide. Premièrement, de nouveaux acteurs mondiaux sont davantage intégrés dans le processus. Deuxièmement, les participants ont continué d'insister pour qu'une place plus grande soit réservée à la politique nationale et aux processus de changement en tant que clé du développement. Le Forum a fortement prôné la transparence et la responsabilisation – deux principes d'efficacité défendus de longue date par l'ECDPM dans le cadre des débats de l'UE sur la modernisation du soutien budgétaire. Leur mise en avant confirme une tendance qui se manifeste également dans le débat sur les biens publics mondiaux et l'échéance de 2015 pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement – laquelle reste le fil conducteur dominant en matière de développement. À la demande de plusieurs États membres de l'UE, l'ECDPM a fourni des contributions concernant la qualité de l'aide et sa quantité; ce travail s'inscrivait dans un effort plus large visant à mesurer la cohérence des politiques au service du développement et la part relative des apports d'aide dans l'ensemble du financement du développement.

### Résultats

En ce qui concerne la gouvernance et la politique de l'aide, l'ECDPM a animé deux ateliers organisés avec la Commission européenne. Le premier a été consacré à la pertinence des approches fondées sur l'économie politique pour la coopération européenne au développement. Le second a porté sur les stratégies de soutien à la gouvernance dans les pays partenaires, et en Afrique plus particulièrement. Il s'agissait dans les deux cas d'ateliers participatifs réunissant des experts de premier plan dans les domaines de l'économie politique, de la gouvernance sectorielle, de la corruption et de la responsabilisation, ainsi que toute une série de praticiens de la CE appartenant à la fois aux services centraux de Bruxelles et aux délégations de l'UE. Les participants ont examiné les enjeux d'un approfondissement de l'analyse contextuelle. Ils ont également partagé leurs expériences en termes de difficulté d'assurer une cohérence entre les différents acteurs et institutions européens (y compris les relations extérieures et les États membres) et de s'investir stratégiquement avec les parties prenantes et les outils appropriés.

L'équipe du programme a élaboré à la demande de la Commission européenne des lignes directrices pragmatiques destinées à aider les praticiens à conjuguer plus efficacement leur coopération avec différents acteurs étatiques et non étatiques. Cette publication présente un large éventail d'instruments d'aide et en examine l'usage en s'appuyant sur des exemples tirés de pays et de secteurs auxquels la Commission fournit un soutien budgétaire. Le programme a également contribué à la diffusion de ces lignes directrices parmi les organisations de la société civile. L'ECDPM

a continué de soutenir en termes de contenu sa principale plateforme de connaissances, à savoir le site Capacity4Dev (<http://capacity4dev.ec.europa.eu/>) sur lequel du matériel de formation, un rapport sur les grands enseignements, un programme pour l'avancement des questions de gouvernance et de nombreuses références à des documents de base ont été chargés. L'équipe a également suscité un débat sur les risques et opportunités liés aux réformes plus larges de l'action extérieure de l'UE et sur les écueils de la transition de la structure antérieure d'assistance au développement (caractérisée par des directions distinctes pour la programmation des politiques, relevant de la DG DEV, et la mise en œuvre, confiée à EuropeAid) vers la direction générale DEVCO. L'un de nos avertissements urgents concerne le risque d'une perte de la mémoire institutionnelle et des capacités analytiques et opérationnelles (voir la note d'information n° 26 de l'ECDPM).

En ce qui concerne la démocratie, les droits de l'homme et l'action extérieure, l'ECDPM a pris part – à la demande de la Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité – à un processus de réflexion sur la manière dont l'Union européenne pourrait promouvoir plus efficacement les droits de l'homme. Le Centre a contribué aux premières conclusions et recommandations d'une évaluation conjointe de l'appui européen aux droits de l'homme (réalisée dans le cadre d'un consortium avec Particip et l'ODI). En réponse à une demande de la Suède, nous avons facilité, lors de la présidence polonaise de l'UE, le dialogue et le débat sur l'avenir du soutien européen aux «acteurs politiques» au travers de la création de la Dotation européenne pour la démocratie. L'un des principaux objectifs du programme était en l'occurrence de favoriser une approche crédible et efficace de l'UE qui associe les efforts en cours avec de nouvelles initiatives et qui englobe à la fois les éléments structurels (hard) et non structurels (soft) des processus de démocratisation. On peut citer au titre d'éléments structurels les institutions formelles et les processus électoraux, et au titre d'éléments non structurels les normes sociétales, les institutions informelles et les attitudes.

L'équipe «Gouvernance» a fourni une assistance stratégique et opérationnelle à la formulation du soutien de la CE au programme de décentralisation. La restructuration de la DG EuropeAid en DG DEVCO a suscité de nouvelles questions en matière de coopération et de soutien. Le programme «Gouvernance» participe à la redynamisation d'un réseau d'apprentissage en matière de décentralisation. Notre partenariat avec Particip nous a permis de mobiliser des compétences en vue de l'amélioration de la bibliothèque en ligne du site Capacity4Dev. Cette mission se poursuivra en 2012 avec des présentations, un échantillonnage d'expériences pertinentes, des services et des discussions en ligne – autant de contributions qui alimenteront la conception de nouvelles lignes directrices opérationnelles pour le soutien européen à la décentralisation.

Dans le domaine de la décentralisation encore, nous avons participé au développement et à l'expérimentation du premier cours «Train4dev» en collaboration avec le Groupe de travail informel des partenaires du développement sur la décentralisation et la gouvernance locale. Intitulé Harmonisation, Decentralisation and Local Governance, ce premier cours tient compte de la nécessité pour les donateurs de réduire la surcharge de gestion qui pèse sur les partenaires du développement. Il adopte une approche modulaire et se fonde sur le matériel de formation de l'Union européenne et de bailleurs de fonds et organismes d'aide européens bilatéraux (GIZ, DEZA, DANIDA, DFID et DGIS notamment). Il a pour objectif principal de proposer un apprentissage conjoint et une réflexion structurée en matière d'harmonisation et d'appui à la décentralisation dans divers contextes nationaux. Les premières expériences menées avec le cours pilote ont été présentées à l'occasion de plusieurs événements multi-donateurs en vue du Forum à haut niveau de Busan sur l'efficacité de l'aide. Ce matériel de formation a également été partagé avec des établissements de formation en Europe et en Afrique. Sa diffusion sera étendue en 2012.

#### LES MULTIPLES VISAGES DE LA «GOUVERNANCE»

Une question lancinante refait régulièrement surface: il s'agit de la définition de la «gouvernance», qu'il est difficile d'établir sans devenir normatif ou se perdre dans une complexité excessive. Des bailleurs de fonds ont proposé toute une série de définitions (que nous avons énumérées dans un ouvrage de référence élaboré en 2009 pour le réseau GOVNET de l'OCDE). En 2010, le DFID a rassemblé les conclusions de dix années de recherche sur la gouvernance et les États fragiles dans un excellent document de synthèse intitulé *The Politics of Poverty: Elites, Citizens and States*. Il parle de la gouvernance dans les termes suivants (traduction libre): *La gouvernance désigne la manière dont les pays et les sociétés gèrent politiquement leurs affaires et la manière dont s'exercent le pouvoir et l'autorité. La différence que peut faire une bonne gouvernance, ou une très mauvaise gouvernance, dans la vie des populations des pays les plus pauvres et les plus vulnérables est considérable: l'incapacité des institutions étatiques de prévenir les conflits et d'assurer une sécurité élémentaire ou les services de base peut avoir des conséquences de vie ou de mort; l'absence d'opportunités peut empêcher des générations de familles démunies de sortir de la pauvreté; et l'inaptitude à générer la croissance économique et à prélever l'impôt peut maintenir les pays piégés dans un cycle de dépendance à l'égard de l'aide. Il est, par conséquent, indispensable de comprendre la gouvernance pour parvenir au développement et mettre fin aux conflits.*

Loin des élites au pouvoir, mais non sans lien avec elles, Me Hawaou milite pour l'alphabétisation et a participé à la création d'un forum civil pour le développement des femmes au Cameroun – l'Association des femmes haoussas pour le développement (AFHADEV). Sa vision de la gouvernance est de repousser les limites du pouvoir et de l'espace:

*Je suis illettrée et on m'a mariée très jeune. Cela a duré dix ans. Un jour j'ai voulu créer un club d'épargne pour femmes (une tontine). L'idée était d'épargner pour nos enfants. Après avoir longuement négocié, pleuré et dormi dans une autre chambre, je suis parvenue à ce que mon mari accepte l'idée. Il est malheureusement décédé un peu plus tard (Metro du 9 mai 2012).*

En ce qui concerne la responsabilisation, l'aide et le développement, l'équipe du programme a présenté les conclusions d'un état des lieux de l'appui allemand à la responsabilisation nationale dans les pays partenaires. Axant son analyse sur six pays bénéficiant d'une assistance sous la forme d'un soutien budgétaire et d'approches basées sur des programmes, l'équipe a identifié et examiné les modalités selon lesquelles différents acteurs de la coopération allemande au développement renforcent la responsabilisation nationale dans les pays partenaires et selon lesquelles ils collaborent entre eux et avec d'autres bailleurs de fonds dans ce domaine. Un rapport de synthèse basé sur les observations relatives à ces six pays (Bangladesh, Mali, Malawi, Mozambique, Pérou et Tanzanie) décrit les grandes tendances de ce type d'assistance. Plusieurs propositions ont été formulées en vue de mieux traduire les engagements en matière de responsabilisation de la déclaration de Paris et les objectifs stratégiques allemands en stratégies

d'appui et lignes d'intervention. Le rapport, qui suggère également des pistes en vue d'améliorer les synergies et les complémentarités, a été favorablement accueilli. Il a étayé l'axe d'activité «aide et responsabilité nationale» du réseau du CAD sur la gouvernance (GOVNET) et le débat à l'échelle de l'ensemble de l'Europe. Les conclusions de cet exercice seront prises en compte dans le réexamen d'un document stratégique allemand en 2012.

Comme en 2010, l'ECDPM a participé à l'évaluation thématique générale de l'appui de la Commission européenne aux processus de décentralisation. Il a analysé, en collaboration avec l'Institut européen d'administration publique, une étude sur la gouvernance multi-niveau réalisée pour le Comité des régions de l'UE.

La déclaration de Paris et tous les documents qui en découlent insistent sur la nécessité de renforcer la gestion axée sur les résultats ainsi que le suivi et l'évaluation de la coopération au développement. Cette démarche devrait idéalement intervenir de façon harmonisée, et s'aligner sur les systèmes des pays partenaires en les renforçant. Lors de sa réunion annuelle tenue en mai, le Groupe de travail informel des partenaires du développement sur la décentralisation et la gouvernance locale (DeLoG) a décidé de contribuer à ce thème en incitant au recours à des approches et modalités adéquates. De façon plus concrète, le Groupe a recommandé le développement de systèmes de suivi et d'évaluation qui, sur la base d'expériences récentes, soient plus homogènes et fassent l'objet d'une appropriation nationale. Il

faut entendre ici par «homogènes» des systèmes d'évaluation harmonisés pour l'ensemble des acteurs et programmes du pays concerné. Avec le soutien de l'Agence suisse pour la coopération et le développement (SDC), l'ECDPM a animé en août des réflexions à ce sujet parmi les partenaires du développement dans la perspective du Forum à haut niveau de Busan. Le Centre a également participé avec le Groupe DeLoG et ses partenaires des pays en développement à des débats et bilans dans le prolongement de Busan.

## Équipe de Gouvernance



Jean Bossuyt,  
Responsable de la  
stratégie



Jan Vanheukelom,  
Coordinateur de  
Programme



Bruce Byiers,  
Chargé de mission



Stephanie Colin,  
Assistante de  
recherche



Christiane Loquai,  
Chargée de mission

*Absents de la photo :*

Alisa Herrero-Cangas, *Chargée de mission*  
Elena Fanetti, *Assistante de recherche*  
Gemma Pinol Puig, *Chargé de mission junior*  
Noëlle Laudy, *Assistant administrative senior*

«Le document de référence consacré à l'implication des acteurs non étatiques dans les nouvelles modalités d'aide nous sera très utile pour la méthode de cartographie sectorielle au Sénégal, mais nous nous servons également du document de référence sur la gouvernance dans les interventions sectorielles. Tous deux sont excellents!  
Consultant privé en matière de politiques de coopération au développement

«Un **grand merci** pour votre **excellent** travail.»  
Fonctionnaire du BMZ à propos de  
l'état des lieux du soutien allemand à la  
responsabilité nationale

«L'ECDPM ne se contente pas de «répandre la bonne parole». Ses partenariats reposent sur une **analyse approfondie** de l'économie politique et, surtout, il travaille en réseau avec des acteurs africains – ce qui lui confère une «double légitimité», en Europe et en Afrique. Nous **aimerions beaucoup** que d'autres partenaires internationaux adoptent ce type d'approche.»  
Maurice Enguéléguélé, Coordonateur de programmes, Institut africain pour la gouvernance

À propos du document de référence de la Commission européenne  
«Impliquer les acteurs non étatiques dans les nouvelles modalités d'aide – Améliorer la gouvernance des programmes de développement» «**Félicitations** pour ce long et fructueux travail qui j'espère sera valorisé tant au siège qu'en délégation.»  
Haut fonctionnaire de la délégation de l'Union européenne au Sénégal

## Publications

### Publications de l'ECDPM

- ECDPM et BMZ. 2011. *Support to domestic accountability in developing countries: Taking stock of the approaches and experiences of German development cooperation* (Rapport de synthèse).
- Fanetti, E. et C. Loquai. 2011. *Supporting domestic accountability in developing countries: Taking stock of the approaches and experiences of German development cooperation in Mozambique* (Document de réflexion n° 114).
- Hackenberg, R. 2011. *Supporting domestic accountability in developing countries: Taking stock of the approaches and experiences of German development cooperation in Peru* (Document de réflexion n° 112).
- Hauck, V. et T. Land. 2011. *Fostering democratic ownership: A capacity development perspective* (Document de réflexion n° 103).
- Herrero Cangas, A. et N. Keijzer. 2011. *EU support to governance at a critical juncture: Will the new EU external action architecture deliver smarter support to governance in partner countries?* (Note d'information n° 26).
- Hudson, A. 2011. *How can donors best support the strengthening of domestic accountability in developing countries? Rapport final de la table ronde sur la responsabilité nationale et l'efficacité de l'aide organisée lors des Journées européennes du développement*, 6 décembre 2010.
- Keijzer, N. et E. Spierings. 2011. *Comparative analysis of EU donor policies towards working with Civil Society Organisations - Analyse réalisée à la demande de la DSO/MO*.
- Keijzer, N., E. Spierings et J. Heirman. 2011. *Research for development? The role of Southern research organisations in promoting democratic ownership. A literature review* (Document de réflexion n° 106).
- Keijzer, N., E. Spierings, G. Phlix et A. Fowler. 2011. *Bringing the invisible into perspective. Document de référence sur l'utilisation du cadre des 5C pour la planification, le suivi et l'évaluation des capacités et de résultats des processus de développement de celles-ci* (ECDPM).
- Klavert, H. 2011. *Supporting domestic accountability in developing countries: Taking stock of the approaches and experiences of German development cooperation in Tanzania* (distribution restreinte).
- Klavert, H., C. Loquai et R. Hackenberg. 2011. *Supporting domestic accountability in the context of budget support and programme based approaches: Findings from a stock-taking exercise on German development cooperation in Bangladesh* (distribution restreinte).
- Koch, S. 2011. *Supporting domestic accountability in developing countries: Taking stock of the approaches and experiences of German development cooperation in Tanzania* (Document de réflexion n° 113).
- Loquai, C. 2011. *Supporting domestic accountability in developing countries: Taking stock of the approaches and experiences of German development cooperation in Mali* (Document de réflexion n° 115).
- Loquai, C. et H. Klavert. 2011. *Supporting domestic accountability in the context of budget support: Findings from a stock-taking exercise on German development cooperation in Malawi* (Note d'information n° 28).
- Odén, B. et L. Wohlgemuth. 2011. *Where is the Paris Agenda heading? Changing relations in Tanzania, Zambia and Mozambique* (Note d'information n° 21).
- Rampa, F. avec G. Piñol Puig. 2011. *Analysing governance in the water sector in Kenya* (Document de réflexion n° 124).
- Vanheukelom, J., S. Colin et J. van Seters. 2011. *The future of EU budget support to third countries?* (Note d'information n° 22).



### Publications réalisées avec des partenaires de l'ECDPM

- Centre des études africaines, ECDPM et SNV. 2011. *The accountability web: Illustrating effective local accountability mechanisms* (Synthèse pour l'OCDE).
- DEVCO. 2011. *Impliquer les acteurs non-étatiques dans les nouvelles modalités d'aide. Pour améliorer les programmes de développement et la gouvernance* (Document de référence n° 12 de la Commission européenne).
- DEVCO. 2011. *Engaging non-state actors in new aid modalities for better development outcomes and governance* (Brochure de présentation du document de référence n° 12 de la Commission européenne publiée sur la plateforme des praticiens du développement «capacity4dev»).
- DEVCO. 2011. *The EC's governance analysis framework applied to trade facilitation in the Philippines: Findings from the Philippines pilot case study* (Publié sur la plateforme des praticiens du développement «capacity4dev»).
- DEVCO. 2011. *Pilot case study of governance in the trade facilitation sector in the Philippines* (Publié sur la plateforme des praticiens du développement «capacity4dev»).
- DEVCO. 2011. *Analysing and addressing governance in the infrastructure sector*.
- ECDPM, Académie de La Haye pour la gouvernance locale et Centre du développement et de l'innovation de l'Université de Wageningen. 2011. *Harmonisation, décentralisation and local governance: Training materials prepared on behalf of the informal Development Partners Working Group on Local Governance and Decentralisation (DPWG-LGD)* (kit pour les formateurs et kit pour les participants).
- ECDPM et IAG. 2011. *Note conceptuelle en vue de la réunion de consultation africaine sur les premières conclusions de l'étude consacrée à l'Initiative gouvernance*, Dakar, Sénégal, 7 et 8 juin.
- Commission européenne. 2011. *Évaluation thématique du soutien apporté par la Commission européenne au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales*.
- Commission européenne. 2011. *Sector approaches in the environment and natural resources* (Document de travail des services de la Commission, 31.3.2011, SEC(2011)439, final).
- SNV. 2011. *Accountability at the local level: Experiences from the partnership with the Netherlands Ministry of Development Cooperation on Domestic Accountability*.



## Sélection d'événements extérieurs

### Événements co-organisés par l'équipe du programme «Gouvernance»

- Commission européenne, séminaire DEVCO «Political economy at work». Bruxelles (11 et 12 janvier).
- Training4dev, séminaire sur l'harmonisation, la décentralisation et la gouvernance locale. Bruxelles (24 au 28 janvier).
- IAG-ECDPM, première réunion technique concernant l'étude de l'Initiative gouvernance de la Commission européenne. Dakar (12 et 13 février).
- ECDPM, formation virtuelle à l'utilisation des systèmes d'enquête en ligne pour le personnel de l'Institut africain pour la gouvernance. (1er mars).
- IAG-ECDPM, deuxième réunion technique concernant l'étude de l'Initiative gouvernance de la Commission européenne. Dakar (21 au 24 avril).



ECDDPM-IAG, consultations africaines sur les premières conclusions de l'étude consacrée à l'Initiative gouvernance. Dakar (7 et 8 juin).

DEVCO, séminaire de formation sur l'appui de la Commission européenne à la gouvernance dans les pays partenaires avec une attention particulière au continent africain (4 au 8 juillet).

GIZ, évaluation des capacités et analyse de la politique économique dans le cadre de la conférence ministérielle panafricaine sur la décentralisation et le développement local. Douala et Limbe (23 septembre au 1er octobre).

GIZ, seconde mission d'évaluation des capacités dans le cadre de la conférence ministérielle panafricaine sur la décentralisation et le développement local (AMCOD). Yaoundé (27 novembre au 2 décembre).



#### Événements auxquels l'équipe du programme «Gouvernance» a contribué

GIZ, forum professionnel sur la santé et la protection sociale, session consacrée à la pertinence des approches fondées sur l'économie politique pour la coopération allemande au développement. Bonn (13 et 14 janvier).

Commission européenne, réunion de dialogue structuré sur la société civile et les autorités locales: Présentation sur l'implication des acteurs non étatiques dans les nouvelles modalités d'aide. Bruxelles (26 janvier).

Atelier de l'ODI: Enseignements récents des évaluations relatives au soutien budgétaire. Londres (22 mars).

Présentation du rôle de la société civile dans le développement et les processus connexes de Paris/Accra, dans le cadre d'un cours de maîtrise sur la société civile dispensé à l'Université Carlos III. Madrid (22 et 23 mars).

Présentation des conclusions de l'état des lieux par le BMZ du soutien allemand à la responsabilité nationale au titre des approches axées sur le soutien budgétaire et des programmes. Bonn (6 avril).

Atelier de l'ODI: L'économie politique du soutien budgétaire. Londres (8 et 9 avril).

Conférence organisée dans le cadre du programme «Gouvernement local et acteurs non étatiques» pour soutenir les acteurs non étatiques du Lesotho: session consacrée aux principales difficultés et opportunités et aux défis à relever par les acteurs étatiques et non étatiques. Maseru (12 et 13 avril).

Réunions d'un groupe de discussion africain restreint concernant l'Initiative gouvernance de la Commission européenne. Dakar (février, avril et juin).

DEVCO, cours de formation sur les politiques publiques. Module sur le moment et les modalités d'une implication stratégique des acteurs non étatiques dans les nouvelles modalités d'aide. Bruxelles (3 et 23 mai).

Conférence annuelle du groupe de travail «Développement et gouvernance» sur le thème de la responsabilité nationale dans le cadre du soutien budgétaire, Berlin (5 au 8 mai).

DEVCO, Présentation Infopoint sur la manière dont la Commission européenne peut impliquer stratégiquement les acteurs non étatiques dans le contexte des nouvelles modalités d'aide. Bruxelles (26 mai).

Consultation de la Commission de l'UA concernant l'établissement d'un cadre de réexamen régulier du respect par les États membres de l'UA des instruments relevant des valeurs partagées. Bamako (27 et 28 mai).

Atelier des parties prenantes européennes et africaines sur les premières conclusions de l'étude consacrée à l'Initiative gouvernance de la Commission européenne. Dakar (12 et 13 juin).

Commission UA – UE, Plateforme de dialogue sur la démocratie et les droits de l'homme: première session du groupe de travail en charge de la gestion des ressources naturelles. Dakar (14 et 15 juin).

Présentation de l'ECDDPM sur la responsabilité nationale et le soutien budgétaire à la Maastricht Graduate School of Governance. Maastricht (21 juin).

Réunion du Groupe de travail des partenaires du développement sur la décentralisation et la gouvernance locale: Présentation des enjeux de l'harmonisation et de l'alignement en matière de suivi et d'évaluation de la décentralisation et de la gouvernance locale. Eschborn (1er et 2 septembre).

*Assises de la Coopération* organisées par le ministère des affaires étrangères du Luxembourg. Présentation sur les relations extérieures de l'UE après Lisbonne. Luxembourg (16 septembre).

Réunion d'experts UA-UE sur la gestion des ressources naturelles. Bruxelles (26 au 28 septembre).

Consultation de la Commission de l'UA concernant l'établissement d'un cadre de réexamen régulier du respect par les États membres de l'UA des instruments relevant des valeurs partagées. Freetown (11 au 13 octobre).

Conférence internationale du Grupa Zagranica sur la démocratie et le développement: Présentation sur l'appui de l'UE à la démocratie et au développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Varsovie (30 novembre).

Ministère polonais des affaires étrangères, conférence à haut niveau sur l'UE et le voisinage du Sud: Nouvelles perspectives de coopération mutuelle dans un environnement en mutation. Varsovie (1er et 2 décembre).

#### CONTRIBUTIONS DE L'ECDDPM AU BLOG TALKING POINTS

WWW.ECDPM-TALKINGPOINTS.ORG

## Talking Points



- Aggad, F. *Is the EU's new SPRING programme so new? Commentary on the EU's new package for North Africa* (30 septembre)
- Byiers, B. 2011. *Taxes, states and economic growth: How can we better design and implement tax policy for development? Commentary on domestic resource mobilization* (27 juin).
- Byiers, B. 2011. *Land grabs, the 'WEL nexus', and a lot of questions. Report from an ECDPM consultation event for the European Report on Development* (26 Mai).
- Colin, S. 2011. *The practical norms of real governance in Africa. Report from the seminar at the Institute of Development Policy and Management, University of Antwerpen* (26 Mai).

- Pinol Puig, G. 2011. *Involving local authorities and civil society organisations in EU development cooperation. Detailed report on Second Assises of Decentralised Cooperation for development meeting* (1er avril).
- Vanheukelom, J. 2011. *Transparency, economic governance and development: The Extractive Industry Development Forum* (16 décembre).
- Vanheukelom, V. 2011. *The EU policy on budget support: What is new? And can it work?* (21 octobre).

# Gestion du savoir et apprentissage

## Aperçu

Le travail réalisé en 2011 peut être réparti en trois grands domaines respectivement décrits dans les sections ci-après. Premièrement, l'évaluation externe de la performance du Centre, qui a fourni de précieuses pistes de réflexion et d'apprentissage. Deuxièmement, la concrétisation du mandat et de la stratégie du Centre au travers d'innovations dans plusieurs domaines. Troisièmement, notre appui exhaustif aux programmes de l'ECDPM et aux questions touchant l'ensemble du Centre.

## Suivi, évaluation et prospective

L'évaluation externe de la performance du Centre, qui s'est déroulée de 2007 à 2011, a été un événement important pour l'unité «Gestion du savoir et communication» au cours de la période couverte par le présent rapport. L'évaluation estime que le travail de cette unité est «bien intégré» dans la stratégie générale du Centre et qu'il est exhaustif, ciblé et cohérent. Elle confirme que l'approche générale adoptée par l'unité peut être maintenue durant la prochaine période stratégique (voir également la section suivante consacrée à l'évaluation de l'ensemble du Centre et à notre programmation future).

L'évaluation externe a utilement pointé deux domaines dans lesquels l'ECDPM devrait également investir davantage à l'avenir. Le premier concerne la communication vers l'extérieur, à propos de laquelle l'équipe formule les suggestions suivantes:

- intensification de la collaboration avec les programmes dans un but de planification davantage proactive et stratégique en matière de communication extérieure;
- reformulation et recadrage du contenu dans des formats plus aisément assimilables par le grand public;
- recours plus systématique aux médias sociaux dans le cadre du travail sur les politiques, en vue notamment de faciliter les débats en ligne mais également de favoriser le travail collaboratif au sein même des équipes de l'ECDPM ainsi qu'avec les partenaires du Centre.

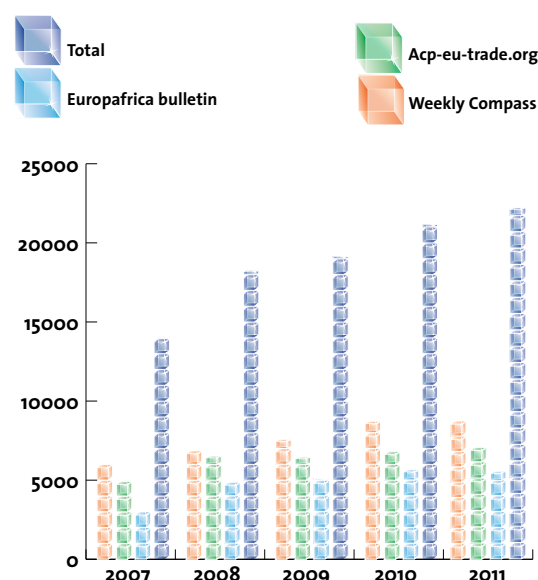
Le second domaine mis en évidence concerne la nécessité pour le personnel de donner un coup d'accélérateur à la mise en œuvre du projet IMAKE. La réussite de cette initiative va en effet requérir la collaboration de tous, et le respect par chacun des exigences et procédures du nouveau système. Une formation sera dispensée à cette fin et les avantages du nouveau système seront clairement exposés en vue de faire comprendre les raisons du changement.

L'évaluation extérieure étant bouclée, nous avons entrepris la formulation d'une nouvelle stratégie dûment étayée de l'ECDPM pour la période 2012–2016. Une mise à jour de la stratégie de gestion du savoir et de la communication est prévue début 2012 afin d'orienter et de situer le travail de l'unité pour les cinq prochaines années.

## De la stratégie à la pratique

Notre investissement dans la création du bulletin électronique *Weekly Compass*, et du service d'information en ligne de l'ECDPM qui le soutient, nous a valu une multitude de réactions positives au fil de l'année. Ce service de l'ECDPM s'attache à suivre et à faire rapport des principales questions traitées par quelque 500 journaux, blogs et réunions et sites Internet officiels sur une trentaine de sujets stratégiques. Il nous a aidé à étayer efficacement les processus tout en fonctionnant comme un outil de réseautage et en diffusant les informations pertinentes dans les milieux directement concernés par l'élaboration des politiques. Il arrive que nous transmettions aux parties prenantes des actualités qui n'ont pas encore été repérées par les médias internationaux, la Commission européenne et les ONG. Notre capacité de cerner et de transmettre des informations pertinentes et opportunes témoigne de l'approfondissement considérable de notre expérience professionnelle au cours des quatre années écoulées. Des commentaires à ce propos figurent dans les encadrés présentés tout au long de cette section.

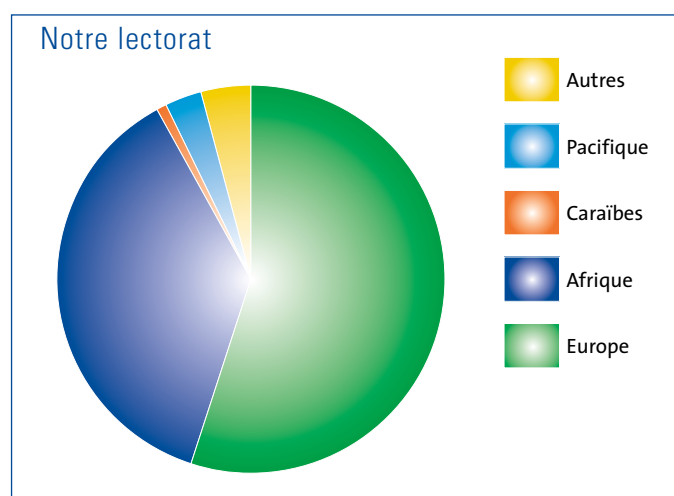
## Abonnés aux lettres d'info électroniques



Le blog *Talking Points* de l'ECDPM, inauguré début 2010 et axé sur les défis de la coopération internationale européenne, a pris une expansion considérable en 2011. Il s'agit d'une plateforme qui permet à l'ECDPM et ses collègues de communiquer succinctement au public, sous la forme de textes brefs et d'extraits, un certain nombre de points de vue et d'informations concernant l'évolution des politiques. Les nouveaux articles paraissant sur le blog sont

annoncés et partagés avec les différentes communautés concernées via notre bulletin électronique *Weekly Compass*. Cette approche coordonnée a fait augmenter le nombre de lecteurs des *Talking Points* et le nombre de visiteurs de notre site Internet de 4 000 en 2010 à plus de 21 539 fin 2011. Elle est également à l'origine d'une multiplication du nombre de commentaires envoyés par nos lecteurs – lequel est passé de 5 en 2010 à 76 en 2011, dont 55 liés au débat ACP-UE organisé à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du Centre.

L'un des records de l'année en termes de lectorat des *Talking Points* a été enregistré pendant la période précédant la conférence sur l'avenir du partenariat ACP-UE qui a marqué le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ECDPM (voir page 8). Un autre temps fort du blog *Talking Points* a été un bref article qui a contribué à catalyser un débat sur le commerce: il concernait la proposition de la Commission européenne de retirer l'accès préférentiel aux marchés aux pays qui n'avaient pas accompli de réelles avancées en matière de négociations d'APE. Consulté près de 900 fois, l'article a suscité un débat animé parmi les parties prenantes et a été cité dans la presse internationale.



En 2011, nous avons intensifié sur plusieurs fronts notre engagement à l'égard de la création de réseaux et de partenariats de savoir. Nous avons maintenu notre soutien à Capacity.org, passerelle en matière de développement des capacités qui comprend une revue et un site Internet en anglais et en français. Cette initiative lancée par l'ECDPM en 1999 est devenue un véritable «entrepôt d'apprentissage» sur le développement concret des capacités à l'intention de ses partenaires. Sous la houlette de l'organisation néerlandaise de coopération au développement (SNV), les partenaires de Capacity.org sont le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Organisation néerlandaise inter-églises de coopération au développement (ICCO), la nouvelle Société pour la recherche participative en Asie (PRIA) basée à Delhi et l'ECDPM.

Deux numéros de la revue Capacity.org ont paru en 2011: *Les voix du renforcement des capacités* (n° 43) et *Renforcement des systèmes de santé* (n° 42). Le 43<sup>e</sup> numéro, dont la parution a coïncidé avec le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenu à Busan (Corée du Sud), a offert la possibilité aux agents du changement du Sud de faire part de leurs expériences en matière de gestion de processus de renforcement des capacités. Le numéro 42 s'est concentré pour sa part sur les effets d'une programmation «verticale» des soins de santé axée sur des maladies spécifiques, et sur le VIH/sida et la tuberculose en particulier. Il est fréquent en effet que ce type de programmes compromette la mise en place de systèmes nationaux de santé solides en mobilisant des ressources qui ne peuvent plus être affectées à d'autres priorités nationales en matière de santé.

Une autre activité désormais traditionnelle dans la mise en réseau des connaissances est l'initiative Pelican, plateforme de discussion en ligne pour un apprentissage fondé sur des éléments factuels et une communication en faveur du changement social. Elle s'adresse aux praticiens du suivi, de l'évaluation et de la gestion du changement. Depuis son lancement en 2005, l'initiative Pelican a généré 1 327 contributions en provenance de 49

pays. Elle est aujourd'hui un espace spécialisé de partage de connaissances, essentiellement alimenté par ses membres avec un minimum de pilotage de la part de l'ECDPM. Les thèmes suivants ont été abordés au cours de l'année écoulée: l'évaluation du renforcement des capacités, l'utilité de la théorie de la complexité pour la coopération au développement et la manière d'améliorer la gestion basée sur les résultats dans le domaine de la coopération au développement. Par ailleurs, les membres utilisent de plus en plus souvent la plateforme pour annoncer de nouvelles publications ou des postes vacants – ce qui a attiré l'attention à plusieurs occasions sur les approches actuelles du renforcement des capacités. L'initiative Pelican comptait quelque 1 100 membres en 2011 (contre 489 en 2008) et s'étend désormais à 102 pays.

L'ECDPM a participé activement à un débat sur l'avenir de l'expertise néerlandaise en matière de développement et de coopération internationale – débat en ligne qui faisait suite à la publication d'une note de réflexion de Ben Knapen, ministre néerlandais des affaires européennes et de la coopération internationale. Celui-ci proposait dans sa note de regrouper les recherches en matière de coopération internationale en cinq «plateformes de connaissances». Le débat était organisé par *The Broker* et portait essentiellement sur le rôle du savoir et de la recherche dans l'approche des problèmes mondiaux de développement. L'ECDPM y représentait le point de vue des réseaux internationaux de connaissances opérant aux Pays-Bas et en Europe.

Dans le double but de partager nos expériences et d'élargir nos horizons, nous avons entretenu le contact avec toute une série d'organisations européennes exerçant une activité en rapport avec la mise en réseau de connaissances. On peut notamment citer ici l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), le Centre européen de journalisme, IKMemergent (programme de recherche sur la gestion du savoir placé sous la direction de l'Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement), les «Maastricht Debates» et la «Maastricht School of Management». Nous avons également participé à la réunion annuelle du Réseau informel des responsables de communication du CAD, qui s'est tenue à Paris en octobre 2011.

#### CAUSERIES ORGANISÉES AU CENTRE EN 2011

|                                      |                                                                                                                                   |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Maria Alaminos</b>                | Implication de l'UE au Soudan: décalage entre attentes et capacités, ou refuge dans le déni?                                      |
| <b>Faten Aggad</b>                   | Résultats de l'étude consacrée à l'Initiative gouvernance de l'UE                                                                 |
| <b>Anthony Otieno</b>                | Participation de la diaspora aux processus de politique à l'échelon du gouvernement national et local: Ghana, Somalie et Éthiopie |
| <b>James Mackie and Simone Görtz</b> | Regard sur l'avenir: défis pour la coopération européenne en 2012                                                                 |
| <b>Jean Bossuyt</b>                  | Les droits de l'homme dans la coopération internationale de l'UE                                                                  |
| <b>Nicholas Westcott</b>             | Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE)                                                                               |
| <b>Christiane Loquai</b>             | Comment soutenir la responsabilité nationale dans les pays en développement                                                       |
| <b>Ambassador Skeritt-Andrew</b>     | La stratégie commune de partenariat Caraïbes-UE                                                                                   |
| <b>Jasper Grosskurth</b>             | Les avenirs technologiques de l'Afrique                                                                                           |
| <b>Geert Laporte</b>                 | Acteurs émergents en Afrique et au sein de l'Union européenne                                                                     |

En ce qui concerne la mise en réseau du savoir interne, nous avons créé sur LinkedIn une plateforme d'anciens afin de maintenir des liens étroits entre collègues actuels, anciens collègues et consultants associés. Nous continuons d'organiser des déjeuners-causeries auxquels nous avons invité plusieurs orateurs internationaux pour entendre leur point de vue sur des problématiques touchant directement l'élaboration de la nouvelle stratégie du Centre pour la période 2012–2016. La liste des dix causeries organisées figure à l'encadré. Nous avons entrepris, en collaboration avec le personnel du service informatique, la mise en œuvre du projet IMAKE (brièvement évoqué plus haut) à partir de novembre 2011. Le projet devrait se prolonger jusqu'au début de l'année 2013.

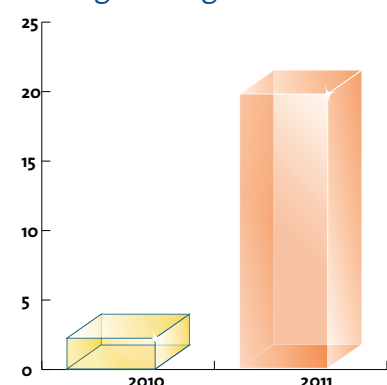
## Soutien aux différents programmes et à l'ensemble du centre

L'unité a contribué à la production et à la diffusion de 79 publications du Centre en 2011, tandis que 44 publications supplémentaires étaient réalisées en collaboration avec d'autres organisations et élargissaient notre diffusion auprès d'audiences complémentaires. Quelque 14 093 exemplaires sur papier ont été distribués par courrier et à l'occasion d'ateliers et de conférences.

Au niveau de l'ensemble du Centre, l'unité a presté les services suivants en 2011:

- Fourniture à l'Institut africain pour la gouvernance (IAG) et à la Commission de l'UA de conseils concernant les stratégies et outils de gestion du savoir et de communication
- Soutien à la contribution de l'ECDPM aux Journées européennes du développement à Varsovie
- Contribution à l'apport de l'ECDPM à la 13e conférence générale de l'Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement (EADI) et de la Development Studies Association (DSA)
- Collaboration à la rédaction du Rapport européen sur le développement 2012 avec l'Overseas Development Institute (ODI) et l'Institut allemand pour le développement
- Aide au recensement de contacts et à la diffusion stratégique des publications sous forme imprimée et électronique
- Sous-traitance des tâches graphiques et de mise en page, amélioration de la présentation des différentes publications de l'ECDPM et fourniture de services de traduction
- Production du *Rapport annuel, des Points clés du Rapport annuel, du Plan de travail* du Centre et de diverses brochures, ainsi que de l'*Annual Challenges Paper*
- Contribution à la conception et à la réalisation de *GREAT Insights*, nouvelle revue de l'ECDPM qui remplace l'Éclairage sur les négociations
- Production de 35 numéros du *Weekly Compass* (version courte et version longue) et encodage de 4 000 entrées environ dans la base d'informations «*Delicious.com*»
- Apport de 135 contributions au blog *Talking Points* du Centre, lesquelles ont suscité une centaine de réactions de la part de lecteurs
- Établissement du calendrier annonçant les grands événements de l'année en matière de politique de coopération ACP-UE
- Travail préparatoire en vue d'une rationalisation de la production des bulletins électroniques du Centre et de l'instauration d'une base d'informations actualisées (*The Filter*) à partir de 2012
- Aide à l'organisation de la conférence marquant le 25e anniversaire: publications spéciales, services liés à la base de données contenant les contacts, matériel photographique, etc.
- Production de la brochure du 25e anniversaire *The Pelican House and ECDPM*
- Aide au département des ressources humaines pour la publication du manuel relatif au personnel de l'ECDPM
- Maintenance et mise à jour du site Web général du Centre ainsi que de son Intranet
- Présentations concernant les médias sociaux à l'intention du personnel et création de différents «wikis» sur l'Intranet dans le but d'intensifier le partage interne
- Aide à l'équipe «Relations institutionnelles» pour l'identification et l'entretien des contacts, parmi les organisations partenaires en particulier
- Mise à jour et maintenance de la base de données contenant l'ensemble des contacts du Centre, soit plus de 18 099 organisations, y compris 15 287 contacts et abonnés individuels
- Mise en rapport des experts internes avec les principaux contacts établis via le bulletin électronique *Weekly Compass*
- Réponses aux demandes des différentes équipes de combler certaines lacunes dans leurs recherches
- Aide au programme «Politique de développement et relations internationales» pour son enquête électronique dans le cadre d'une étude sur la visibilité de l'action extérieure de l'UE
- Production de deux bulletins destinés à informer le personnel du projet IMAKE et de ses répercussions sur les processus de travail internes
- Maintenance de la base de données de photos numériques et analogiques et incitation du personnel à partager les photos prises lorsqu'ils participent à des missions ou des événements
- Gestion de la bibliothèque de l'ECDPM et du stock de publications du Centre
- Sous-traitance des services de bibliothèque et d'abonnement afin d'en améliorer l'accessibilité pour le personnel via Internet

### Le blog Talking Points



<http://www.ecdpm-talkingpoints.org/>

«Toutes mes félicitations pour le fabuleux travail réalisé avec le ECDPM Compass.»

Membre de la délégation de l'UE en Zambie

«Merci de me tenir aussi bien au courant de l'actualité. Cela n'a pas de prix... Je peux toujours m'appuyer sur les informations que vous fournissez: elles sont pertinentes et opportunes.» Responsable au Forum du commerce agricole, Namibie

«Votre Weekly Compass nous est extrêmement utile... parce que son objectivité et ses synthèses pragmatiques nous permettent d'avoir connaissance de questions qui nous auraient échappé autrement.» Membre de l'Ambassade sud-africaine auprès de la Belgique et du Luxembourg et de la Mission de l'Afrique du Sud auprès de l'Union européenne

«Une réaction en quelques mots à propos du Weekly Compass: j'en apprécie chaque numéro! Ce bulletin fait un tour d'horizon extrêmement utile des évolutions en cours et m'aide beaucoup dans l'exercice de ma fonction de responsable en matière de politique de l'UE. Je fais régulièrement part des dernières informations concernant l'engagement de l'UE à la paix et au développement à des membres du gouvernement et de la société civile. **Merci beaucoup** du travail extrêmement important que vous accomplissez!»

Membre du groupe de travail allemand pour la paix et le développement, BMZ

«Tous mes remerciements pour le Weekly Compass – source d'informations particulièrement utiles et intéressantes pour notre travail.»  
Fonctionnaire de la DG DEVCO, Commission européenne

Le Weekly Compass donne à des milliers d'abonnés en Afrique, en Europe et dans d'autres parties du monde un aperçu général des documents stratégiques importants, des débats en cours et des grands événements. Il s'agit pour de nombreux Africains (et Européens également) de l'une des rares sources d'informations fiables à propos de ce qui se passe à Bruxelles et ailleurs.

«Ce petit message dans le simple but de vous remercier d'une source d'information extrêmement utile, que j'étudie attentivement chaque week-end. – la manière la plus efficace de se tenir au courant des politiques de l'UE à l'égard de l'Afrique!»

Haut responsable de la Communauté économique des États d'Afrique centrale



[www.ecdpm.org/weeklycompass](http://www.ecdpm.org/weeklycompass)

«J'estime que vous faites un travail extraordinaire en réunissant ces informations sous une forme «digeste». Ceux d'entre nous qui ne font pas partie d'instituts de recherche n'ont tout simplement pas le temps de rassembler autant d'informations. L'opacité de l'UE en général ne facilite pas non plus l'obtention de renseignements rapides, utiles et précis sur ce qui se passe «au château» lorsque vous en êtes éloigné. Je tire donc le plus grand profit de votre travail et me réjouis de passer de temps en temps une heure à parcourir en ligne ce bulletin d'information et les liens qu'il propose. Continuez dans cette voie!»

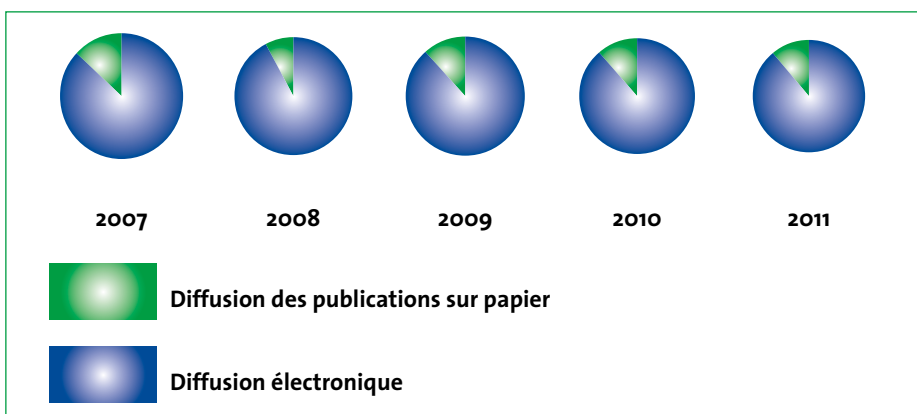
Expert en politique de développement, Pays-Bas

«Merci de l'information. Continuez à m'envoyer les e-alert, c'est très intéressant et met au courant.»

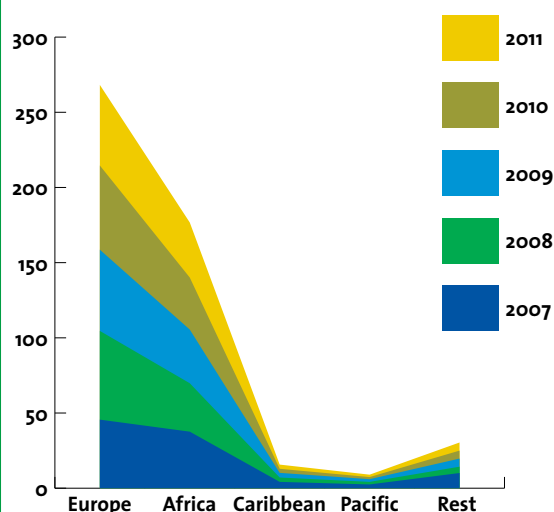
Conseil national du patronat tchadien

## Production et diffusion des publications imprimées de l'ECDPM

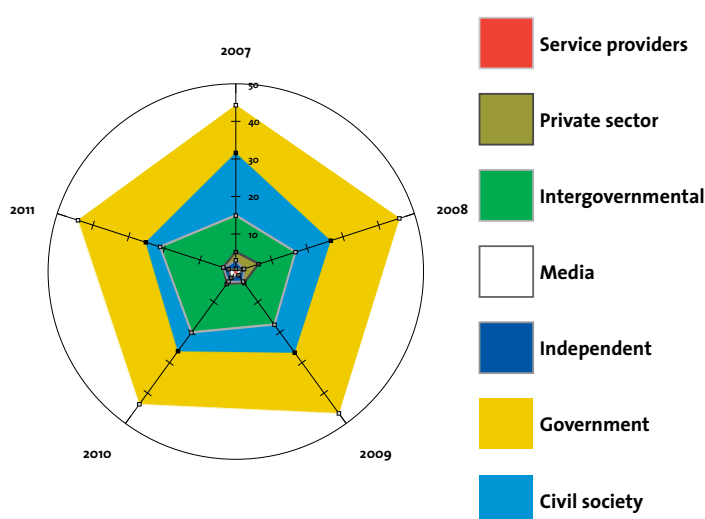
Dans un souci de réduction des coûts, nous avons progressivement diminué la diffusion des publications sur papier. La diminution du nombre de publications diffusées (entre 2007 et 2008) provient en partie de ce que le Centre n'a pas produit de «Points clés» en 2008 (diffusion estimée à 9 000 exemplaires environ). Par ailleurs, en 2007, un nombre assez important de publications ont été distribuées lors de séminaires, et plus particulièrement de séminaires parlementaires et liés au commerce. Les chiffres n'incluent pas la diffusion du Weekly Compass que nous avons intensifiée à partir de 2009 (publication qui touche quelque 8 000 destinataires 40 fois par an), mais ils comprennent la diffusion via la lettre d'information sur «acp-eu-trade.org» et le bulletin Europafrique.



### Notre lectorat: (2007-2011)



### Diffusion des publications imprimées par type d'organisation (2006-2011)



## Équipe de Gestion du savoir et communication



Volker Hauck,  
Responsable Gestion  
du savoir



Melissa Julian,  
Chargée de la gestion  
du savoir, rédacteur  
du Weekly Compass



Ivan Kulis,  
Chargé de la gestion  
du savoir



Claudia Backes,  
Chargée de  
l'information  
publications



Suzanne Cartigny,  
Chargée de  
l'information  
publications



Jacquie Dias,  
Chargée de  
l'information  
diffusion et support  
informatique,



Sonia Niznik,  
Chargée de la  
gestion du savoir et  
communication



Lee Thomas,  
Chargé des TIC



Klaus Hoefsloot,  
Chargé des TIC senior

#### Absents de la photo:

Irenah Klink, assistante de l'information  
Judith den Hollander, chargée de l'information Intranet  
Verena Ganter, assistante de l'information

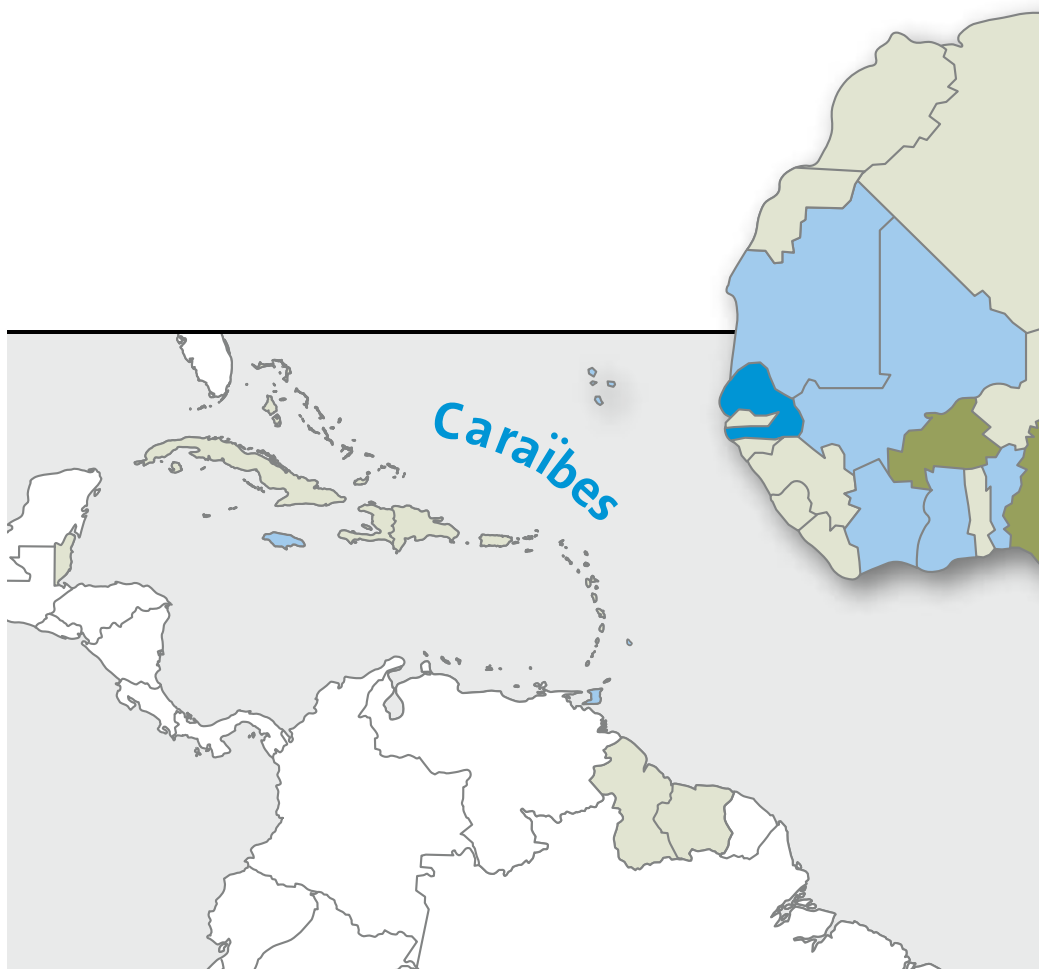
## Interactions de l'ECDPM dans les pays ACP

Le Centre interagit avec toute une série de partenaires dans 79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Pour suivre la répartition géographique de ces interactions, nous consignons, pour chacun des pays, le nombre de missions sur place, de consultants, de publications diffusées et de consultations du site Web de l'ECDPM. Nous dressons ensuite, à l'aide d'un indicateur composite, une carte qui illustre l'intensité des interactions de l'ECDPM avec les différents pays au cours de l'année. La carte donne une indication quantitative, et non une mesure qualitative des interactions. Elle reflète les choix que nous faisons au moment de cibler nos efforts face aux milliers d'acteurs du développement.

La carte de cette année illustre une nouvelle fois le ferme engagement de l'ECDPM vis-à-vis du continent africain, conformément à sa stratégie 2007-2011. Comme l'année dernière, les deux pays occupant les premières places sont l'Éthiopie et l'Afrique du Sud, qui abritent respectivement deux partenaires majeurs du Centre: la Commission de l'UA à Addis-Abeba et l'Institut sud-africain des affaires internationales (SAIIA) à Johannesburg. C'est également l'Éthiopie qui, parmi les ACP, a reçu le plus grand nombre de publications de l'ECDPM, suivie par l'Afrique du Sud et le Kenya. Ce sont les parties prenantes d'Afrique du Sud qui ont consulté le plus fréquemment nos sites Web; viennent ensuite le Kenya, l'Éthiopie, le Nigeria et l'Ouganda. Les pays dans lesquels se sont rendus des membres du personnel de l'ECDPM ont principalement été l'Éthiopie, le Sénégal et le Nigeria.

L'indicateur représente une moyenne pondérée du nombre de journées de mission effectuées dans un pays donné, du nombre total de publications distribuées divisé par 10, et du nombre total vérifiable de consultations du site Web divisé par 100. Compte tenu de l'importance particulière accordée aux contacts interpersonnels, le résultat obtenu quantifie l'intensité des interactions avec les acteurs du développement dans un pays spécifique. Les pays sont ensuite répartis en quatre groupes (quartiles) totalisant chacun un quart environ des points attribués.

\* Les pays marqués d'un astérisque ne sont pas signataires de l'Accord de Cotonou.



### Group 1

Éthiopie  
Afrique du Sud

### Group 2

Kenya  
Nigeria  
Tanzanie

Cameroun  
Zambie  
Sénégal

### Group 3

Mali  
Maurice  
Mozambique-  
Lesotho  
Ghana

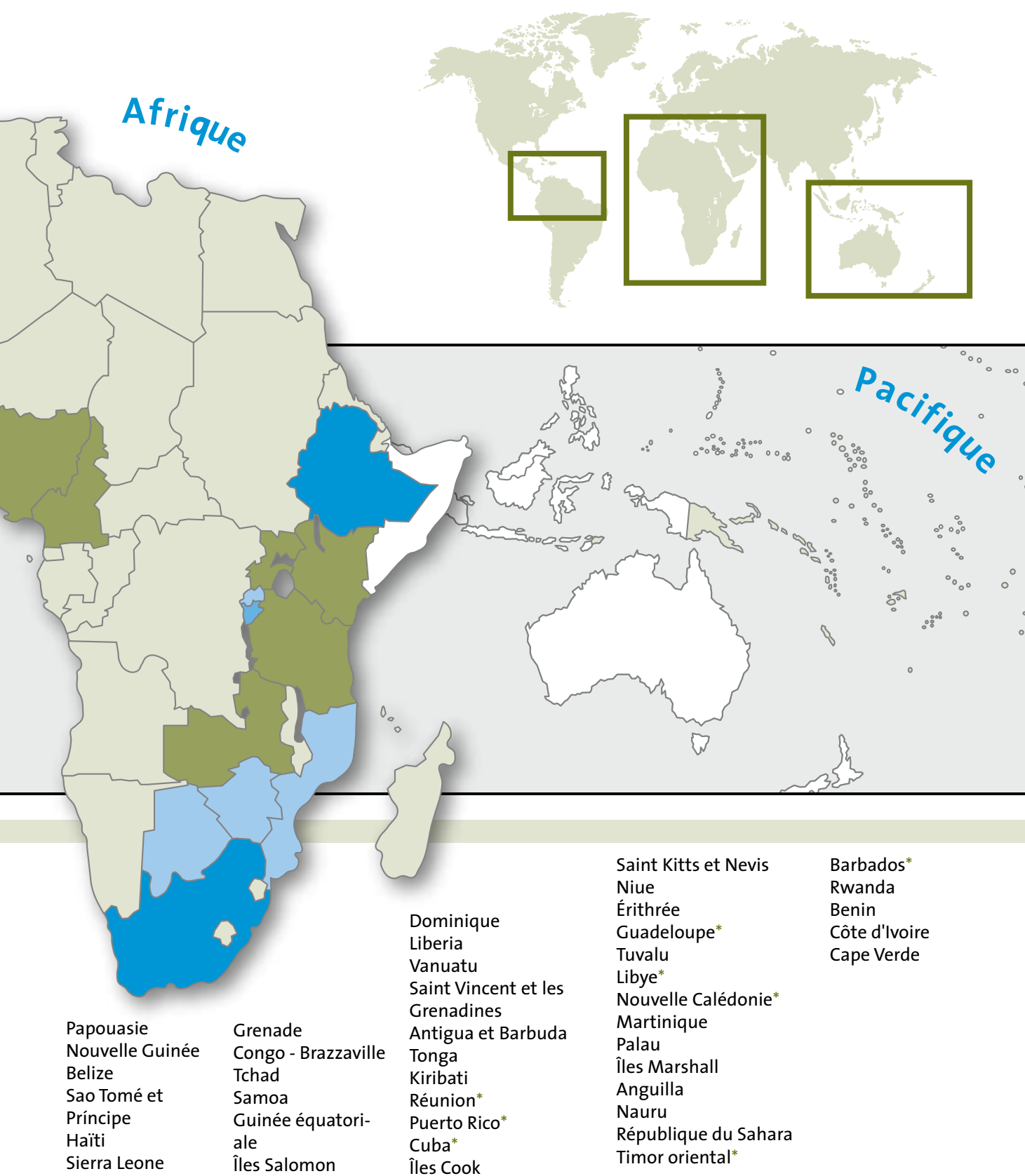
Fidji  
Trinité et Tobago  
Namibie  
Zimbabwe  
RD du Congo

(Kinshasa)  
Botswana  
Burkina Faso  
Ouganda

### Group 4

Jamaïque  
Maroc\*  
Burundi  
Niger  
Madagascar  
Tunisie\*  
Angola  
Égypte\*  
Guyana  
Malawi  
Gambie  
Républic dominicaine  
Soudan

Guinée-Bissau  
Mauritanie  
Gabon  
Togo  
Bahamas  
Djibouti  
Républic central africaine  
Swaziland  
Seychelles  
Suriname  
Algérie\*  
Comores  
Sainte Lucie



# Évaluation de la performance de l'ECDPM et planification de ses activités futures

## L'évaluation externe

L'ECDPM a demandé à une équipe d'évaluateurs d'analyser la performance du Centre durant la période 2007–2010 et de formuler des recommandations pour l'avenir. L'équipe a présenté son rapport début 2011 sous le titre «Trouver le juste milieu». Le rapport estime que la stratégie 2007-2011 du Centre est «exhaustive, solide et cohérente» et félicite l'ECDPM «de ses choix pertinents et de ses approches fondées». L'équipe d'évaluation a souligné en outre la mise en œuvre réussie de sa stratégie par le Centre puisque celui-ci a «fourni résultats tangibles outre son soutien aux améliorations institutionnelles». Le Centre s'est taillé une place unique, a déclaré l'équipe, en tant que facilitateur des processus de développement et d'intermédiaire entre les ACP et l'Europe.

### L'approche stratégique

Les évaluateurs ont décrit l'ECDPM comme l'une des meilleures organisations dans son domaine. Ils affirment que le Centre a largement contribué au renforcement des capacités et de la coopération entre de nombreux acteurs et structures. Quatre conclusions majeures ressortent de leur analyse de la méthodologie du Centre:

Les approches basées sur le processus engendrent davantage d'impact. L'engagement de longue haleine de l'ECDPM dans des processus stratégiques impliquant l'Union européenne et le Groupe ACP (l'Afrique surtout) a été bénéfique pour l'orientation du Centre et son impact. Cette approche basée sur les processus lui a permis en effet de «tisser des relations privilégiées et constructives avec une variété d'acteurs, d'adopter une attitude proactive et souple, et d'assurer un engagement et un suivi valable».

Le financement flexible est un facteur clé de réussite de l'ECDPM. S'assurer une part relativement élevée de financement flexible a permis au Centre «d'adapter ses interventions et ses programmes au contexte en constante évolution, de profiter de situations opportunes afin d'améliorer et d'accompagner des processus complexes, et de conserver son rôle d'intermédiaire indépendant et stratégique».

L'innovation en matière de facilitation et de gestion du savoir amplifie l'impact. L'ECDPM est largement reconnu comme un centre d'excellence en termes de facilitation des processus liés aux politiques et de la gestion du savoir. Le Centre a également une expérience en matière de resserrement des liens entre la politique et la pratique dans des domaines tels que la cohérence des politiques au service du développement, les Accords de partenariat économique et la Stratégie conjointe Afrique-UE. Le Centre jouit, selon l'équipe d'évaluation, «d'une réputation remarquable pour tout ce qui concerne la diffusion et le partage de connaissances liées aux politiques». Elle ajoute «Cela a certainement contribué à amplifier l'impact de l'ECDPM et ses résultats».

Les partenariats stratégiques approfondissent l'apprentissage mutuel. Les partenariats stratégiques de l'ECDPM «commencent à porter des fruits en termes d'accès mutuel à des réseaux [...] et en légitimant l'engagement de l'ECDPM», signalent les évaluateurs – lesquels constatent en outre les progrès en termes d'ouverture de possibilités d'échanges de personnel pour des ressortissants de pays ACP. Le rapport admet parallèlement que l'édification de partenariats efficaces requiert un engagement de longue haleine et l'investissement de ressources considérables.

## Comment l'ECDPM a-t-il fait la différence?

L'évaluation a recensé cinq éléments ayant contribué à l'impact de l'ECDPM:

- Un rôle de facilitation ou «d'incubation». Dans le cadre du déroulement des processus visés par l'ECDPM, le Centre aide les principaux acteurs à répertorier les stratégies, à comprendre leurs points de vue mutuels et à équilibrer leurs positions respectives.
- L'uniformisation des règles du jeu. Le Centre réduit les asymétries entre les parties prenantes. Il renforce la capacité des acteurs ACP afin qu'ils puissent s'engager résolument sur des questions difficiles et controversées en comprenant mieux la dynamique des processus de prise de décision et d'élaboration des politiques en Europe.
- Un relèvement des débats sur les politiques. Les informations et analyses ciblées et «sur mesure» de l'ECDPM améliorent la qualité et le contenu des débats liés aux politiques.
- L'élargissement des parties prenantes. Les apports de l'ECDPM ouvrent les discussions et permettent à un éventail plus large de parties prenantes d'accéder à l'information et d'avoir ainsi une participation plus substantielle.
- Une action de «moteur du changement». L'ECDPM soutient les efforts des principaux acteurs façonnant les politiques et processus. Il s'appuie sur son Réseau dans le Sud pour permettre aux États membres de l'UE d'adopter des positions en meilleure connaissance de cause.

## Recommandations principales

L'équipe d'évaluation a donné une note élevée au travail accompli par l'ECDPM tout en formulant un certain nombre de recommandations pour l'avenir:

- Continuer d'affiner l'approche fondée sur le partenariat. Si leur mise en place peut s'avérer longue et difficile, les partenariats n'ont pas moins essentiels à la légitimité et à la présence de l'ECDPM dans le Sud. Ils offrent également des possibilités d'apprentissage mutuel, de même qu'un accès aux sphères politiques et un point de vue local sur l'impact des politiques. Ils peuvent également ouvrir des perspectives de travaux communs de recherche et de collectes de fonds conjointes. L'ECDPM pourrait même investir davantage dans la création de partenariats avec des institutions homologues dans le Sud, et plus particulièrement avec celles qui sont dotées d'une expertise complémentaire en rapport avec les processus et compétences de base de l'ECDPM.
- Étendre le rayonnement au-delà du niveau méso. C'est au niveau méso «technocratique» que l'analyse et l'engagement de l'ECDPM semblent s'exprimer le mieux. Le Centre pourrait resserrer ses liens entre politique, pratique et recherche en agissant plus régulièrement «vers le bas», autrement dit en étendant son analyse aux effets des politiques et aux questions de mise en œuvre. De même, l'ECDPM pourrait également agir davantage «vers le haut» en s'engageant et en communiquant davantage avec des décideurs politiques à haut niveau. La démarche serait particulièrement pertinente dans le cas de processus se heurtant à des obstacles à caractère politique plutôt que technique, tels que la Stratégie conjointe Afrique-UE ou les Accords de partenariat économique. Enfin, l'ECDPM pourrait s'efforcer de mieux «présenter sa pensée visionnaire» sur des problématiques touchant à la politique de développement de l'UE et aux relations UE-ACP.
- Mettre davantage l'accent sur les problèmes mondiaux émergents et sur les points de vue du Sud. L'ECDPM a abordé la transformation des relations internationales en se focalisant sur la coopération au développement pour mettre en évidence l'interdépendance des défis mondiaux (sécurité, migration et climat notamment). Le Centre a

pris conscience depuis longtemps de la nécessité d'une plus grande cohérence entre les politiques extérieures. Il doit désormais bâtir sur cette base et orienter davantage son analyse vers les répercussions des changements mondiaux sur la coopération UE-ACP. Il n'en reste pas moins que les aspirations et préoccupations des acteurs du Sud en matière de développement doivent rester le point de départ de l'action du Centre.

- Continuer à élargir la base de financement. Le financement flexible pluriannuel et le financement de base ont été déterminants pour la mise en œuvre par l'ECDPM de son approche et de son orientation innovatrices, efficaces et ciblées. Pour sauvegarder la flexibilité de son financement, l'ECDPM devra conserver une approche dynamique et proactive en maintenant des relations de qualité avec les États membres de l'UE et d'autres bailleurs de fonds et en explorant des modalités et sources innovantes de financement.



Raphael Mwai



Bart Romijn



Sarah Bayne



Moussa Ba



[www.ecdpm.org/evaluation2007-2010](http://www.ecdpm.org/evaluation2007-2010)

## Coup d'œil sur la stratégie 2012–2016

Les évaluateurs ont encouragé l'ECDPM à utiliser les conclusions de leur mission pour consolider et étendre ce bilan positif. Le Centre a donc entrepris, dans le prolongement de l'évaluation, une analyse de l'environnement dans lequel il exerce son activité avec un accent particulier sur les grandes transitions façonnant aujourd'hui le paysage de la coopération au développement.

C'est ainsi que nous constatons que le système d'aide fait progressivement place à de nouvelles formes de coopération internationale visant à aborder les défis mondiaux du développement selon une approche plus holistique. Un éventail élargi d'acteurs (comprenant les pays du BRIC et d'autres économies émergentes) jouent un rôle de plus en plus important dans les réponses à des problématiques telles que la paix et la sécurité, le changement climatique, les migrations et la sécurité alimentaire. Le processus de transition est toutefois loin d'être achevé. La feuille de route reste incertaine, tout comme l'impact sur les pays en développement et les communautés vulnérables.

Tous les grands acteurs doivent s'adapter à ce contexte nouveau. L'Union européenne est résolue à une action extérieure renforcée, davantage différenciée et plus cohérente à la mesure de son ambition d'acteur mondial – un réel défi dans un contexte de crise économique et financière, de tendance au repli sur soi et d'incertitude croissante quant à la pertinence de la coopération au développement. Les choses bougent en Afrique également. Plusieurs pays affichent une croissance sans précédent, mais requièrent une meilleure gouvernance pour réduire les inégalités et promouvoir la cohésion sociale. Les sociétés et les citoyens s'éveillent sur tout le continent, revendiquant leurs droits et une responsabilisation (comme en témoigne l'Afrique du Nord). À tous les niveaux (continental, régional, national et local), les institutions s'emploient à améliorer la prestation des services et à trouver des réponses adéquates aux exigences sociétales. L'Afrique tend à définir ses propres agendas de développement et à diversifier ses partenaires. Le groupe ACP a entamé, lui aussi, une réflexion de fond sur son rôle futur.

La mutation du système d'aide vers des formes plus sophistiquées de coopération internationale appelle de nouveaux instruments: dialogues dûment étayés, partenariats équilibrés et réciproques, négociations entre acteurs aux intérêts concurrents, innovation institutionnelle et apprentissage conjoint – autant de domaines dans lesquels l'ECDPM s'est forgé une réputation de chef de file.

Nous avons retenu quatre priorités thématiques reflétant les principaux défis sur la voie de l'amélioration du système de coopération internationale. Il s'agit

- (i) de concilier les valeurs et les intérêts de l'action extérieure de l'Union européenne et d'autres acteurs internationaux;
- (ii) de promouvoir la gouvernance économique et le commerce pour une croissance inclusive et durable;
- (iii) soutenir la dynamique sociétale de changement en faveur de la démocratie et de la gouvernance dans les pays en développement, et en Afrique plus particulièrement; et
- (iv) envisager la sécurité alimentaire comme un bien public mondial en fournissant des informations et en soutenant l'intégration régionale, les marchés et l'agriculture.

L'exécution de ces tâches, dont les résultats alimenteront les transitions mondiales en cours, s'inscrit pleinement dans la mission et les principes d'engagement que l'ECDPM s'est fixés: une approche non partisane, une focalisation sur un nombre limité de domaines d'action; un double rôle d'intermédiaire indépendant du savoir et de facilitateur de processus; un vaste tissu de relations avec des acteurs clés en Europe et dans les régions ACP; une capacité de faire le lien entre politique et pratique; et la volonté d'investir dans un cadre solide de résultats afin de mesurer précisément ces derniers.

Les lecteurs intéressés peuvent consulter la version intégrale de la nouvelle stratégie de l'ECDPM sur [www.ecdpm.org/strategy2012-16fr](http://www.ecdpm.org/strategy2012-16fr)



## Équipe de Capacité et innovation

Eunike Spierings,  
Chargée de mission



Dolly Afun-Ogidan,  
Chargée de mission  
junior



Paul Engel  
Directeur



Anje Jooya-Kruiter,  
Chargée de mission



Marc Levy,  
Conseiller supérieur  
en développement  
institutionnel et des  
capacités



# 3. L'ECDPM et son financement

## A propos de l'ECDPM

### Conseil d'administration

Le conseil d'administration du Centre est formé de décideurs, de praticiens et de spécialistes réputés de pays ACP et d'États membres de l'UE. Le conseil au complet se réunit deux fois par an. Il désigne en son sein un comité exécutif et un comité des programmes. Le comité exécutif tient au moins trois réunions supplémentaires par an en vue notamment d'examiner les bilans semestriels et annuel ainsi que le compte d'exploitation. Le comité des programmes se réunit pour sa part deux fois par an pour examiner le plan de travail annuel et le rapport annuel de l'ECDPM.



**Membres du conseil d'administration de l'ECDPM, de gauche à droite**

*Prof. P.H. Katjavivi, MP  
Chef du Parti SWAPO  
Assemblée Nationale de Namibie*

*Mrs. N. Bema Kumi  
Fondatrice et directrice de l'Institut  
des pratiques diplomatiques et des  
politiques de développement (IDDP)*

*Mr. R. Makoond  
Directeur exécutif du JEC (Joint  
Economic Council), Maurice*

*Mrs. G. Kinnock  
Membre de la Chambre des Lords du  
Royaume-Uni*

*Dr. P.I. Gomes  
Ambassadeur du Guyana auprès de  
l'Union européenne*

*Mr. D. Frisch  
Ancien directeur général au  
Développement, Commission  
européenne*

*Dr. M.J.A. van Putten  
Directeur exécutif Global  
Accountability B.V.*

*Prof. L. Wohlgemuth,  
Professeur invité, Centre d'études  
africaines de l'Université de Göteborg,  
Suède*

#### **Absents de la photo:**

*Mr. J.T.A.M. Jeurissen  
Ancien directeur, Gestion des actifs,  
fonds de pension BPMT, Pays-Bas*

*Mr. A.J. de Geus  
Membre du conseil de direction,  
Bertelsmann Stiftung*

### Effectifs

L'ECDPM compte un effectif de base de 50 personnes, dont 42 travaillent au siège de Maastricht et huit au bureau de Bruxelles. Le Centre emploie 20 personnes dans les équipes de programmes, lesquelles sont complétées de sept « juniors » et assistants de recherche. Vingt-trois personnes totalisant 19 équivalents temps plein occupent des fonctions d'appui en matière administrative, technique et de communication, et de gestion des ressources humaines.

Trente-huit membres du personnel de l'ECDPM sont des femmes. L'ensemble du personnel représente 20 nationalités puisque le Centre compte des ressortissants d'Afrique du Sud, d'Algérie, d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, du Canada, d'Espagne, d'Amérique, d'Éthiopie, de France, de Hongrie, d'Italie, de Maurice, de Mauritanie, des Pays-Bas, de Pologne, du Portugal, du Royaume-Uni, de Suède et de Suisse.

Outre les effectifs réguliers, huit consultants associés et deux chercheurs-boursiers ont collaboré étroitement avec le Centre en 2011 sans en être des salariés.



[www.ecdpm.org/staff\\_fr](http://www.ecdpm.org/staff_fr)

### Jeunes spécialistes

Le Centre s'efforce d'offrir des opportunités professionnelles à de jeunes spécialistes, en provenance de pays ACP en particulier. En 2011, il a attribué cinq postes de stagiaires, quatre postes d'assistants de recherche et trois postes d'assistants de programme à des diplômés universitaires désireux de faire une expérience de travail dans un contexte particulièrement stimulant et international. L'ECDPM a également accueilli deux chercheurs-boursiers venant respectivement d'Éthiopie et de Corée, qui ont collaboré à ses programmes en conjuguant leurs études de doctorat avec une expérience pratique en matière de politique de développement.

Le Centre sélectionne des candidats qui présentent des qualités intellectuelles et des aptitudes personnelles exceptionnelles, qui sont titulaires d'une maîtrise en développement, en sciences sociales, en affaires/relations internationales, en communication, en droit ou en économie, et qui se spécialisent dans des domaines touchant aux sphères d'activité de l'ECDPM.

## Membres de la direction de l'ECDPM



San Bilal  
Coordinateur de  
Programme



Jean Bossuyt  
Responsable de la  
stratégie



Paul Engel  
Directeur



Volker Hauck  
Responsable de la  
gestion du savoir



Geert Laporte  
Directeur adjoint



Marc Levy  
Conseiller supérieur  
en développement  
institutionnel et des  
capacités



James Mackie  
Coordinateur de  
Programme



Andrew Sherriff  
Cadre exécutif  
senior Relations  
internationales



Jan Vanheukelom  
Coordinateur de  
Programme



Henriette Hettinga  
Cadre exécutif  
Gestion de  
l'entreprise  
& ressources  
humaines



Roland Lemmens  
Responsable finances  
et l'exploitation

## Gestion des ressources humaines

L'ECDPM a entamé 2011 avec un système récemment réorganisé de gestion de ses ressources humaines. L'un des éléments majeurs de ce système est une approche basée sur les compétences qui permet au Centre de mieux évaluer et orienter la performance et la progression de son personnel – l'objectif sous-jacent étant de favoriser l'épanouissement professionnel et la satisfaction au travail. Le Centre applique également cette approche basée sur les compétences à sa stratégie de formation. La récente évaluation externe a complimenté l'ECDPM pour sa gestion des ressources humaines en soulignant que la qualité des processus de sélection et les nombreuses possibilités d'apprentissage et de développement des compétences, au travail ou en dehors, ont largement contribué au succès de l'organisation. Le système basé sur les compétences, récemment introduit, offre l'occasion de mieux inscrire encore ces processus dans la nouvelle stratégie institutionnelle du Centre.



### ECDPM Services généraux, de gauche à droite, de haut en bas

Klaus Hoefsloot, chargé des TIC senior, Lee Thomas, chargé des TIC, Roland Lemmens, responsable finances et l'exploitation, Laura Dominguez, Assistante administrative Gestion de l'entreprise, Henriette Hettinga, Cadre exécutif Gestion de l'entreprise & ressources humaines, Ber Wintgens, Auxiliaire Service et équipement, Karen Gielen, Auxiliaire de ressources humaines, Linda Monfrance, Auxiliaire administrative, Peter van 't Wout Hofland, chargé des finances, Ghita Salvino, chargée des événements, Floor Hameleers, chargée de l'administration

### Absent de la photo:

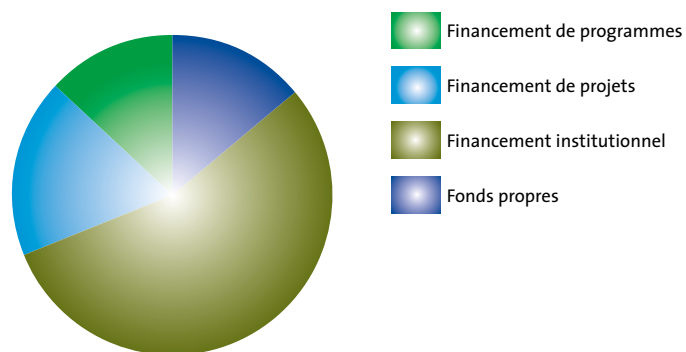
Marine Martinie, Assistante administrative

# Financement de l'ECDPM

## Les sources de financement du Centre

Focalisation stratégique et orientation sur les résultats ont encore été les deux axes majeurs de la gestion de l'ECDPM en 2011, dernière année de la stratégie 2007-2011 du Centre. Tout au long de cette période, nous nous sommes attachés à concrétiser les décisions prises sur la base des recommandations de l'évaluation extérieure réalisée en 2007. Alors qu'avant cette date le Centre dépendait fortement du financement de projets à court terme, il est parvenu depuis lors à consolider son assise financière. En 2011 (de même que pour la période 2007-2011), les fonds propres et le financement institutionnel ont représenté 69% de son revenu total. Cette tendance à la hausse du financement institutionnel au cours de la période a doté le Centre d'une base financière solide qui lui permet de poursuivre ses activités en tant qu'organisation à vocation stratégique.

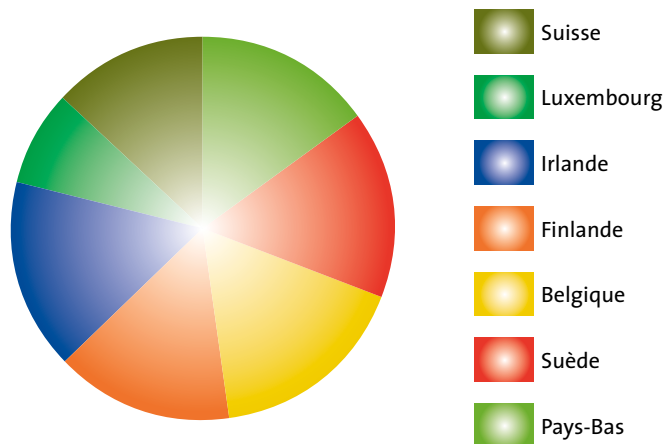
Le Centre a également adopté des mesures visant à affiner son orientation vers le marché. Comme en 2010, le financement des programmes et des projets a mobilisé 31% du total des recettes.



Financement total

## Fonds propres: Intérêts sur la dotation du gouvernement néerlandais

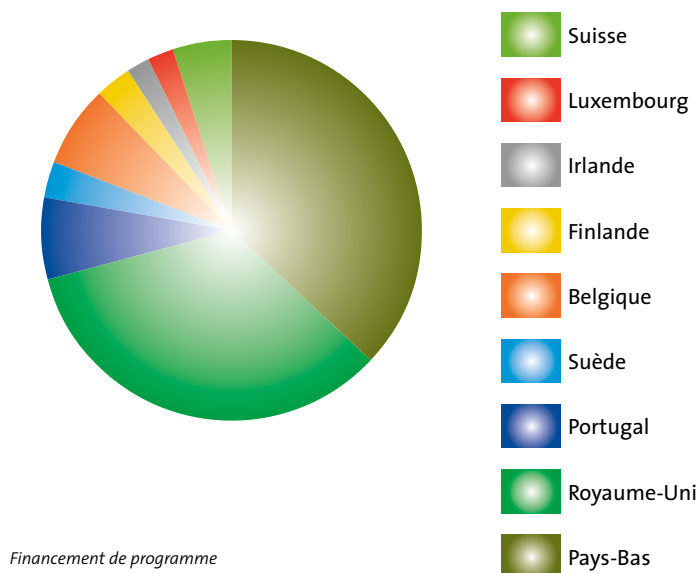
Pendant les premières années de son existence, l'ECDPM a pu financer la quasi-totalité de ses activités avec les intérêts générés par la dotation qui lui a été accordée par le gouvernement néerlandais. Ces dix dernières années, toutefois, la baisse des taux d'intérêt et l'accroissement du financement externe ont ramené la proportion des recettes issues de la dotation à 14% du budget total. Cette source de financement reste néanmoins importante pour nos activités. Parce qu'elle se prête à une budgétisation flexible, elle aide le Centre à maintenir ses orientations prioritaires et à fournir une réponse dynamique aux nouvelles demandes.



Financement institutionnel

## Financement institutionnel et financement de programmes

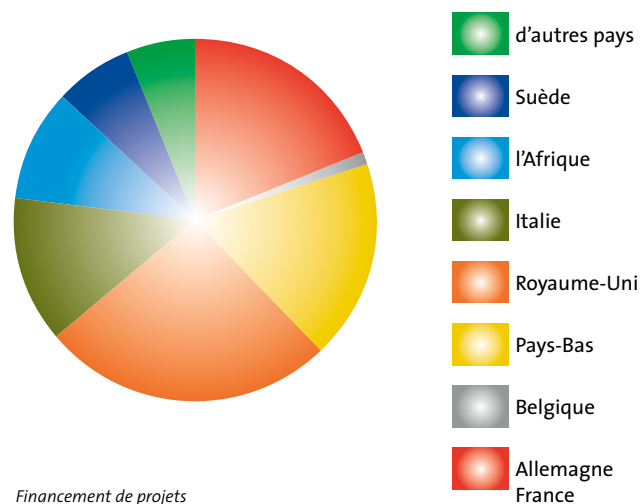
Au fil des quatorze dernières années, nous avons négocié des accords de financement institutionnel pluriannuel et de financement de programmes avec divers gouvernements européens. Tout comme le financement par fonds propres évoqué ci-dessus, ce type de financement peut généralement être affecté à différentes activités, à notre discrétion. Il offre donc au Centre la ferme garantie de pouvoir maintenir ses axes prioritaires et répondre avec souplesse à de nouveaux défis.



En dépit de la crise économique et financière, le financement institutionnel en provenance des États membres de l'UE, hormis les Pays-Bas, a augmenté. Le financement institutionnel des Pays-Bas a pour sa part diminué en raison de l'absorption plus importante enregistrée au cours des années précédant l'accord de financement quinquennal 2007-2011. Les indications quant au maintien du financement en 2012 sont généralement positives.

## Financement de projets

Notre dernière source de financement est le financement de projets qui a représenté en 2011, comme l'année précédente, 13% de l'ensemble des ressources du Centre. Le financement de projets comprend des contributions d'ampleur et de durée limitées. Ces apports peuvent s'étaler sur plusieurs années ou sur quelques mois seulement, ou peuvent être spécifiquement affectés à la participation de membres de notre personnel à un événement international important.



Comme les années précédentes, le financement de projets s'obtient de plus en plus souvent à l'issue de procédures d'appels à la concurrence, surtout lorsqu'il s'agit d'initiatives de grande envergure. Nous continuons à nous engager avec prudence dans ce type de projets – autrement dit de manière spécifique et limitée – dans le respect du mandat du Centre et de sa stratégie et compte tenu des capacités disponibles. Parmi les organisations et institutions qui ont financé des projets de l'ECDPM en 2011, il convient de citer: en Allemagne, Particip (un bureau de consultance spécialisé dans la gestion du changement), le ministère fédéral de la Coopération économique et du développement (BMZ) et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ); en Belgique, ADE (Aide à la décision économique); aux Pays-Bas, le ministère des affaires étrangères (direction générale de la coopération internationale); au Royaume-Uni, le ministère du Développement international (DFID) et l'Overseas Development Institute (ODI); en Italie, le réseau Development Researchers' Network (DRN) et l'Université de Pavie; en Suède, le ministère des affaires étrangères. Le Centre a également bénéficié de financement de projets de la part de ses partenaires du Sud, en l'occurrence l'Institut africain pour la gouvernance (IAG) au Sénégal, l'Institut sud-africain des affaires internationales (SAIIA) et WYG International en Afrique du Sud, et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) en Zambie.

## Transparence et responsabilité

Le Centre s'efforce de maintenir une norme élevée en termes de transparence et de responsabilité. Le commissaire aux comptes vérifie nos chiffres et toutes les procédures, de même que les mécanismes de contrôle interne. Lors de l'audit intermédiaire généralement effectué en octobre, le commissaire aux comptes examine les données financières pour la période allant jusqu'à août ou septembre; la mesure dans laquelle les procédures ont été dûment respectées; et si le système de contrôle interne est aux normes. Le résultat de l'audit intermédiaire est consigné dans une lettre adressée à la direction. En février, le commissaire aux comptes procède à une vérification exhaustive des chiffres annuels, qui donne lieu au «rapport du commissaire aux comptes» (voir page 52). PricewaterhouseCoopers agit en qualité de commissaire aux comptes du Centre depuis 2008.

Le rapport financier de l'ECDPM donne un aperçu plus détaillé des chiffres de l'année dernière, ainsi que des informations concernant les changements survenus au cours de l'année et la situation actuelle en termes d'actif, de passif et de fonds propres.

# Bilan consolidé après affectation des résultats 2011, au 31 décembre 2011

En milliers d'Euros

|                                                          |  | 31-12-2011    | 31-12-2010    | 31-12-2009    |
|----------------------------------------------------------|--|---------------|---------------|---------------|
| <b>ACTIF</b>                                             |  |               |               |               |
| <b>I Actif fixe</b>                                      |  |               |               |               |
| 1.1 Obligations                                          |  | 20,573        | 19,877        | 22,008        |
| 1.2 Participation aux fonds EDCS                         |  | 11            | 11            | 11            |
| 1.3 Participation a OneWorld Europe B.V.                 |  | 0             | 0             | 0             |
| <b>Total actif fixe</b>                                  |  | <b>20,584</b> | <b>19,888</b> | <b>22,019</b> |
| <b>II Actif fixe incorporel</b>                          |  | <b>3,190</b>  | <b>2,506</b>  | <b>1,425</b>  |
| <b>Total actif corporel fixe</b>                         |  | <b>3,190</b>  | <b>2,506</b>  | <b>1,425</b>  |
| <b>III Valeurs réalisables à court terme</b>             |  |               |               |               |
| 3.1 Avances et acomptes                                  |  | 62            | 106           | 75            |
| 3.2 Sommes à recevoir                                    |  | 483           | 523           | 589           |
| 3.3 Débiteurs                                            |  | 866           | 884           | 995           |
| 3.4 Impôts, retraites et cotisations de sécurité sociale |  | 18            | 94            | 0             |
| 3.5 Caisse                                               |  | 2,399         | 4,729         | 2,836         |
| <b>Total des valeurs réalisables à court terme</b>       |  | <b>3,828</b>  | <b>6,335</b>  | <b>4,495</b>  |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                                       |  | <b>27,602</b> | <b>28,729</b> | <b>27,939</b> |
| <b>PASSIF</b>                                            |  |               |               |               |
| <b>IV Dettes à long terme</b>                            |  |               |               |               |
| 4.1 Engagements envers le gouvernement néerlandais       |  | 18,378        | 18,378        | 18,378        |
| 4.2 Subvention PNL pour logement et aménagement          |  | 0             | 2,269         | 2,269         |
| <b>Total dettes à long terme</b>                         |  | <b>18,378</b> | <b>20,647</b> | <b>20,647</b> |
| <b>V Dettes à court terme</b>                            |  |               |               |               |
| 5.1 Créanciers                                           |  | 74            | 385           | 133           |
| 5.2 Impôts, retraites et cotisations de sécurité sociale |  | 316           | 167           | 165           |
| 5.3 Autres dettes à court terme                          |  | 905           | 2,349         | 2,414         |
| <b>Total dettes à court terme</b>                        |  | <b>1,294</b>  | <b>2,901</b>  | <b>2,712</b>  |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                                      |  | <b>19,672</b> | <b>23,548</b> | <b>23,359</b> |
| <b>FONDS PROPRES</b>                                     |  |               |               |               |
| Réserve générale                                         |  | 6,615         | 4,488         | 3,992         |
| Réserve de réévaluation                                  |  | 1,315         | 693           | 575           |
|                                                          |  | <b>7,930</b>  | <b>5,181</b>  | <b>4,567</b>  |

# Compte d'exploitation consolidé du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011

En milliers d'Euros

|                                                                 | Réalisation<br>2011 | Budget<br>révisé 2011 | Budget<br>Original 2011 | Réalisation<br>2010 | Réalisation<br>2009 |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------|-------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>RECETTES</b>                                                 |                     |                       |                         |                     |                     |
| <b>I Financement</b>                                            |                     |                       |                         |                     |                     |
| 1.1 Fonds propres                                               | 771                 | 775                   | 775                     | 835                 | 915                 |
| 1.2 Financements institutionnels                                | 2,916               | 2,865                 | 2,975                   | 3,219               | 2,927               |
| 1.3 Financement de programmes et de projets                     | 1,652               | 1,990                 | 2,086                   | 1,915               | 1,658               |
| <b>Total financement</b>                                        | <b>5,339</b>        | <b>5,630</b>          | <b>5,836</b>            | <b>5,969</b>        | <b>5,500</b>        |
| <b>II Résultat des obligations et participations</b>            |                     |                       |                         |                     |                     |
| 2.1 Ventes d'obligations                                        | 17                  | p.m.                  | p.m.                    | 139                 | -52                 |
| 2.2 Variation de la valeur boursière des obligations            | 64                  | p.m.                  | p.m.                    | 193                 | 48                  |
| 2.3 Profit/pertes dans participations                           | 0                   | 0                     | 0                       | 0                   | 0                   |
|                                                                 | 81                  | 0                     | 0                       | 332                 | -4                  |
| <b>Total recettes des obligations et participations</b>         |                     |                       |                         |                     |                     |
| <b>TOTAL DES RECETTES</b>                                       | <b>5,420</b>        | <b>5,630</b>          | <b>5,836</b>            | <b>6,301</b>        | <b>5,496</b>        |
| <b>DEPENSES</b>                                                 |                     |                       |                         |                     |                     |
| <b>III Dépenses de programmes et activités</b>                  | <b>847</b>          | <b>888</b>            | <b>1,000</b>            | <b>948</b>          | <b>949</b>          |
| <b>IV Autres dépenses</b>                                       |                     |                       |                         |                     |                     |
| 4.1 Salaires et autres frais de personnels                      | 3,744               | 3,738                 | 3,768                   | 3,851               | 3,573               |
| 4.2 Dépenses immobilières                                       | 296                 | 288                   | 288                     | 312                 | 276                 |
| 4.3 Frais généraux et administratifs                            | 323                 | 296                   | 296                     | 388                 | 284                 |
| 4.4 Investissements                                             | 5                   | 2                     | 3                       | 0                   | 0                   |
| 4.5 Services d'information                                      | 176                 | 177                   | 193                     | 184                 | 231                 |
| 4.6 Depreciation                                                | 115                 | 139                   | 138                     | 51                  | 52                  |
| 4.7 Divers                                                      | 56                  | 55                    | 50                      | 64                  | 80                  |
| <b>Total autres dépenses</b>                                    | <b>4,715</b>        | <b>4,695</b>          | <b>4,736</b>            | <b>4,857</b>        | <b>4,496</b>        |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                                           | <b>5,562</b>        | <b>5,583</b>          | <b>5,736</b>            | <b>5,805</b>        | <b>5,445</b>        |
| <b>RESULTAT TOTAL</b>                                           | <b>-142</b>         | <b>47</b>             | <b>100</b>              | <b>496</b>          | <b>51</b>           |
| <i>Résultats des obligations et participations:</i>             |                     |                       |                         |                     |                     |
| - Différence revenu des intérêts réalisé et intérêts budgétisés | -4                  | p.m.                  | p.m.                    | -25                 | -23                 |
| - Résultats des ventes et obligations                           | 81                  | p.m.                  | p.m.                    | 332                 | -4                  |
| - Résultats des participations                                  | 0                   | 0                     | 0                       | 0                   | 0                   |
| <b>Total</b>                                                    | <b>77</b>           | <b>0</b>              | <b>0</b>                | <b>307</b>          | <b>-27</b>          |
| <b>Résultat du Centre hors obligations et participations</b>    | <b>-219</b>         | <b>47</b>             | <b>100</b>              | <b>189</b>          | <b>78</b>           |

## Rapport du commissaire aux comptes indépendant

Nous avons procédé au contrôle des états financiers 2011 du Centre européen de gestion des politiques de développement de Maastricht, constitués du bilan au 31 décembre 2011, de l'état des recettes et dépenses pour l'exercice clôturé à cette date et de notes, y compris un résumé des méthodes comptables et d'autres explications.

### Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la ligne directrice 640 pour l'établissement des rapports annuels des organismes à but non lucratif du Conseil néerlandais pour les normes comptables. La direction est également responsable du contrôle interne qu'elle juge nécessaire de mettre en œuvre pour permettre l'élaboration d'états financiers exempts de toute anomalie significative, qu'elle résulte d'une fraude ou d'une erreur.

### Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de notre contrôle, d'exprimer une opinion sur ces états financiers. Nous avons effectué notre contrôle conformément au droit

néerlandais, y compris aux normes néerlandaises en matière de contrôle financier. Cette législation requiert que nous respections des règles d'éthique et que nous organisions et exécutions le contrôle de manière à nous assurer dans une mesure raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Le contrôle financier inclut la mise en œuvre de procédures visant à recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, y compris l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation du risque, le commissaire aux comptes prend en considération le contrôle interne en vigueur dans l'entité visée pour l'établissement et la présentation sincère des états financiers, afin de définir des procédures de contrôle, appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne. L'audit couvre également l'évaluation du bien-

fondé des méthodes comptables et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis dans le cadre de notre contrôle nous fournissent une base suffisante et appropriée pour exprimer notre opinion.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du Centre européen de gestion des politiques de développement au 31 décembre 2011 et de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date conformément à la ligne directrice 640 pour l'établissement des rapports annuels d'organismes à but non lucratif du Conseil néerlandais pour les normes comptables.

Maastricht-Airport, 15 mars 2012  
PricewaterhouseCoopers Accountants N.V.

L'original a été signé par  
R.W.J.M. Dohmen RA

# Brève présentation de l'ECDPM

## ECDPM: Le lien entre politique et pratique dans le domaine de la coopération internationale

### À propos de l'ECDPM

Le Centre a été institué en 1986 en tant que fondation indépendante destinée à faciliter la coopération européenne avec le groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Son objectif principal est aujourd'hui de créer des partenariats efficaces entre l'Union européenne et le monde en développement, et l'Afrique en particulier. L'ECDPM promeut des formes inclusives de développement et œuvre avec des organisations du secteur public et du secteur privé à une meilleure gestion des relations internationales. Il soutient également la réforme des politiques et des institutions, tant en Europe que dans le monde en développement. L'un des atouts majeurs de l'ECDPM est son vaste réseau de relations dans les pays en développement, y compris les économies émergentes. Ses partenaires incluent des institutions multilatérales, des centres d'excellence internationaux et un large éventail d'organisations étatiques et non étatiques.

### Priorités thématiques

L'ECDPM articule son travail autour de quatre thèmes:

- Concilier les valeurs et intérêts de l'action extérieure de l'UE et d'autres acteurs internationaux
- Promouvoir la gouvernance économique et le commerce pour une croissance inclusive et durable
- Soutenir la dynamique sociétale du changement en faveur de la démocratie et de la gouvernance dans les pays en développement, et en Afrique plus particulièrement
- Considérer la sécurité alimentaire comme un bien public mondial au travers d'une fourniture d'information et d'un soutien à l'intégration régionale, aux marchés et à l'agriculture

### Approche

L'ECDPM est un «centre de réflexion et d'action» qui établit des liens entre politique et pratique en conjuguant divers rôles et méthodes. Il organise et facilite le dialogue sur les politiques, fournit des analyses et des conseils sur mesure, participe aux réseaux Sud-Nord et effectue des recherches axées sur les politiques avec ses partenaires du Sud.

L'ECDPM apporte également son appui à la mise en œuvre des politiques et dispose d'une solide expérience en matière d'évaluation de leur impact. Ses activités sont largement conçues pour aider les institutions du monde en développement à définir leurs propres agendas. L'ECDPM exerce son activité avec franchise et indépendance en s'engageant dans des partenariats avec un esprit ouvert et une orientation clairement axée sur les résultats.

*Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site [www.ecdpm.org](http://www.ecdpm.org)*

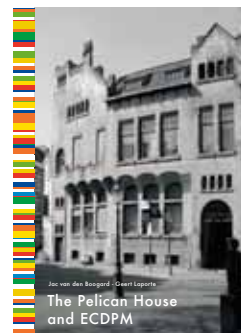


## Rénovation

Le siège de l'ECDPM, situé Onze Lieve Vrouweplein à Maastricht, a été totalement rénové entre mars 2010 et mars 2011 en vue d'y créer un environnement de travail efficace et stimulant. L'achat de l'immeuble en 2008 et sa rénovation ont été partiellement financés par le ministère des affaires économiques. Son Altesse royale le Prince Constantijn des Pays-Bas a inauguré les nouveaux locaux en juin.

Sa rénovation a valu à la «Pelican House» (nom donné au bâtiment) le Prix Victor de Stuers, qui récompense un architecte, un maître d'ouvrage ou une institution qui a particulièrement œuvré à la conservation d'un édifice situé dans la municipalité de Maastricht. Le jury a rendu hommage à la manière harmonieuse dont les architectes et l'ECDPM ont créé un «lien convaincant» entre les anciens éléments et les nouveaux. Il a également souligné l'approche imaginative, ingénieuse et méticuleuse qui a permis aux architectes de réussir une «intégration parfaite» de l'extérieur et de l'intérieur de ce bâtiment historique. L'ECDPM a publié, en vue des célébrations de son 25e anniversaire, un ouvrage intitulé *The Pelican House and ECDPM*, qui décrit en détail l'histoire du bâtiment et de sa rénovation (auteurs: J. van den Boogard et G. Laporte).

Pour télécharger le livre, voir :  
<http://www.ecdpm.org/pelicanhouse>



*'La Maison du Pélican et l'ECDPM' a été publié en anglais et en néerlandais.*



*Le 'Hall Prince Claus' avant et après la rénovation.*





# Colophone

## Conception rédactionnelle et coordination à la rédaction et à l'édition

Eunike Spierings et Volker Hauck, ECDPM

Wangu Mwangi, Learning for Development (L4D)

## Coordination du projet – Conception et production

Claudia Backes, ECDPM

## Assistance à la rédaction

Michelle Luijben-Marks, Marks Editing and Translation

Wangu Mwangi, Development Communications Specialist at Learning for Development (L4D)

## Présentation & Mise en page

Marcel Hazen, Door Communicatie & Vorm

Yasmine Medjadji, YM Design

## Photographie

ECDPM photo collection, coordination Judith den Hollander, ECDPM

Maurice Bastings, membres du personnel et de la direction et du conseil d'administration de l'ECDPM

Andrew Ashton, Gens au travail, page 26

ANP/AFP, Construction sur le site du nouveau centre de conférence de l'Union Africaine (UA)

à Addis Ababa, Ethiopie, page 28

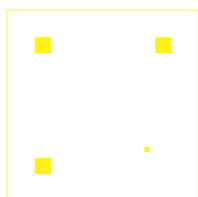
UN Photo: Élections Libérienne, page 32

Ernst van Loon, Rénovation du siège de l'ECDPM, page 52

## Impression

Schrijen-Lippertz Voerendaal / Stein

## Rénovation



|           |                                                                                        |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| ACP       | Afrique, Caraïbes et Pacifique                                                         |
| ACDC      | Accord sur le commerce, le développement et la coopération                             |
| AIDCO     | Développement et coopération EuropeAid                                                 |
| AFHADEV   | Association des femmes haoussas pour le développement                                  |
| AGA       | Architecture de Gouvernance Africaine                                                  |
| APD       | L'Aide Publique au Développement                                                       |
| APE       | Accord de partenariat économique                                                       |
| APSA      | African Architecture for Peace and Security                                            |
| BMZ       | Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (Germany)                    |
| BRIC      | Brazil, Russia, India, China                                                           |
| CAADP     | Programme global de développement agricole de l'Afrique                                |
| CADDEL    | Conférence africaine de la décentralisation et du développement                        |
| CARICOM   | Caribbean Community and Common Market                                                  |
| CARIFORUM | Caribbean Forum of African, Caribbean and Pacific States                               |
| CEA       | Commission économique pour l'Afrique                                                   |
| CDI       | Commissariat au Développement Institutionnel (Mali)                                    |
| CIRC      | Comité interrégional de coordination                                                   |
| COMESA    | Marché commun de l'Afrique orientale et australe                                       |
| DAC       | Development Assistance Committee (OECD)                                                |
| DANIDA    | Agence danoise d'aide au développement international                                   |
| DeFiNe    | Reseau de l'OCDE pour le financement du développement.                                 |
| DeLoG     | Decentralisation and Local Governance                                                  |
| DEVCO     | Direction générale créée à partir des reliquats de la DG Développement et d'EuropeAid  |
| DFID      | Ministère britannique du développement international                                   |
| DGIS      | Directorate General for International Cooperation (Netherlands)                        |
| DIE       | Institut allemand de développement                                                     |
| DPIR      | Development Policy and International Relations (ECDPM programme)                       |
| ECOWAS    | Economic Community of West African States                                              |
| EDF       | European Development Fund                                                              |
| ETC       | Economic and Trade Cooperation (ECDPM programme)                                       |
| FED       | Fonds européen de développement                                                        |
| FLACSO    | Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales                                          |
| GAERC     | General Affairs and External Relations Council (EU)                                    |
| GIZ       | German Agency for International Cooperation                                            |
| GOVNET    | Réseau du CAD sur la gouvernance (OCDE)                                                |
| GSP       | Generalised System of Preferences                                                      |
| GTZ       | international cooperation agency (Germany)                                             |
| IAG       | Institut Africain pour la Gouvernance                                                  |
| ICCO      | Dutch Inter-Church Organisation for Development Cooperation                            |
| ICTSD     | International Centre for Trade and Sustainable Development                             |
| IIR       | Institut des relations internationale de l'Université des Indes occidentales (Trinité) |
| IEAP      | Institut Européen d'administration publique                                            |
| IMF       | International Monetary Fund                                                            |
| IPAD      | Instituto Português de Apoio ao Desenvolvimento (Portugal)                             |
| JAES      | Joint Africa-EU Strategy                                                               |
| JEGs      | Joint Expert Groups (Joint Africa-EU Strategy)                                         |
| LATN      | Latin American Trade Network                                                           |
| NETRIS    | Reseau d'études pour l'intégration régionale                                           |
| OCDE      | Organisation néerlandaise de coopération au développement                              |
| ODI       | Overseas Development Institute (Royaume-Uni)                                           |
| OECD      | Organisation for Economic Co-operation and Development                                 |
| OMC       | Organisation Mondiale du commerce                                                      |
| ONG       | Organisation non gouvernementales                                                      |
| PDDAA     | Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine                         |
| PNUD      | Programme des Nations unies pour le développement                                      |
| SEAE      | Service Européen pour l'action extérieure                                              |
| SADC      | Southern African Development Community                                                 |
| SAIIA     | Institut sud-africain des affaires internationales                                     |
| SDC       | Direction du développement et de la coopération (Suisse)                               |
| SNV       | Organisation néerlandaise de coopération au développement                              |
| SPG       | Système de préférence généralisées                                                     |
| TDCA      | Trade and Development Cooperation Agreement                                            |
| UA        | Union africaine                                                                        |
| UE        | Union européenne                                                                       |
| UN        | United Nations                                                                         |
| UNCTAD    | United Nations Conference on Trade and Development                                     |
| UNECA     | Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique                                 |
| UNU-CRIS  | United Nations University Centre for Comparative Regional Integration Studies          |
| WTO       | World Trade Organization                                                               |

ECDPM - Linking Policy and Practice in International Cooperation  
ECDPM - Entre Politiques et Pratique dans la Coopération  
Internationale

Le pélican figurant sur la couverture se trouve au faite de la façade de notre siège  
à Maastricht. L'ECDPM est hébergé dans la Maison du Pélican depuis 25 ans.

European Centre for Development Policy Management  
*Centre européen de gestion des politiques de développement*

Onze Lieve Vrouweplein 21  
NL-6211 HE Maastricht  
The Netherlands *Pays-Bas*

Tel +31 (0)43 350 29 00  
Fax +31 (0)43 350 29 02

[info@ecdpm.org](mailto:info@ecdpm.org)  
[www.ecdpm.org](http://www.ecdpm.org)



[www.ecdpm.org/resources](http://www.ecdpm.org/resources)



ce rapport est imprimé sur du papier certifié FSC.